



Les pharmaciennes
et pharmaciens
de provinces et
territoires sélectionnés
au Canada 2008

Dépenses et main-d'œuvre de la santé



Institut canadien
d'information sur la santé
Canadian Institute
for Health Information

Qui nous sommes

Fondé en 1994, l'ICIS est un organisme autonome sans but lucratif qui fournit de l'information essentielle sur le système de santé du Canada et sur la santé des Canadiens. Il est financé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et supervisé par un conseil d'administration formé de dirigeants du secteur de la santé de partout au pays.

Notre vision

Contribuer à améliorer le système de santé canadien et le bien-être des Canadiens en étant un chef de file de la production d'information impartiale, fiable et comparable qui permet aux dirigeants du domaine de la santé de prendre des décisions mieux éclairées.

Table des matières

À propos de l'Institut canadien d'information sur la santé	iv
Remerciements	vi
Sommaire	viii
Au sujet du présent rapport	xi
Pour obtenir de plus amples renseignements	xii
À propos de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens de l'ICIS	1
Fournisseurs de données de la BDPP	1
Définition de la main-d'œuvre chez les pharmaciens au Canada selon l'ICIS	4
Regard sur le statut d'emploi des pharmaciens inscrits	6
Qu'est-ce qu'un pharmacien?	7
Nombre	9
Nombre de pharmaciens	12
Caractéristiques démographiques	13
Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre chez les pharmaciens	16
Comparaison selon le sexe	17
Répartition selon l'âge	20
Comparaison selon l'âge	21
Caractéristiques géographiques	25
Répartition par région urbaine et rurale	28
Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre chez les pharmaciens embauchée en région urbaine et rurale ou éloignée	29
Formation	31
Niveau actuel de formation en pharmacie	34
Trois principales provinces d'obtention du diplôme selon la province d'inscription	35
Emploi	37
Poste occupé	40
Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre chez les pharmaciens salariés par rapport aux propriétaires-gestionnaires de pharmacie	41
Un seul ou plusieurs employeurs	43
Comparaison selon le nombre d'employeurs	44
Catégorie d'emploi	46
Lieu de travail	47
Comparaison selon le lieu de travail — hôpital	51
Fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine	53
Point de mire	55
Nouveaux diplômés	56
Caractéristiques démographiques des nouveaux diplômés	58
Poste au premier emploi des nouveaux diplômés	59
Pharmaciens formés à l'étranger	60
Cinq principaux pays d'obtention du diplôme	61
Points saillants et analyses par province et territoire	65
Notes méthodologiques	114
Références	137

Liste des figures et tableaux

Fournisseurs de données de la BDPP	1
Figure 1	Définition de la main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la BDPP de l'ICIS, 2008
Tableau 1	Nombre total de pharmaciens inscrits et actifs selon le statut d'emploi, 2006 à 2008
Tableau 2	Main-d'œuvre chez les pharmaciens, en nombre, en pourcentage et par 100 000 habitants selon la province ou le territoire d'inscription, 2006 à 2008
Tableau 3	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le sexe, provinces et territoires d'inscription sélectionnés, 2008
Encadré	Professionnels de la santé selon le sexe
Tableau 4	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le sexe et la tranche d'âge de 10 ans, provinces et territoires d'inscription sélectionnés, 2008
Tableau 5	Main-d'œuvre chez les pharmaciens par tranche d'âge de 10 ans et âge moyen, provinces d'inscription sélectionnées, 2008
Encadré	Professionnels de la santé selon l'âge
Figure 2	Main-d'œuvre chez les pharmaciens par tranche d'âge de cinq ans et âge moyen, 2008
Tableau 6	Pharmaciens dans les régions urbaines, rurales et éloignées en nombre, en pourcentage et par 10 000 habitants, selon la province ou le territoire d'inscription, 2008
Figure 3	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la répartition en région urbaine et rurale ou éloignée et selon le sexe, 2008
Tableau 7	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la répartition en région urbaine et rurale ou éloignée et par tranche d'âge de 10 ans, 2008
Tableau 8	Niveau actuel de formation de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, 2006 à 2008
Figure 4	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la province d'inscription et les trois principales provinces d'obtention du diplôme de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, provinces sélectionnées, 2008
Figure 5	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le poste au premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008
Tableau 9	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le sexe et le poste au premier emploi sélectionné, provinces d'inscription sélectionnées, 2008
Figure 6	Main-d'œuvre chez les pharmaciens par tranche d'âge de 10 ans et le poste au premier emploi, 2008
Figure 7	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le nombre d'employeurs, provinces d'inscription sélectionnées, 2008
Encadré	Professionnels de la santé selon le nombre d'employeurs
Tableau 10	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le nombre d'employeurs et le sexe, 2008

Tableau 11	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le nombre d'employeurs et par tranche d'âge de 10 ans, 2008.	45
Tableau 12	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la catégorie du premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	46
Tableau 13	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le lieu de travail du premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	47
Tableau 14	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le lieu de travail (hôpital ou pharmacie communautaire) du premier emploi et le sexe, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	48
Tableau 15	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le lieu de travail (hôpital ou pharmacie communautaire) du premier emploi et la tranche d'âge de 10 ans, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	49
Encadré	Professionnels de la santé selon le lieu de travail — hôpital	51
Figure 8	Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine au premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	53
Tableau 16	Nombre de diplômés de programmes agréés de pharmacie selon l'établissement d'obtention du diplôme, Canada, de 1998 à 2008	56
Figure 9	Nouveaux diplômés au sein de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, province d'inscription sélectionnée, 2008.	57
Tableau 17	Nouveaux diplômés selon le sexe, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	58
Figure 10	Nouveaux diplômés selon le poste au premier emploi, 2008	59
Figure 11	Pharmaciens formés à l'étranger, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	60
Tableau 18	Cinq principaux pays d'obtention du diplôme des pharmaciens formés à l'étranger, provinces d'inscription sélectionnées, 2008	61
Figure 12	Cinq principaux pays d'obtention du diplôme des pharmaciens de l'Ontario formés à l'étranger selon l'année d'obtention du diplôme de la formation de base, 2008	62
Figure 13	Cheminement des données depuis le premier collecteur de données jusqu'à l'ICIS	117
Tableau 19	Nombre de pharmaciens dans la main-d'œuvre dénombrés par la BDPP selon la province ou le territoire d'inscription, 2008	118
Figure 14	Diagramme illustrant le processus de repérage des inscriptions secondaires	125
Tableau 20	Pourcentage d'enregistrements des pharmaciens dont les réponses portent la mention <i>inconnu</i> selon l'élément de données et la province ou le territoire d'inscription, 2007 et 2008.	131
Tableau 21	Enregistrements des pharmaciens dont les données n'ont pas été recueillies, selon l'élément de données et la province ou le territoire d'inscription, 2007 et 2008	132

À propos de l'Institut canadien d'information sur la santé

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) recueille de l'information sur la santé et les soins de santé au Canada, l'analyse, puis la rend accessible au grand public. L'ICIS a été créé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en tant qu'organisme autonome sans but lucratif voué à la réalisation d'une vision commune de l'information sur la santé au Canada. Son objectif : fournir de l'information opportune, exacte et comparable. Les données que l'ICIS rassemble et les rapports qu'il produit éclairent les politiques de la santé, appuient la prestation efficace de services de santé et sensibilisent les Canadiens aux facteurs qui contribuent à une bonne santé.

Pour obtenir plus d'information, consultez notre site Web au www.icis.ca.

Voici la liste des membres du Conseil d'administration de l'ICIS au 1^{er} septembre 2009 :

M. Graham W. S. Scott, C.M., c.r.

Président du Conseil d'administration, ICIS; président, Graham Scott Strategies Inc.

M^{me} Anne McFarlane (membre d'office)

Présidente-directrice générale intérimaire, ICIS

D^r Peter Barrett

Médecin et professeur, University of Saskatchewan Medical School

D^r Luc Boileau

Président-directeur général, Institut national de santé publique du Québec

D^{re} Karen Dodds

Sous-ministre adjointe, Santé Canada

D^r Chris Eagle

Vice-président directeur, Quality and Service Improvement, Alberta Health Services

M. Kevin Empey

Chef de la direction, Lakeridge Health Corporation

M. Donald Ferguson

Sous-ministre, ministère de la Santé, Nouveau-Brunswick

D^r Vivek Goel

Président et chef de la direction, Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

M^{me} Alice Kennedy

Chef de l'exploitation, Long Term Care, Eastern Health, Newfoundland and Labrador

M. Denis Lalumière

Sous-ministre adjoint, Planification stratégique, évaluation et qualité,
ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

D^r Cordell Neudorf

Président du Conseil de l'ISPC; médecin hygiéniste en chef, Saskatoon Health Region

D^r Brian Postl

Vice-président du Conseil d'administration, ICIS; président-directeur général, Office
régional de la santé de Winnipeg

M. Ron Sapsford

Sous-ministre, ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

M. Munir Sheikh

Statisticien en chef du Canada, Statistique Canada

M. Howard Waldner

Président-directeur général, Vancouver Island Health Authority

Remerciements

L'Institut canadien d'information sur la santé souhaite remercier les nombreux organismes et les nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration du présent rapport.

Nous aimerions également remercier les organismes de réglementation et les associations nationales ci-dessous :

- Alberta College of Pharmacists;
- Association canadienne des chaînes de pharmacies;
- Association des pharmaciens du Canada;
- Association des pharmaciens du Manitoba;
- Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie;
- College of Pharmacists of British Columbia;
- Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest;
- Gouvernement du Yukon;
- Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick;
- Ordre des pharmaciens de l'Ontario;
- Ordre des pharmaciens du Québec;
- Newfoundland and Labrador Pharmacy Board;
- Nova Scotia College of Pharmacists;
- Prince Edward Island Pharmacy Board;
- Saskatchewan College of Pharmacists;
- Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux.

Enfin, l'ICIS veut remercier l'ensemble des pharmaciens qui soignent les Canadiens.

Le présent rapport est la somme du travail du personnel de la Division des ressources humaines de la santé de l'ICIS. L'équipe principale responsable de la réalisation du rapport se compose des personnes suivantes :

- Annie Walker, chef de section
- Babita Gupta, analyste principale
- Ryanna Bowling, analyste principale
- Tobi Henderson, analyste principale
- Michelle Button, analyste
- Katherine Burt, analyste
- Kaitlyn Burns, étudiante au programme d'enseignement coopératif
- Yasmine Léger, adjointe à l'assurance de la qualité

Le présent rapport a été produit grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue de Santé Canada.

Veillez noter que les analyses et les conclusions figurant dans le présent document ne reflètent pas nécessairement les opinions des personnes ou des organismes mentionnés ci-dessus.

Sommaire

Faits saillants du rapport *Les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés au Canada 2008*

En 2008, la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens (BDPP) incluait les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

Nombre

- On dénombrait 29 010ⁱ pharmaciens au Canada en 2008ⁱⁱ, ce qui représente une augmentation de 8,1 % de 2006 à 2008.
- Dans les provinces et territoires qui participent à la BDPP, on dénombrait 20 807 pharmaciens inscrits en 2008. Ce chiffre comprend les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.
- Parmi les provinces et territoires participants, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard présentaient l'effectif le plus élevé, soit 116 et 114 pharmaciens par 100 000 habitants, respectivement. Les Territoires-du-Nord-Ouest et l'Ontario affichaient l'effectif le moins élevé, soit 46 et 76 pharmaciens par 100 000 habitants, respectivement.

Caractéristiques démographiques

- La majorité des pharmaciens étaient des femmes (59,0 %). La répartition selon le sexe variait légèrement selon la province. La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick présentaient les pourcentages les plus élevés de pharmaciennes (69,1 % et 66,4 %, respectivement), tandis que Terre-Neuve-et-Labrador (51,3 %) et la Colombie-Britannique (56,5 %) affichaient les pourcentages les plus faibles de pharmaciennes.
- Une comparaison entre diverses professions de la santé a révélé que la proportion de femmes était plus élevée chez les pharmaciens (59,0 %) que chez les médecins (33,8 %)ⁱⁱⁱ, mais moins élevée que chez les infirmières et infirmiers (93,7 %)^{iv}, les ergothérapeutes (92,2 %)^v et les physiothérapeutes (78,4 %)^{vi}.
- D'après les données, la proportion de femmes était plus élevée chez les jeunes pharmaciens et la proportion d'hommes plus élevée chez les pharmaciens plus âgés. Près de 70 % des pharmaciens âgés de plus de 60 ans étaient des hommes. En revanche, près de 75 % des pharmaciens âgés de moins de 30 ans étaient des femmes.
- La majorité des pharmaciens (56,7 %) étaient âgés de 30 à 50 ans.

i. Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens et Base de données sur le personnel de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

ii. Selon l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie, le nombre de pharmaciens inscrits au Canada a atteint 31 011 en 2008.

iii. Base de données médicales Scott's 2007, Institut canadien d'information sur la santé.

iv. Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés 2007, Institut canadien d'information sur la santé.

v. Base de données sur les ergothérapeutes, Institut canadien d'information sur la santé.

vi. Base de données sur les physiothérapeutes, Institut canadien d'information sur la santé.

- L'âge moyen des pharmaciens des provinces et territoires participants était de 43,3 ans. Les pharmaciens de l'Ontario affichaient la moyenne d'âge la plus élevée (44,7 ans), suivis de ceux de la Saskatchewan (43,2 ans). Les pharmaciens des Territoires du Nord-Ouest présentaient la moyenne d'âge la moins élevée (38,4 ans), suivis de ceux du Nouveau-Brunswick (41,2 ans).
- Les pharmaciens (43,3 ans) étaient en moyenne plus jeunes que les médecins (49,6 ans)^{vii} ainsi que les infirmières et infirmiers (45,1 ans)^{viii}, mais plus âgés que d'autres professionnels de la santé comme les ergothérapeutes (38,4 ans)^{ix} et les physiothérapeutes (41,4 ans)^x.

Formation^{xi}

- Le baccalauréat était le niveau de scolarité atteint par la majorité des pharmaciens (94,6 %). Les autres étaient titulaires d'un doctorat professionnel PharmD (2,1 %), d'un diplôme (1,9 %), d'une maîtrise (1,2 %) ou d'un doctorat (0,2 %) en pharmacie.
- Moins de cinq pour cent (4,6 %) des pharmaciens faisant partie de la main-d'œuvre étaient considérés comme de nouveaux diplômés et, de ce groupe, 71,5 % étaient des femmes.
- L'âge moyen d'obtention du diplôme des pharmaciens a augmenté au cours des 15 dernières années. Parmi ceux qui ont obtenu leur diplôme il y a 15 ans, plus de 70 % étaient âgés de moins de 25 ans; au cours des quatre dernières années, moins de 50 % étaient âgés de moins de 25 ans.
- La majorité des nouveaux diplômés (92,7 %) occupaient un poste de pharmacien salarié, ce qui constitue une proportion considérablement supérieure à celle du reste de la main-d'œuvre (63,0 %)^{xii}.

Emploi^{xii}

- En 2008, la majorité des pharmaciens travaillaient pour un seul employeur (80,5 %), 15,4 % avaient deux employeurs et 4,1 % en avaient trois^{xiii}.
- Près des deux tiers (63,0 %) des pharmaciens étaient salariés, tandis que 31,0 % étaient propriétaires-gestionnaires de pharmacie.

vii. Base de données médicales Scott's 2007 Institut canadien d'information sur la santé.

viii. Base de données sur les infirmières et les infirmiers 2007, Institut canadien d'information sur la santé.

ix. Base de données sur les ergothérapeutes, Institut canadien d'information sur la santé.

x. Base de données sur les physiothérapeutes, Institut canadien d'information sur la santé.

xi. Les résultats sur l'éducation, le statut d'emploi et la géographie comprennent les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, à moins d'indication contraire.

xii. Les résultats comprennent les données de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

xiii. Les résultats comprennent les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

- Le type de poste occupé par un pharmacien variait selon le sexe. Seulement 19,9 % des pharmaciennes (comparativement à 46,9 % de leurs homologues masculins) étaient propriétaires-gestionnaires de pharmacie. Inversement, 73,8 % des pharmaciennes étaient salariées, tandis que c'était le cas de seulement 47,5 % de leurs homologues masculins.
- Les jeunes pharmaciens (âgés de 20 à 29 ans) étaient plus nombreux à occuper un poste salarié (83,9 %) que les pharmaciens âgés de 40 à 49 ans (57,2 %).
- De façon générale, les pharmaciens salariés travaillaient moins d'heures par semaine que les propriétaires-gestionnaires de pharmacie. Près des trois quarts (73,0 %) des propriétaires-gestionnaires de pharmacie travaillaient plus de 40 heures par semaine, par rapport à seulement 35,7 % des pharmaciens salariés.
- Plus des trois quarts (75,6 %) des pharmaciens salariés travaillaient dans une pharmacie communautaire; 18,3 % travaillaient dans un hôpital ou un autre établissement de soins de santé. Cependant, ces pourcentages variaient considérablement selon la province^{xiv}.
- Le lieu de travail des pharmaciens variait selon le sexe. Parmi les pharmaciens travaillant dans une pharmacie communautaire, 53,7 % étaient des femmes. Parmi les pharmaciens travaillant en milieu hospitalier, 76,2 % étaient des femmes.

Répartition géographique et mobilité^{xi}

- La majorité (88,2 %) des employeurs du domaine de la pharmacie au Canada se trouvaient en région urbaine, tandis que 11,8 % étaient situés en région rurale ou éloignée. Ce pourcentage variait selon la province ou le territoire; dans les provinces peuplées comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, un nombre supérieur de pharmaciens se trouvaient en milieu urbain (93 % et 91,8 %, respectivement). Dans les provinces et territoires moins peuplés comme les Territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve-et-Labrador, seulement 60 % et 61,1 % des pharmaciens se trouvaient en milieu urbain, respectivement.

^{xiv}. Les résultats comprennent les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

Au sujet du présent rapport

Il s'agit de la troisième édition de *Les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés au Canada*. Il fournit au lecteur les plus récentes statistiques sur la main-d'œuvre chez les pharmaciens, incluant de l'information sur les caractéristiques démographiques, géographiques, de formation et d'emploi. Les analyses sont complétées par de l'information détaillée sur le processus de collecte des données, les limites pertinentes des données actuelles et une explication des méthodes d'analyse utilisées.

Le présent rapport constitue une source de données sur la taille de la main-d'œuvre chez les pharmaciens au Canada et s'adresse à tous les ordres de gouvernement, de même qu'aux chercheurs, aux intervenants, aux groupes de défense des droits, aux organismes privés et publics, aux médias et aux pharmaciens. L'information contenue dans le présent rapport est une composante essentielle de la planification efficace des ressources humaines dans le secteur des soins de santé.

Ce rapport offre de l'information sur la main-d'œuvre chez les pharmaciens et sur la profession de pharmacien en tant que groupe distinct de dispensateurs de soins. Dans le cadre de cette édition de 2008, le rapport comprend ce qui suit :

- une section Analyse des données présentant l'information de la Base de données des pharmaciennes et des pharmaciens de 2006 à 2008;
- une section présentant les faits saillants, les profils de même que des analyses par région sanitaire, par province et territoire;
- une section de Notes méthodologiques exhaustives.

Nous espérons que le présent rapport fournira une base de travail utile à ceux qui participent à la planification des ressources humaines en pharmacie au Canada.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Les points saillants et le texte intégral du rapport *Les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés au Canada 2008* sont accessibles gratuitement, en français et en anglais, sur le site Web de l'ICIS au www.icis.ca.

Autres documents d'intérêt de la Base de données des pharmaciennes et des pharmaciens :

- *Dictionnaire des données*
- *Manuel de spécifications pour la soumission des données*
- *Évaluation des incidences sur la vie privée*

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Chef de section de la BDPP, Ressources humaines de la santé
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa, Ontario (K2A 4H6)

Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-8120

Courriel : bdpp@icis.ca

Site Web : www.icis.ca

À propos de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens de l'ICIS

Pour déterminer le nombre de professionnels de la santé requis par une province ou un territoire, il faut d'abord bien comprendre l'effectif actuel et son évolution.

Depuis 2006, la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens (BDPP) recueille de l'information sur le nombre de pharmaciens dans certaines provinces et certains territoires du Canada, leur répartition, leurs caractéristiques démographiques et géographiques, leur formation et leurs conditions d'emploi.

Fournisseurs de données de la BDPP

Les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux constituent les sources primaires de collecte de données pour la BDPP.

En 2008, tous les organismes provinciaux de réglementation et tous les gouvernements territoriaux, sauf ceux du Québec, du Manitoba, du Nunavut et du Yukon, ont participé à la BDPP. Dans la mesure du possible, l'information sur l'effectif et sur les caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre de ces provinces et territoires a été fournie par la Base de données sur le personnel de la santé (BDPS) de l'ICIS.

Fournisseurs de données de la BDPP

Province	Fournisseur de données
T.-N.-L.	Newfoundland and Labrador Pharmacy Board
Î.-P.-É.	Prince Edward Island Pharmacy Board
N.-É.	Nova Scotia College of Pharmacists
N.-B.	Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick
Qc	N'a pas participé
Ont.	Ordre des pharmaciens de l'Ontario
Man.	N'a pas participé
Sask.	Saskatchewan College of Pharmacists
Alb.	Alberta College of Pharmacists
C.-B.	College of Pharmacists of British Columbia
Yn	N'a pas participé
T.N.-O.	Gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest
Nun.	N'a pas participé

Afin de s'inscrire officiellement auprès d'un organisme provincial de réglementation ou d'un gouvernement territorial, le pharmacien doit remplir chaque année un formulaire d'inscription en format papier ou électronique. Le formulaire contient habituellement des renseignements personnels, ainsi que de l'information sur les diplômes obtenus et l'expérience professionnelle antérieure. La plupart des provinces recueillent ces renseignements. Les autres renseignements demandés sur le formulaire peuvent varier selon les règlements administratifs et les besoins opérationnels de chaque organisme provincial de réglementation ou gouvernement territorial.

Les données administratives recueillies par les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux sont particulièrement utiles à la planification et à la gestion des ressources humaines de la santé au Canada. La collecte et la compilation de ces données offrent une occasion unique d'examiner l'information agrégée sur les pharmaciens inscrits du Canada, un examen essentiel pour isoler les enjeux relatifs à l'effectif et planifier en conséquence les ressources humaines de la santé.

En consultation avec les organismes provinciaux de réglementation, les gouvernements territoriaux et d'autres intervenants, l'ICIS a mis au point un ensemble normalisé d'éléments de données afin de recueillir de l'information sur le dénombrement de la main-d'œuvre chez les pharmaciens du Canada. Ces éléments de données couvrent les caractéristiques démographiques, géographiques, et de répartition, ainsi que les caractéristiques de formation et d'emploi. Suite à cette consultation, l'ICIS a créé un dictionnaire de données contenant des renseignements précis sur le processus d'élaboration utilisé, les éléments de données ainsi que leurs définitions, leurs valeurs connexes et la raison de leur collecte.

Le *Dictionnaire des données de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens* peut être téléchargé à partir du site Web de l'ICIS au www.icis.ca.

En vertu de l'entente conclue avec l'ICIS, une partie de l'information recueillie par les organismes provinciaux de réglementation ou les gouvernements territoriaux est soumise chaque année à l'ICIS. Puis, l'ICIS, les organismes de réglementation et les gouvernements territoriaux révisent ensemble les nouvelles données à l'aide de principes rigoureux d'assurance de la qualité des données. Une fois que le processus d'assurance de la qualité des données est complété, l'ICIS ajoute les données à la BDPP aux fins d'analyse et d'établissement de rapports. Les données recueillies d'année en année serviront à dresser un portrait rétrospectif des variations de la main-d'œuvre chez les pharmaciens.

Remarque : Les chiffres de l'ICIS sur les pharmaciens s'écartent quelque peu de ceux publiés par les organismes provinciaux de réglementation ou les gouvernements territoriaux pour les raisons suivantes :

- a. **Période de collecte :** Les statistiques habituellement publiées par les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux comprennent toutes les inscriptions reçues au cours de la période d'inscription de 12 mois. De son côté, l'ICIS recueille les données à partir du 1^{er} octobre de chaque année de collecte. Cette période de collecte a été fixée, en consultation avec les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux, afin d'assurer la collecte de renseignements complets en temps opportun en dépit de la variation des périodes d'inscription.

- b. Population de référence :** Dans la BDPP, les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux soumettent les données sur les inscriptions de membres actifs qu'ils ont reçues au cours de l'année d'inscription. Le nombre total de membres actifs divulgué dans le présent rapport représente le nombre de pharmaciens jugés admissibles à la pratique par l'organisme de réglementation de leur province respective au cours de l'année à l'étude. Plus particulièrement, ce nombre comprend les licences de pratique professionnelle qui autorisent une personne inscrite, sous réserve de l'évaluation et de l'autorisation de l'organisme de réglementation ou du gouvernement territorial, à exercer sa profession, selon les lois et les règlements en vigueur et les politiques régissant la pratique de la pharmacie au sein d'une province ou d'un territoire. Les données sur les membres inactifs ne sont pas soumises à l'ICIS et ne sont donc pas intégrées à la BDPP.
- c. Éléments exclus des données de l'ICIS :** L'ICIS divise les membres actifs en cinq catégories : travaille en pharmacie, travaille dans un domaine autre que la pharmacie et cherche un emploi en pharmacie, travaille dans un domaine autre que la pharmacie et ne cherche pas d'emploi en pharmacie, sans emploi et cherche un emploi en pharmacie ainsi que sans emploi et ne cherche pas d'emploi en pharmacie. Aux fins de la présente publication, l'ICIS supprime les données selon les membres sans emploi faisant partie de l'une des quatre dernières catégories ainsi que les pharmaciens dont le *statut d'emploi* est *non recueilli* ou *inconnu*.
- d. Autres éléments exclus des données de l'ICIS :** Les statistiques de l'ICIS n'incluent pas nécessairement les pharmaciens qui étaient en congé (p. ex., congé de maternité ou parental) en date du 1^{er} octobre de l'année de collecte des données.
- e. Processus de validation et de traitement de l'ICIS :** La base de données de l'ICIS n'est pas qu'un amalgame de données provenant des organismes provinciaux de réglementation et des gouvernements territoriaux. L'ICIS tente de retrancher des fichiers qu'il reçoit sur les enregistrements de pharmaciens pouvant être inscrits auprès de plus d'un organisme provincial de réglementation ou gouvernement territorial. Par exemple, si un pharmacien travaille à la fois en Alberta et en Colombie-Britannique, il doit s'inscrire auprès de l'organisme de réglementation de chacune des deux provinces. On considère ces inscriptions comme des inscriptions secondaires ou des « doubles interprovinciaux ». L'ICIS supprime cette information en double de la BDPP selon la méthodologie décrite dans la section Notes méthodologiques du présent rapport afin d'éviter le comptage double et d'indiquer plus précisément la province ou le territoire du premier emploi.
- f. Processus visant la qualité des données :** Un certain nombre de provinces et de territoires examinent la qualité de leurs données à la fin de leur période d'inscription. Comme l'ICIS reçoit les données en octobre (de l'année de collecte), il est possible que des provinces ou territoires n'aient pas terminé certaines activités liées à la qualité des données. Par conséquent, au moment de la soumission des données, certains enregistrements provinciaux ou territoriaux peuvent présenter de l'information inconnue relativement à certains éléments de données. Bien que tous les efforts raisonnables soient faits pour obtenir l'information au moment de la soumission des données, les corrections n'apparaîtront pas nécessairement dans la base de données de l'ICIS.

Définition de la main-d'œuvre chez les pharmaciens au Canada selon l'ICIS

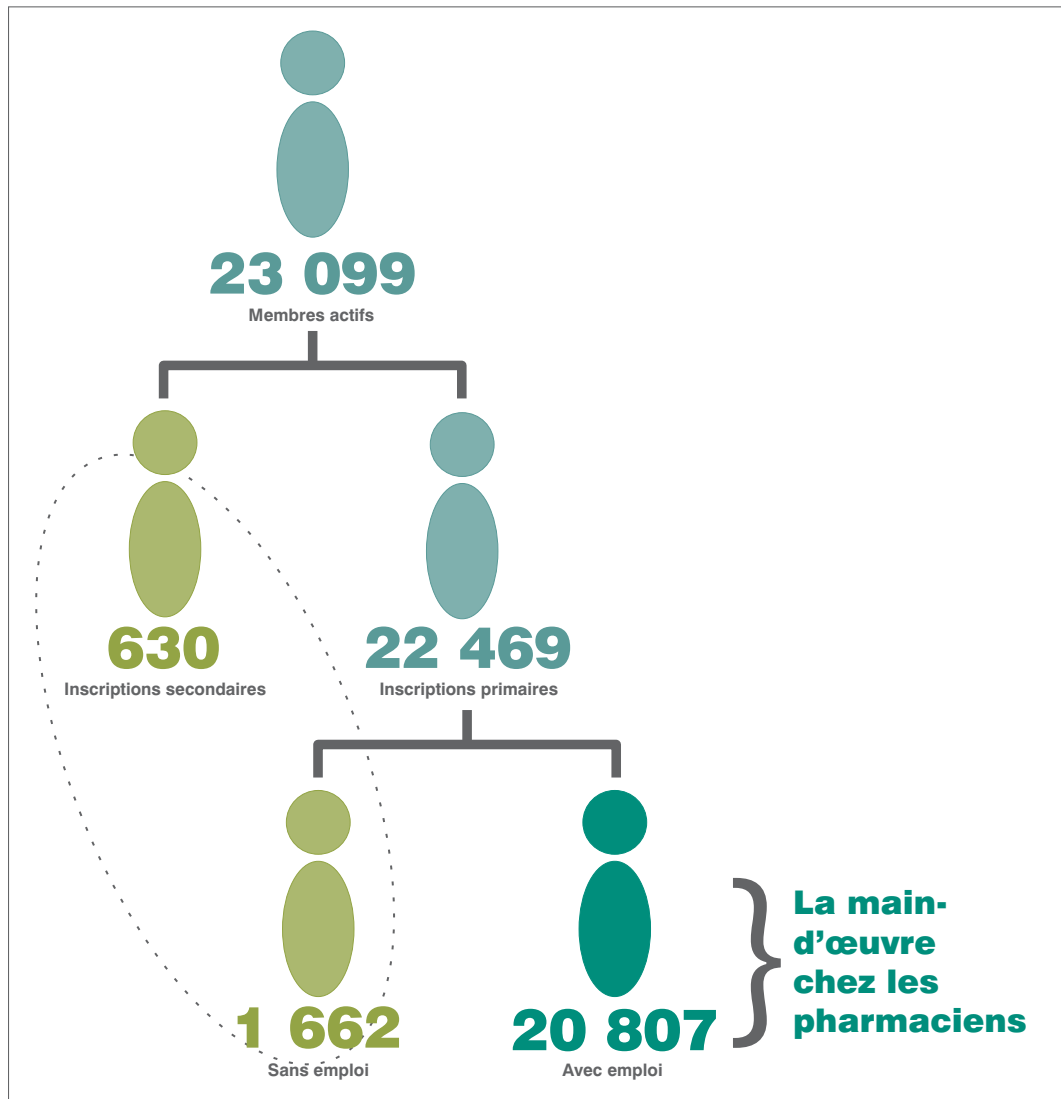
Dans la présente publication de l'ICIS, la « main-d'œuvre chez les pharmaciens » représente le nombre total de pharmaciens inscrits et actifs^{xv} au Canada qui occupent un emploi et qui ne sont pas considérés comme des inscriptions secondaires^{xvi} ou des doubles interprovinciaux. La section des notes méthodologiques du présent rapport fournit plus de détails sur les critères d'inclusion et d'exclusion.

De toutes les données sur la main-d'œuvre chez les pharmaciens en 2008 soumises par les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux **participants** au Canada (à l'exception du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut), 630 inscriptions secondaires (2,7 %) ont été supprimées et 1 662 inscriptions (7,2 %) ont été rejetées parce que les personnes inscrites n'occupaient pas d'emploi (voir la figure 1).

xv. Inscriptions actives : Les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux fournissent à l'ICIS de l'information sur les pharmaciens qui ont été membres actifs en 2008 à des fins d'inclusion dans la BDPP. Cela comprend les catégories de membres ayant l'autorisation de travailler dans une province ou un territoire donné en 2008.

xvi. Inscriptions secondaires : Ce groupe comprend les pharmaciens qui demeurent inscrits dans une province ou un territoire canadien pendant qu'ils résident à l'étranger ou dont la *province ou le territoire de résidence* ou du *premier emploi* diffère de la province d'inscription.

Figure 1 Définition de la main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la BDPP de l'ICIS, 2008



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles. Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Regard sur le statut d'emploi des pharmaciens inscrits

Presque tous les pharmaciens inscrits (91,8 % ou 21 195) occupaient un emploi en pharmacie, 0,6 % (139) travaillaient dans un domaine autre que la pharmacie, 5,0 % (1 160) étaient sans emploi et le *statut d'emploi* était *inconnu* pour 2,6 % (605) (voir le tableau 1).

Tableau 1 Nombre total de pharmaciens inscrits et actifs selon le statut d'emploi, 2006 à 2008

	2006		2007		2008	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Travaille en pharmacie	18 175	87,7	19 379	91,9	21 195	91,8
Travaille dans un domaine autre que la pharmacie, cherche un emploi en pharmacie	19	0,1	45	0,2	47	0,2
Travaille dans un domaine autre que la pharmacie, ne cherche pas d'emploi en pharmacie	36	0,2	82	0,4	92	0,4
Sans emploi et cherche un emploi en pharmacie	1 003	4,8	801	3,8	1 134	4,9
Sans emploi et ne cherche pas d'emploi en pharmacie	28	0,1	26	0,1	26	0,1
Inconnu	1 452	7,0	743	3,5	605	2,6
Nombre total de dossiers reçus	20 713	100,0	21 076	100,0	23 099	100,0

Remarques

Le total de 2008 englobe les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest. Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Le total de 2007 englobe les données de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Le total de 2006 englobe les données de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Les données de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2007 et 2008, toutes les données sur les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

De 2006 à 2008, la qualité des données de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique s'est améliorée. En Nouvelle-Écosse, 99 % des pharmaciens ont déclaré leur *statut d'emploi* en 2008, ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport à 2006.

En Alberta, 99,2 % des pharmaciens ont déclaré leur *statut d'emploi*, ce qui représente une augmentation de 6,1 % par rapport à 2006.

En Colombie-Britannique, 90,2 % des pharmaciens ont déclaré leur *statut d'emploi*, ce qui représente une augmentation de 9,9 % par rapport à 2006.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Qu'est-ce qu'un pharmacien?

Les pharmaciens sont des professionnels de la santé réglementés qui aident leurs clients à utiliser les médicaments afin qu'ils obtiennent de façon sécuritaire les résultats pour la santé recherchés, tant à la maison que dans la collectivité et dans les hôpitaux. Dans le cadre de leurs activités et de leurs recherches, ils collaborent avec d'autres dispensateurs de soins dans le but de fournir les meilleures solutions aux problèmes de santé en utilisant efficacement les produits et services liés aux soins de santé. Grâce à l'intégration de principes de soins optimaux centrés sur le patient et les résultats et fondés sur les faits, l'exercice de leur profession favorise la prise en charge des maladies et des symptômes par la pharmacothérapie, ainsi que le bien-être des patients et la prévention des maladies.

Responsabilités et activités

Les responsabilités du pharmacien consistent notamment à :

- passer les médicaments en revue et collaborer avec les patients ou clients et les autres dispensateurs de soins afin que le patient bénéficie du meilleur traitement compte tenu de son problème de santé;
- établir des objectifs thérapeutiques avec les patients ou clients;
- vérifier les ordonnances pour s'assurer que le traitement est adéquat;
- informer les patients et les professionnels de la santé au sujet de l'administration, de l'usage et des effets des médicaments, des incompatibilités et des contre-indications;
- conseiller les patients ou clients sur le choix et l'usage des médicaments vendus sans ordonnance;
- mener ou participer à des recherches sur l'élaboration de nouveaux médicaments, sur l'amélioration des résultats pour la santé des patients ou clients, ou sur l'évaluation pharmacoéconomique de la pharmacothérapie;
- préparer et tester de nouveaux médicaments;
- coordonner des recherches cliniques portant sur de nouveaux médicaments;
- contrôler la qualité des médicaments en cours de production;
- rédiger des documents d'information sur l'usage et les propriétés de certains médicaments;
- fournir des renseignements sur les médicaments et la pharmacothérapie;
- évaluer l'étiquetage, le conditionnement et la publicité relatifs aux médicaments.

Les pharmaciens supervisent et peuvent également exécuter diverses tâches techniques; ils peuvent par exemple être appelés à mélanger et à fournir des produits pharmaceutiques, à tenir à jour le profil pharmacologique des patients, à tenir un registre des poisons, des narcotiques et des médicaments contrôlés, à entreposer adéquatement les vaccins, les sérums, les produits biologiques et les autres produits pharmaceutiques, ainsi qu'à commander et à tenir un stock de produits pharmaceutiques.

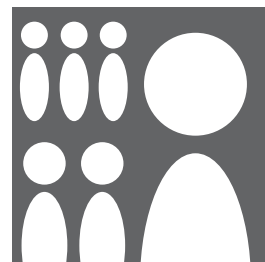
Cadre d'exercice

En général, les pharmaciens se spécialisent dans les domaines communautaire, industriel, gouvernemental ou institutionnel. Les pharmaciens communautaires sont propriétaires de pharmacies communautaires ou exercent leur profession dans de tels établissements, tandis que les pharmaciens en milieu institutionnel évoluent au sein d'une équipe de professionnels de la santé qui sert les patients d'hôpitaux, d'établissements de soins de longue durée et d'autres établissements de soins de santé. Les pharmaciens au service du gouvernement œuvrent dans des domaines tels que la gestion des régimes d'assurance-médicaments, les affaires réglementaires et professionnelles et la recherche, alors que les pharmaciens industriels prennent part à la recherche, à l'élaboration, à la fabrication et à la vente de produits pharmaceutiques.



Chapitre 1

Nombre

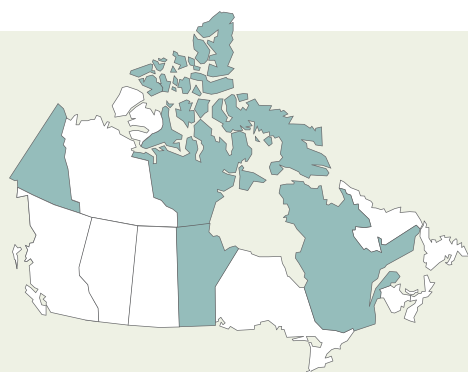




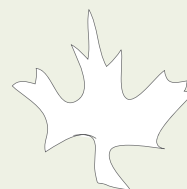
En 2008, le Canada comptait 29 010 pharmaciens, ce qui constituait une hausse de 8,1 % depuis 2006. Au cours de la même période, la croissance démographique au Canada a atteint 2,3 %¹.

En 2006, une augmentation du nombre de pharmaciens a été observée dans toutes les provinces et tous les territoires, sauf Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires du Nord-Ouest.

Combien de pharmaciens y avait-il au **Canada** ?



Nombre de pharmaciens, 2006 à 2008



	Canada
2006	26 835
2007	28 495
2008	29 010

□ Provinces participantes : Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, ICIS

■ Provinces non participantes : Base de données sur le personnel de la santé, ICIS

	 Terre-Neuve-et-Labrador	 Île-du-Prince-Édouard	 Nouvelle-Écosse [‡]	 Nouveau-Brunswick
2006	585 [†]	141	788	625 [†]
2007	592	155	1 002	668
2008	571	161	1 093	692

	 Québec	 Ontario	 Manitoba	 Saskatchewan
2006	6 790 [†]	9 309	1 155 [†]	1 027
2007	7 057 [†]	9 779	1 152 [†]	1 142
2008	6 937 [†]	9 813	1 205 [†]	1 138

	 Alberta [‡]	 Colombie-Britannique [‡]	 Yukon	 Territoires du Nord-Ouest	 Nunavut
2006	3 197	3 151	29	22	16 [†]
2007	3 444	3 435	30	22	17 [†]
2008	3 566	3 753	39 [†]	20	22 [†]

Remarques

[†] Données tirées de la Base de données sur le personnel de la santé (BDPS) de l'ICIS. Les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut pour 2006, 2007 et 2008, les données du Yukon pour 2008 ainsi que les données de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick pour 2006 sont tirées de la BDPS, qui comprend l'information recueillie auprès de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie et qui rend compte du nombre de pharmaciens inscrits et actifs. Ainsi, les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut pourraient inclure des catégories de membres inscrits différentes. Les données de la BDPS contenues dans la figure ci-dessus devraient être utilisées dans les limites indiquées à la section des notes méthodologiques du rapport *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, de 1997 à 2006 — guide de référence*.

[‡] L'augmentation du nombre de pharmaciens peut être attribuée en partie à une amélioration de la qualité des données en Nouvelle-Écosse, en Alberta et en Colombie-Britannique de 2006 à 2008. En Nouvelle-Écosse, 99 % des pharmaciens ont déclaré leur statut d'emploi, ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport à 2006. En Alberta, 99,2 % des pharmaciens ont déclaré leur statut d'emploi, ce qui représente une augmentation de 6,1 % par rapport à 2006. En Colombie-Britannique, 90,2 % des pharmaciens ont déclaré leur statut d'emploi, ce qui représente une augmentation de 9,9 % par rapport à 2006.

Pour 2007 seulement, les données agrégées sur les pharmaciens du Nouveau-Brunswick présentées dans cette figure ont été fournies par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick et pourraient inclure des catégories de membres inscrits différentes.

Pour 2008 seulement, toutes les données sur les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick et, pour 2007, toutes les données soumises par le Newfoundland and Labrador Pharmacy Board et par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les données de l'ICIS sont différentes des statistiques des organismes provinciaux de réglementation et des gouvernements territoriaux en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPS.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens et Base de données sur le personnel de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

Nombre de pharmaciens

Tableau 2 Main-d'œuvre chez les pharmaciens, en nombre, en pourcentage et par 100 000 habitants selon la province ou le territoire d'inscription, 2006 à 2008

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.	Nun.	Canada
Nombre														
2006	585 [†]	141	788	625 [†]	6 790 [†]	9 309	1 155 [†]	1 027	3 197	3 151	29	22	16 [†]	26 835
2007	592	155	1 002	668	7 057 [†]	9 779	1 152 [†]	1 142	3 444	3 435	30	22	17 [†]	28 495
2008	571	161	1 093	692	6 937 [†]	9 813	1 205 [†]	1 138	3 566	3 753	39 [†]	20	22 [†]	29 010
Pourcentage d'écart														
2006	2,2	0,5	2,9	2,3	25,3	34,7	4,3	3,8	11,9	11,7	0,1	0,1	0,1	100
2007	2,1	0,5	3,5	2,3	25,9	34,3	4,2	4,0	12,1	12,1	0,1	0,1	0,1	100
2008	2,0	0,6	3,8	2,4	23,9	33,8	4,2	3,9	12,3	12,9	0,1	0,1	0,1	100
Nombre par 100 000 habitants														
2006	115	102	84	84	89	73	98	104	94	73	90	51	52	82
2007	117	112	107	90	92	76	96	114	98	79	92	51	54	86
2008	112	114	116	93	89	76	100	112	99	85	117	46	70	87

Remarques

† Données tirées de la Base de données sur le personnel de la santé (BDPS) de l'ICIS. Les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut pour 2006, 2007 et 2008, les données du Yukon pour 2008 ainsi que les données de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick pour 2006 sont tirées de la BDPS, qui comprend l'information recueillie auprès de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie et qui rend compte du nombre de pharmaciens inscrits et actifs. Par conséquent, les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut pourraient inclure des catégories de membres inscrits différentes. Les données de la BDPS contenues dans le tableau ci-dessus devraient être utilisées dans les limites indiquées à la section des Notes méthodologiques du rapport *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, de 1997 à 2006 — guide de référence*.

Pour 2008, les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2007 seulement, les données agrégées sur les pharmaciens du Nouveau-Brunswick présentées dans ce tableau ont été fournies par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick et pourraient inclure des catégories de membres inscrits différentes.

Pour 2008 seulement, toutes les données sur les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick et, pour 2007, toutes les données soumises par le Newfoundland and Labrador Pharmacy Board et par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

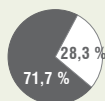
Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Les statistiques sur la population proviennent de Statistique Canada (*Estimations démographiques trimestrielles*, volume 2, no 4 [26 mars 2009], numéro 91-002-X au catalogue).

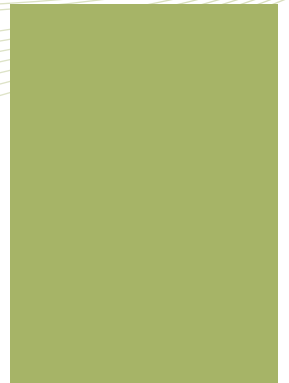
Les données de l'ICIS sont différentes des statistiques des organismes provinciaux de réglementation et des gouvernements territoriaux en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens et Base de données sur le personnel de la santé, Institut canadien d'information sur la santé et Statistique Canada (estimations démographiques).



■ Disponibilité des données sur le nombre de pharmaciens en 2008



Chapitre 2

Caractéristiques
démographiques



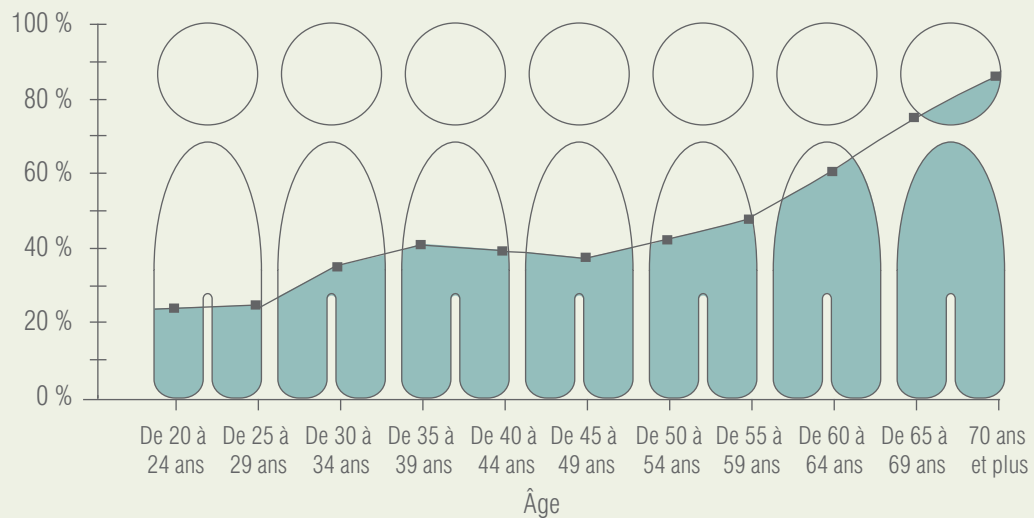
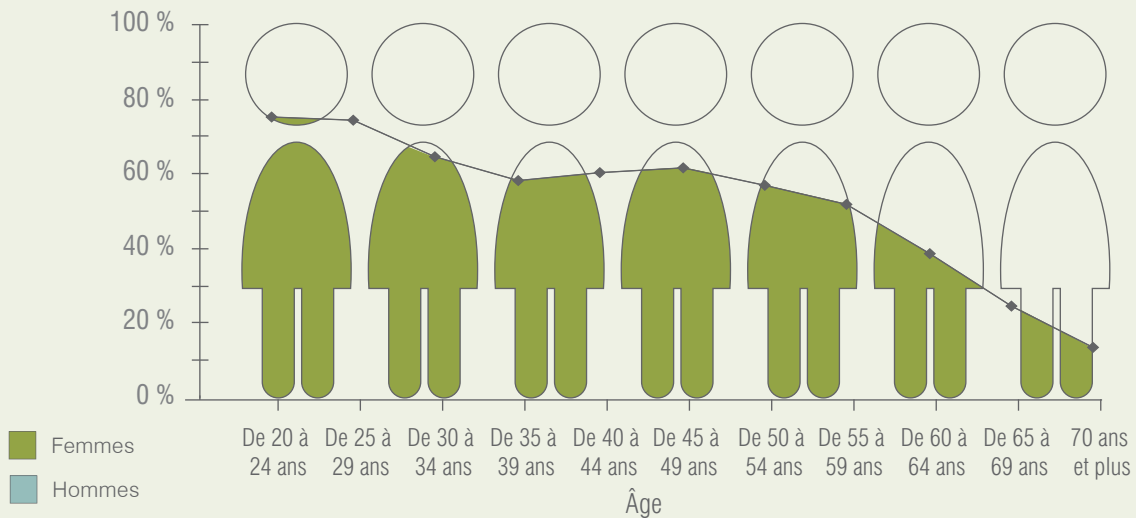
La présence des femmes au sein de la main-d'œuvre chez les pharmaciens est plus marquée. La main-d'œuvre chez les pharmaciens, traditionnellement composée d'hommes, compte un nombre croissant de femmes. En fait, 71,3 % des nouveaux diplômés^{xvii} étaient des femmes.

La répartition **selon le sexe** au sein de la main-d'œuvre chez les pharmaciens a-t-elle **évolué** au fil du temps?

En général, les femmes représentaient une grande proportion des jeunes pharmaciens (75 % des 30 ans et moins), tandis que les hommes se retrouvaient en majorité parmi les pharmaciens plus âgés (70 % des 60 ans et plus). Une tendance semblable a été observée dans la plupart des provinces participantes chez les 30 ans et moins. Pour ce qui est des pharmaciens âgés de 60 ans et plus, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, tous (100 %) étaient des hommes.

^{xvii}. Pharmaciens dont l'année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie est 2007 ou 2008.

Un nombre croissant de femmes ont intégré la main-d'œuvre chez les pharmaciens au cours des dernières années



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2008, les données sur tous les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travail en pharmacie* puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour sexe : total (1; < 0,1 %).

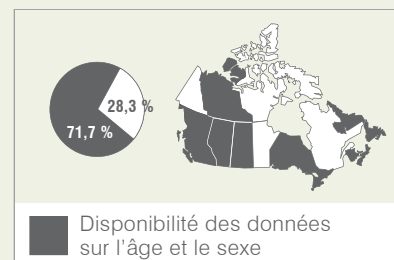
Pourcentage de valeurs *inconnu* pour année de naissance : total (2; < 0,1 %).

Les données de l'ICIS sont différentes de celles des organismes provinciaux de réglementation et des gouvernements territoriaux en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.



Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre chez les pharmaciens

Tableau 3 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le sexe,
provinces et territoires d'inscription sélectionnés, 2008

	Femmes		Hommes		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
T.-N.-L.	293	51,3	278	48,7	571
Î.-P.-É.	103	64,0	58	36,0	161
N.-É.	755	69,1	338	30,9	1 093
N.-B.	459	66,4	232	33,6	691
Ont.	5 583	56,9	4 230	43,1	9 813
Sask.	715	62,8	423	37,2	1 138
Alb.	2 229	62,5	1 337	37,5	3 566
C.-B.	2 119	56,5	1 634	43,5	3 753
T.N.-O.	12	60,0	8	40,0	20
Total	12 268	59,0	8 538	41,0	20 806

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, de Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2008, les données sur tous les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie* puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour sexe : Nouveau-Brunswick (1; 0,1 %), total (1; < 0,01 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des statistiques des organismes provinciaux de réglementation et des gouvernements territoriaux en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS. Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

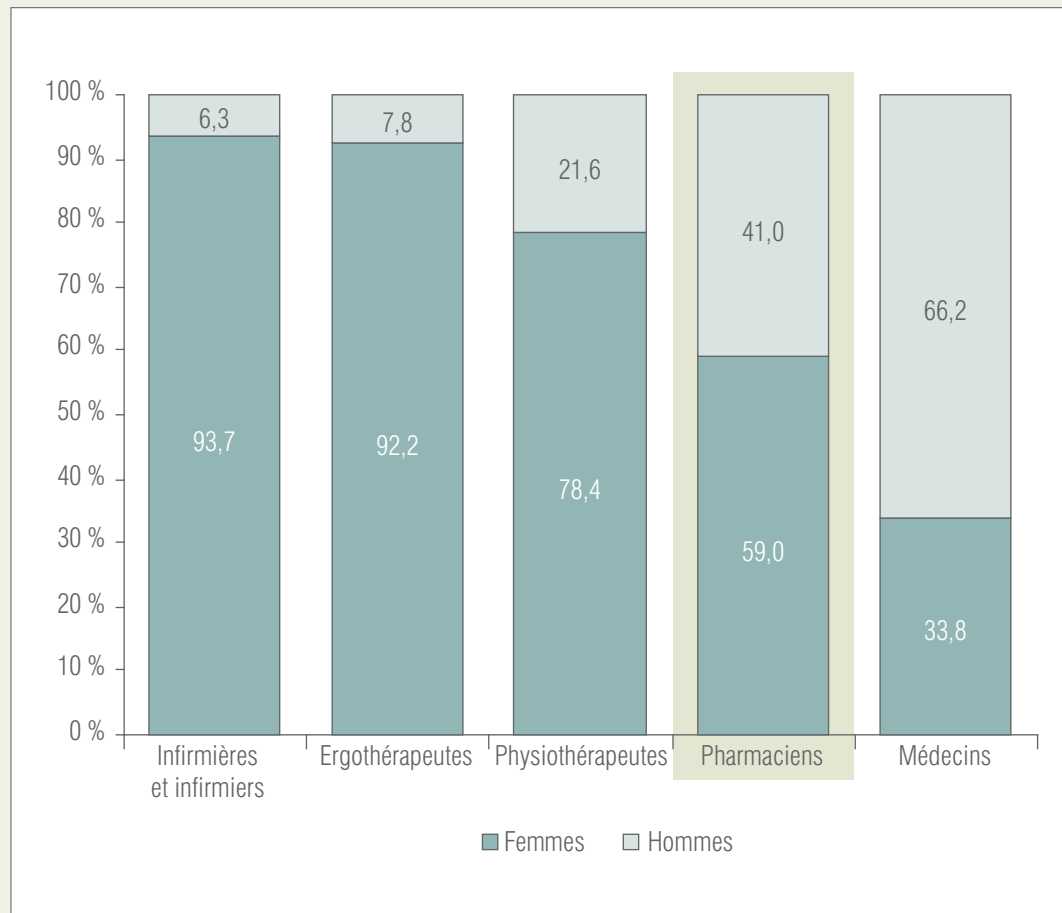
Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Comparaison selon le sexe

Main-d'œuvre chez les pharmaciens était constituée d'un nombre équilibré d'hommes et de femmes comparativement aux autres professions.

Professionnels de la santé selon le sexe



(Voir les remarques à la page suivante.)

Remarques

Infirmières et infirmiers réglementés

Les statistiques sur les infirmières et infirmiers sont basées sur les données de 2007. En 2007, l'Ordre des infirmières autorisées du Manitoba a soumis des tableaux de données globales sur le sexe de ses membres.

Les infirmières et infirmiers réglementés comprennent les infirmières et infirmiers autorisés, les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés.

Ergothérapeutes

Le total pour le Canada comprend le Québec.

Les données du Québec présentées dans cette figure sont tirées de la Base de données sur le personnel de la santé, qui rend compte du nombre d'ergothérapeutes inscrits actifs (données de 2008 au 31 mars 2009). Par conséquent, les données du Québec pourraient inclure des catégories différentes de membres inscrits. Les données du Québec contenues dans la figure ci-dessus devraient être utilisées dans les limites indiquées à la section des notes méthodologiques du rapport *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, de 1997 à 2006 — guide de référence*. Les totaux agrégés relatifs au sexe des ergothérapeutes inscrits du Manitoba ont été fournis par le ministère de la Santé du Manitoba.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour sexe : total (1; 0,01 %).

Physiothérapeutes

Les données du Yukon n'étaient pas disponibles.

Puisqu'il n'existe aucun organisme de réglementation dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les données n'étaient pas disponibles pour ces territoires.

Le Nova Scotia College of Physiotherapists a fourni des données agrégées pour la Nouvelle-Écosse. Celles-ci comprennent les types d'inscription complète, délimitée et temporaire, ainsi que les membres inscrits qui se trouvent hors de la province, qui sont inactifs et qui ne pratiquent pas, selon la définition du collège.

Les totaux agrégés relatifs au sexe des physiothérapeutes inscrits du Manitoba ont été fournis par le ministère de la Santé du Manitoba.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour sexe : total (4; < 0,1 %).

Pharmaciens

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2008, les données sur tous les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour sexe : total (1; < 0,01 %).

Médecins

Les statistiques sur les médecins sont basées sur les données de 2007.

Exclut les résidents et les médecins non autorisés qui ont demandé à ce que les renseignements à leur sujet ne soient pas publiés au 31 décembre de l'année de référence. Inclut les médecins en pratique clinique et non clinique.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés, Base de données sur les ergothérapeutes, Base de données sur les physiothérapeutes, Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Base de données médicales Scott's et Base de données sur le personnel de la santé, Institut canadien d'information sur la santé, ministère de la Santé du Manitoba et Nova Scotia College of Physiotherapists.

Tableau 4 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le sexe et la tranche d'âge de 10 ans, provinces et territoires d'inscription sélectionnés, 2008

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Ont.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Nombre									
Femmes									
De 20 à 29 ans	69	18	134	75	685	140	445	399	1 965
De 30 à 39 ans	90	43	236	163	1 656	231	679	614	3 712
De 40 à 49 ans	101	27	222	134	1 724	157	564	602	3 531
De 50 à 59 ans	33	15	147	81	1 167	154	440	409	2 446
60 ans et plus	0	0	16	5	351	33	101	95	601
Total	293	103	755	458	5 583	715	2 229	2 119	12 255
Hommes									
De 20 à 29 ans	21	*	24	**	231	35	136	190	637
De 30 à 39 ans	70	13	109	76	1 078	98	432	428	2 304
De 40 à 49 ans	79	18	84	62	1 105	96	363	420	2 227
De 50 à 59 ans	65	**	73	**	1 038	96	255	403	1 930
60 ans et plus	43	12	48	29	778	98	151	193	1 352
Total	278	58	338	232	4 230	423	1 337	1 634	8 530
Pourcentage									
Femmes									
De 20 à 29 ans	23,5	17,5	17,7	16,4	12,3	19,6	20,0	18,8	16,0
De 30 à 39 ans	30,7	41,7	31,3	35,6	29,7	32,3	30,5	29,0	30,3
De 40 à 49 ans	34,5	26,2	29,4	29,3	30,9	22,0	25,3	28,4	28,8
De 50 à 59 ans	11,3	14,6	19,5	17,7	20,9	21,5	19,7	19,3	20,0
60 ans et plus	0,0	0,0	2,1	1,1	6,3	4,6	4,5	4,5	4,9
Hommes									
De 20 à 29 ans	7,6	*	7,1	**	5,5	8,3	10,2	11,6	7,5
De 30 à 39 ans	25,2	22,4	32,2	32,8	25,5	23,2	32,3	26,2	27,0
De 40 à 49 ans	28,4	31,0	24,9	26,7	26,1	22,7	27,2	25,7	26,1
De 50 à 59 ans	23,4	**	21,6	**	24,5	22,7	19,1	24,7	22,6
60 ans et plus	15,5	20,7	14,2	12,5	18,4	23,2	11,3	11,8	15,8

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2008, les données sur tous les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie* puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour *sexe* : Nouveau-Brunswick (1; 0,1 %), total (1; < 0,1 %).

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour *année de naissance* : Nouveau-Brunswick (2; 0,3 %), total (2; < 0,1 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Répartition selon l'âge

Le pourcentage de pharmaciens âgés de moins de 30 ans était supérieur à celui de pharmaciens âgés de 60 ans et plus dans chaque province, à l'exception de l'Ontario. Cette province présentait la proportion la plus élevée de pharmaciens plus âgés et la proportion la plus faible de jeunes pharmaciens.

Tableau 5 Main-d'œuvre chez les pharmaciens par tranche d'âge de 10 ans et âge moyen, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

	De 20 à 29 ans		De 30 à 39 ans		De 40 à 49 ans		De 50 à 59 ans		60 ans et plus		Total	Âge moyen
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		
T.-N.-L.	90	15,8	160	28,0	180	31,5	98	17,2	43	7,5	571	42,0
Î.-P.-É.	22	13,7	56	34,8	45	28,0	26	16,1	12	7,5	161	41,9
N.-É.	158	14,5	345	31,6	306	28,0	220	20,1	64	5,9	1 093	41,8
N.-B.	93	13,5	239	34,6	196	28,4	128	18,6	34	4,9	690	41,2
Ont.	916	9,3	2 734	27,9	2 829	28,8	2 205	22,5	1 129	11,5	9 813	44,7
Sask.	175	15,4	329	28,9	253	22,2	250	22,0	131	11,5	1 138	43,2
Alb.	581	16,3	1 111	31,2	927	26,0	695	19,5	252	7,1	3 566	41,5
C.-B.	589	15,7	1 042	27,8	1 022	27,2	812	21,6	288	7,7	3 753	42,5
Total	2 624	12,6	6 016	28,9	5 758	27,7	4 434	21,3	1 953	9,4	20 785	43,3

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2008, les données sur tous les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie* puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour *année de naissance* : Nouveau-Brunswick (2; 0,3 %),

total (2; 0,01 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la

méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets

sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

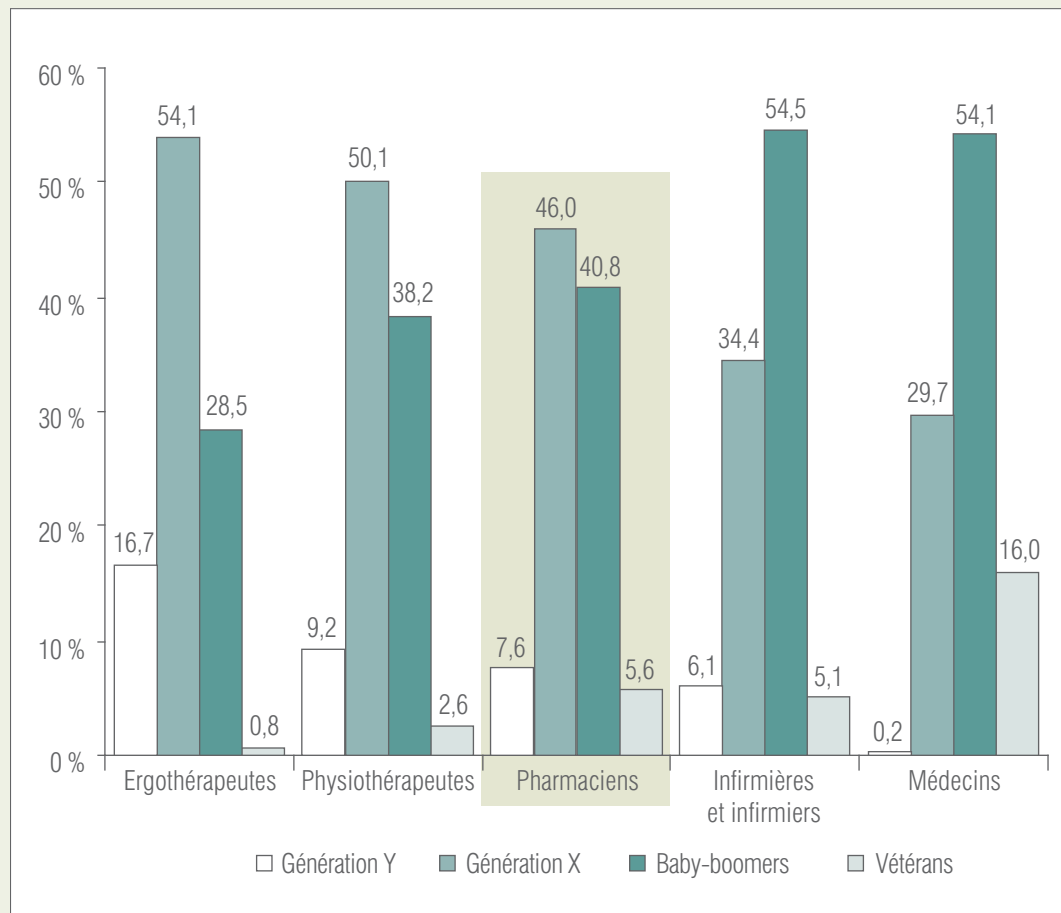
Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Comparaison selon l'âge

Comparativement aux autres dispensateurs de soins de santé, les pharmaciens présentent une répartition équilibrée de membres des jeunes générations et des générations plus âgées. Ils n'étaient pas aussi jeunes que les professionnels de la réadaptation (ergothérapeutes et physiothérapeutes), mais étaient légèrement plus jeunes que les infirmières et infirmiers et que les médecins.

Professionnels de la santé selon l'âge



(Voir les remarques à la page suivante.)

Remarques

Vétérans : nés entre 1922 et 1945.

Baby-boomers : nés entre 1946 et 1964.

Génération X : nés entre 1965 et 1980.

Génération Y : nés après 1980.

Ergothérapeutes

Le total pour le Canada comprend le Québec.

Les données du Québec présentées dans cette figure sont tirées de la Base de données sur le personnel de la santé, qui rend compte du nombre d'ergothérapeutes inscrits actifs (données de 2008 au 31 mars 2009). Par conséquent, les données du Québec pourraient inclure des catégories différentes de membres inscrits. Les données du Québec contenues dans la figure ci-dessus devraient être utilisées dans les limites indiquées à la section Notes méthodologiques du rapport *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, de 1997 à 2006 — guide de référence*.

Les totaux agrégés par tranche d'âge de cinq ans pour les ergothérapeutes inscrits du Manitoba ont été fournis par le ministère de la Santé du Manitoba.

Les données du Québec sont fondées sur des tranches d'âge de cinq ans. Par conséquent, elles ne permettent pas d'établir une correspondance exacte entre l'année de naissance et les tranches d'âge de chaque génération.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour âge : total (18; 0,2 %).

Physiothérapeutes

Les données de la Nouvelle-Écosse et du Yukon n'étaient pas disponibles.

Puisqu'il n'existe aucun organisme de réglementation dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, les données n'étaient pas disponibles pour ces territoires.

Les données du Manitoba n'étaient pas disponibles pour les groupes d'âge générationnels.

Pharmaciens

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2008, les données sur tous les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie* puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour âge : total (2; 0,01 %).

Infirmières et infirmiers réglementés

Les statistiques sur les infirmières et infirmiers sont basées sur les données de 2007.

Non-réponse à l'*année de naissance* (pourcentage de la main-d'œuvre chez les IA) : total (36; < 0,1 %).

En 2007, l'Ordre des infirmières autorisées du Manitoba a soumis des tableaux de données globales pour les groupes d'âge.

Les infirmières et infirmiers réglementés comprennent les infirmières et infirmiers autorisés, les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés.

Médecins

Les statistiques sur les médecins sont basées sur les données de 2007.

Exclut les résidents et les médecins non autorisés qui ont demandé à ce que les renseignements à leur sujet ne soient pas publiés au 31 décembre de l'année de référence.

Inclut les médecins en pratique clinique ou non clinique.

L'âge des médecins dont la date de naissance n'était pas disponible a été calculé à partir de l'*année d'obtention du doctorat en médecine*, selon l'hypothèse qu'ils l'ont obtenu à l'âge de 25 ans.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour âge : total (445; 0,7 %).

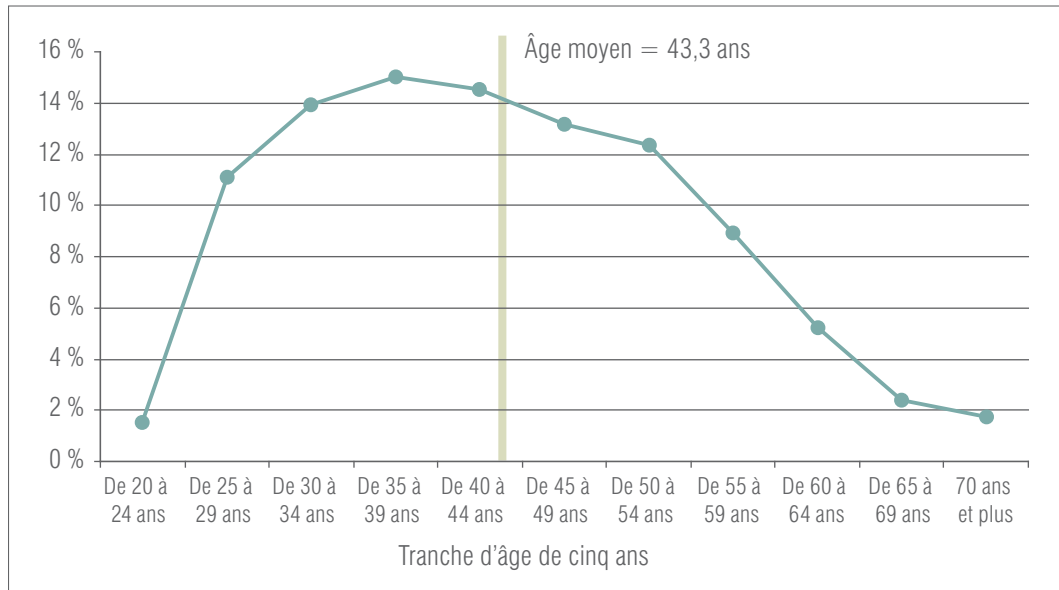
Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Sources

Base de données sur le personnel de la santé, Base de données sur les ergothérapeutes, Base de données sur les physiothérapeutes, Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés et Base de données médicales Scott's, Institut canadien d'information sur la santé; ministère de la santé du Manitoba.

Figure 2 Main-d'œuvre chez les pharmaciens par tranche d'âge de cinq ans et âge moyen, 2008



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Pour 2008 seulement, toutes les données sur les pharmaciens soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

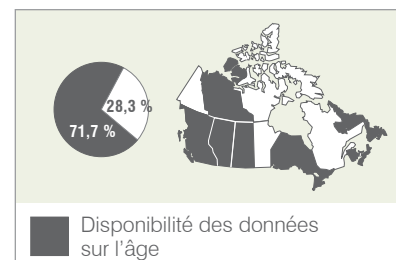
Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *année de naissance* : total (2; 0,01 %).

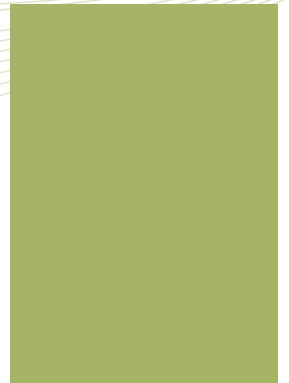
Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.





Chapitre 3

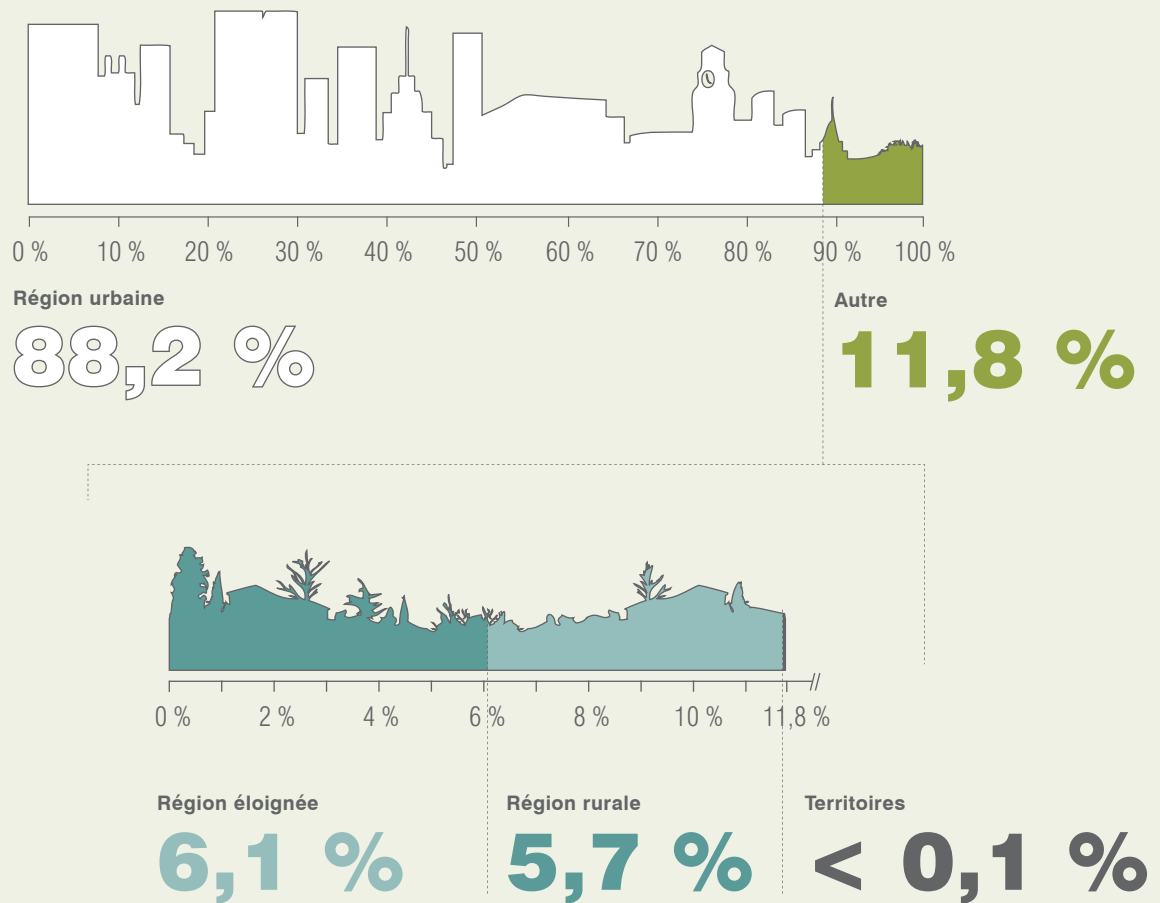
Caractéristiques
géographiques



Les pharmaciens canadiens se trouvaient surtout en région urbaine. La plupart (88,2 %) des pharmaciens travaillaient en milieu urbain, où vivait 75 % de la population du Canada. Environ le dixième (11,8 %) des pharmaciens travaillaient en milieu rural et dans de petites villes, où vivait le quart de la population².

La répartition **urbaine et rurale** des **pharmaciens** ressemblait-elle à celle de la **population canadienne** ?

Répartition dans les régions urbaines, rurales et éloignées



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles. Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où le *code postal du lieu du premier emploi* n'a pas été recueilli ou soumis.

Les valeurs *non précisé* et *inconnu* ont été supprimées de l'analyse ci-dessus.

La valeur *non précisé* signifie que le *code postal du premier emploi* n'a pas été fourni.

La valeur *inconnu* indique que le *code postal du premier emploi* a été fourni, mais qu'il ne figure pas dans le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *code postal du premier emploi* : total (159; 0,8 %).

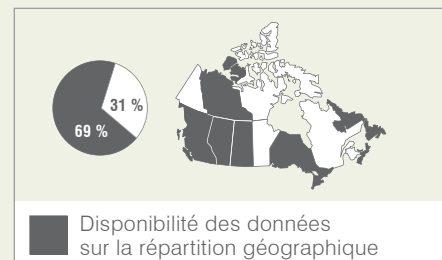
Pourcentage de valeurs *non précisé* pour *code postal du premier emploi* : total (367; 1,8 %).

Les données sur le *code postal du premier emploi* ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de mars 2008 du FCCP de Statistique Canada. Les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées reposent sur un système de classification élaboré par Statistique Canada.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS. Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.



Répartition par région urbaine et rurale

Tableau 6 Pharmaciens dans les régions urbaines, rurales et éloignées en nombre, en pourcentage et par 10 000 habitants, selon la province ou le territoire d'inscription, 2008

	Région urbaine			Région rurale et éloignée		
	Nombre	Pourcentage	Nombre de pharmaciens par 10 000 habitants	Nombre	Pourcentage	Nombre de pharmaciens par 10 000 habitants
T.-N.-L.	321	61,1	16,6	204	38,9	6,5
Î.-P.-É.	117	74,1	21,9	41	25,9	5,0
N.-É.	675	70,8	16,5	279	29,2	5,5
Ont.	9 031	93,0	9,3	681	7,0	2,7
Sask.	805	74,6	15,7	274	25,4	6,0
Alb.	2 996	85,1	12,5	526	14,9	5,9
C.-B.	3 324	91,8	10,2	295	8,2	3,5
T.N.-O.	12	60,0	6,7	8	40,0	3,4
Total	17 281	88,2	10,5	2 308	11,8	4,1

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, de Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où le *code postal du lieu du premier emploi* n'a pas été recueilli ou soumis.

Pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, la catégorie rurale et éloignée comprend également la catégorie *territoires*. Les valeurs *non précisé* et *inconnu* ont été supprimées de l'analyse ci-dessus.

La valeur *non précisé* signifie que le *code postal du premier emploi* n'a pas été fourni.

La valeur *inconnu* indique que le *code postal du premier emploi* a été fourni, mais qu'il ne figure pas dans le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *code postal du premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (5; 0,9 %), Île-du-Prince-Édouard (2; 1,2 %), Nouvelle-Écosse (8; 0,7 %), Ontario (91; 0,9 %), Saskatchewan (3; 0,3 %), Alberta (35; 1,0 %), Colombie-Britannique (15; 0,4 %), total (159; 0,8 %).

Pourcentage de valeurs *non précisé* pour *code postal du premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (41; 7,2 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (131; 12,0 %), Ontario (10; 0,1 %), Saskatchewan (56; 4,9 %), Alberta (9; 0,3 %), Colombie-Britannique (119; 3,2 %), total (367; 1,8 %).

Les données sur le *code postal du premier emploi* ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de mars 2008 du FCCP de Statistique Canada.

Les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées reposent sur un système de classification élaboré par Statistique Canada.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir de l'information plus complète.

Les statistiques sur la population urbaine et rurale sont basées sur les données du recensement de 2006 de Statistique Canada (numéro 97-550-XWF2006002 au catalogue, publié le 12 juillet 2007).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

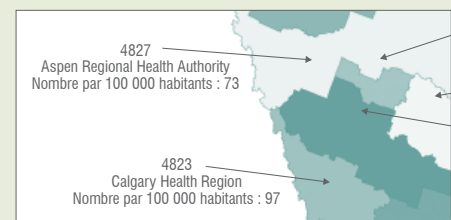
Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

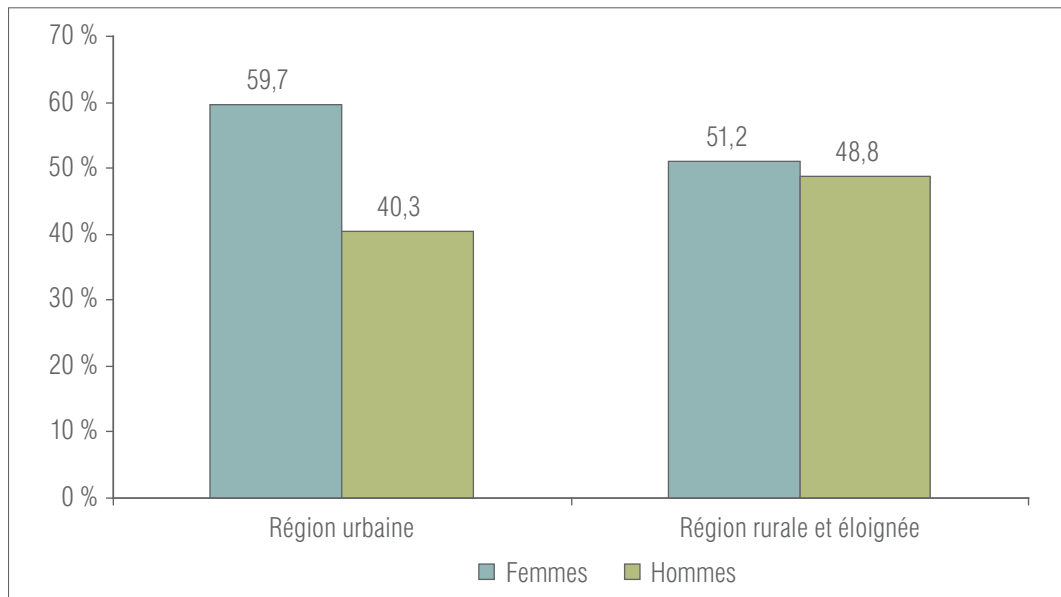
Régions sanitaires — nouveau cette année!

Les données sur le nombre de pharmaciens par région sanitaire sont présentées pour la première fois dans le rapport cette année! Veuillez vous reporter à la section sur les profils provinciaux du présent rapport pour de plus amples renseignements.



Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre chez les pharmaciens embauchée en région urbaine et rurale ou éloignée

Figure 3 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la répartition en région urbaine et rurale ou éloignée et selon le sexe, 2008



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où le *code postal du lieu du premier emploi* n'a pas été recueilli ou soumis.

Pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, la catégorie rurale et éloignée comprend également la catégorie *territoires*.

Les valeurs *non précisé* et *inconnu* ont été supprimées de l'analyse ci-dessus.

La valeur *non précisé* signifie que le *code postal du premier emploi* n'a pas été fourni.

La valeur *inconnu* indique que le *code postal du premier emploi* a été fourni, mais qu'il ne figure pas dans le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *code postal du premier emploi* : total (159; 0,8 %).

Pourcentage de valeurs *non précisé* pour *code postal du premier emploi* : total (367; 1,8 %).

Les données sur le *code postal du premier emploi* ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de mars 2008 du FCCP de Statistique Canada. Les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées reposent sur un système de classification élaboré par Statistique Canada.

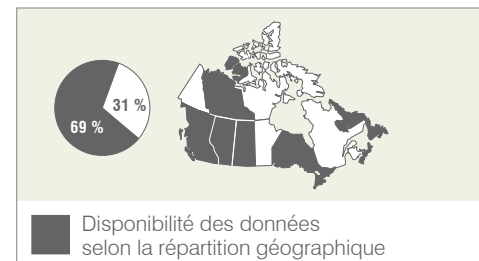
Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir de l'information plus complète.

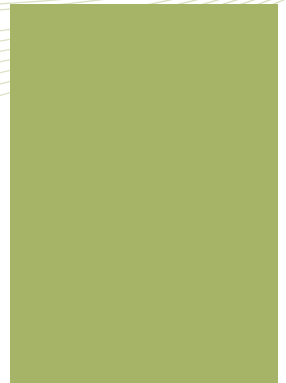
Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.





Chapitre 4

Formation



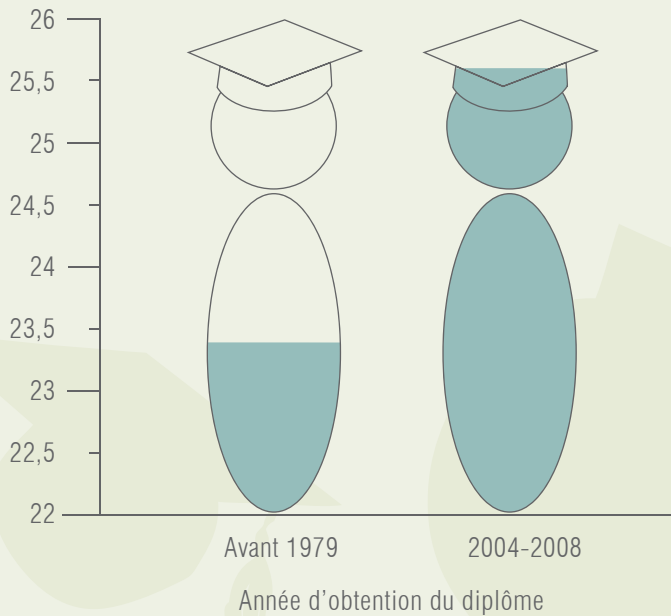


Les pharmaciens qui ont récemment intégré la main-d'œuvre étaient plus âgés que leurs homologues diplômés il y a 30 ans. Plus des trois quarts de ces derniers étaient âgés de 17 à 24 ans. Parmi les pharmaciens qui ont obtenu leur diplôme au cours des quatre dernières années, moins de la moitié étaient âgés de 17 à 24 ans. L'âge moyen d'obtention du diplôme chez les pharmaciens au cours des quatre dernières années était de 25,6 ans, tandis qu'il était de 23,4 ans il y a 30 ans.

Les récents
diplômés en pharmacie
sont **plus âgés** que leurs
prédécesseurs au moment
de leur arrivée dans la
main-d'œuvre.

Âge moyen au moment de l'obtention du diplôme

de la formation de base en pharmacie



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles. Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie n'a pas été recueillie ou soumise.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie : total (37; 0,2 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

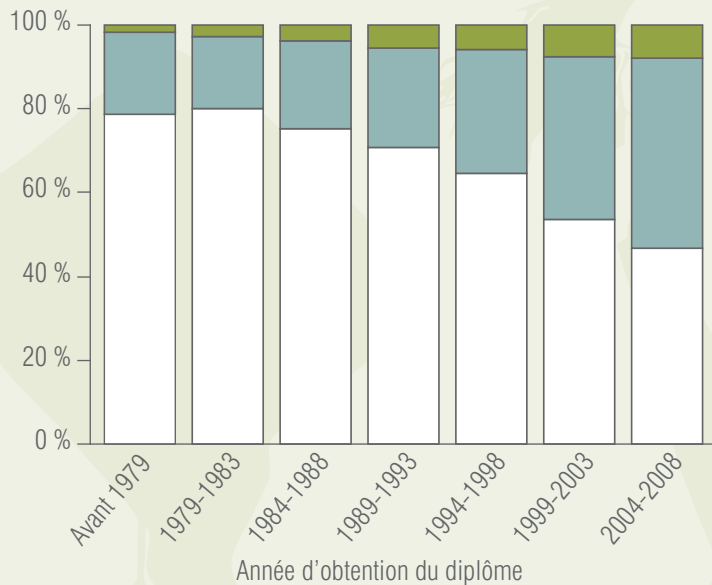
Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Âge au moment de l'obtention du diplôme

de la formation de base en pharmacie



- 30 ans et plus
- De 25 à 29 ans
- De 17 à 24 ans

69 %

31 %

Disponibilité des données de la BDPP sur l'âge au moment de l'obtention du diplôme ainsi que le nombre d'années écoulées depuis ce temps

Niveau actuel de formation en pharmacie

Tableau 8 Niveau actuel de formation de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, 2006 à 2008

	2006		2007		2008	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Diplôme	107	0,6	166	0,9	384	1,9
Baccalauréat	16 047	97,5	18 223	96,3	18 991	94,6
Maîtrise	107	0,6	189	1,0	244	1,2
PharmD	195	1,2	327	1,7	424	2,1
Doctorat	7	0,0	23	0,1	37	0,2
Total	16 463[†]	100	18 928[‡]	100	20 080[§]	100

Remarques

- † Les données de 2006 englobent l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest. Les données de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et du Nunavut n'étaient pas disponibles.
 - ‡ Les données de 2007 englobent l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest. Les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut n'étaient pas disponibles. Ces données ne comprennent pas Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et le Yukon, où le *niveau de formation* n'a pas été recueilli ou soumis.
 - § Les données de 2008 englobent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest. Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles. Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où le *niveau de formation en pharmacie* n'a pas été recueilli ou soumis.
- Le niveau actuel de formation en pharmacie correspond au niveau de formation en pharmacie le plus élevé et le plus récent déclaré par le membre inscrit.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs inconnu.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour *niveau de formation actuel en pharmacie*, 2008 : total (35; 0,2 %)

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour *niveau de formation actuel en pharmacie*, 2007 : total (51; 0,3 %)

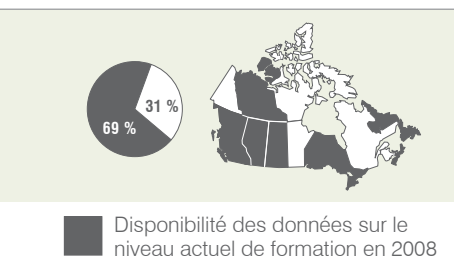
Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour *niveau de formation actuel en pharmacie*, 2006 : total (384; 2,3 %)

Les données de l'ICIS sont différentes de celles des organismes provinciaux de réglementation ou des gouvernements territoriaux en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

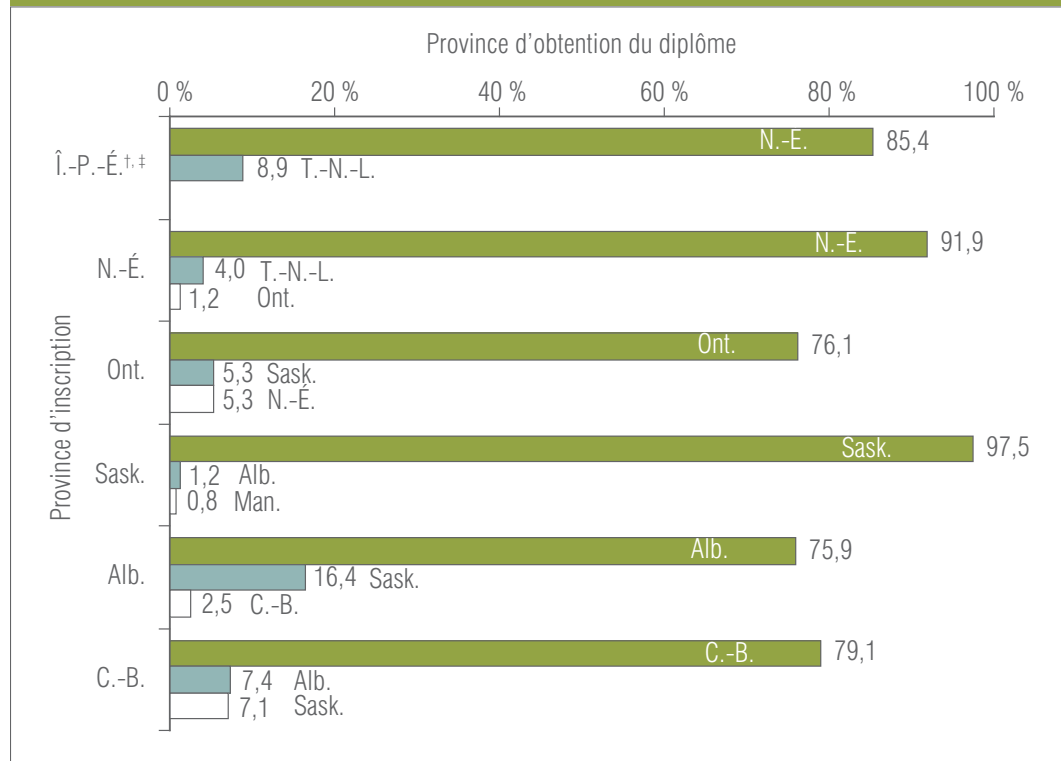
Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.



Trois principales provinces d'obtention du diplôme selon la province d'inscription

Les données sur les trois principales provinces d'obtention du diplôme de la main-d'œuvre dans chaque province d'inscription révèlent que la majorité des pharmaciens travaillent dans la province où ils ont étudié. La Saskatchewan présentait le taux de maintien en poste des diplômés le plus élevé, soit 97,5 %; les autres pharmaciens constituant la main-d'œuvre de la Saskatchewan ont obtenu leur diplôme en Alberta (1,2 %) et au Manitoba (0,8 %).

Figure 4 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la province d'inscription et les trois principales provinces d'obtention du diplôme de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, provinces sélectionnées, 2008



Remarques

† Aucun programme d'études de deuxième cycle en pharmacie n'est offert à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

‡ Seules les deux principales provinces d'obtention du diplôme ont été utilisées pour l'Île-du-Prince-Édouard en raison de la faible valeur des cellules.

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'université d'obtention du diplôme de formation de base ou du dernier diplôme obtenu en pharmacie n'a pas été recueillie ou soumise.

Les données ne comprennent pas Terre-Neuve-et-Labrador en raison d'une forte proportion de valeurs manquantes.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison de la faible valeur des cellules.

Pourcentage de valeurs inconnu pour université d'obtention du dernier diplôme en pharmacie :

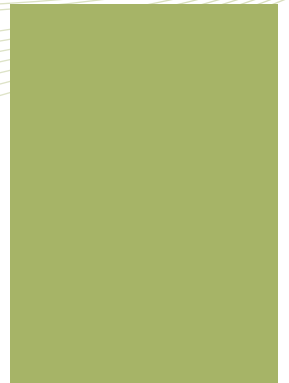
Nouvelle-Écosse (6; 0,6 %), Ontario (66; 0,7 %), Saskatchewan (26; 2,3 %), Colombie-Britannique (501; 13,4 %), total (599; 2,9 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.



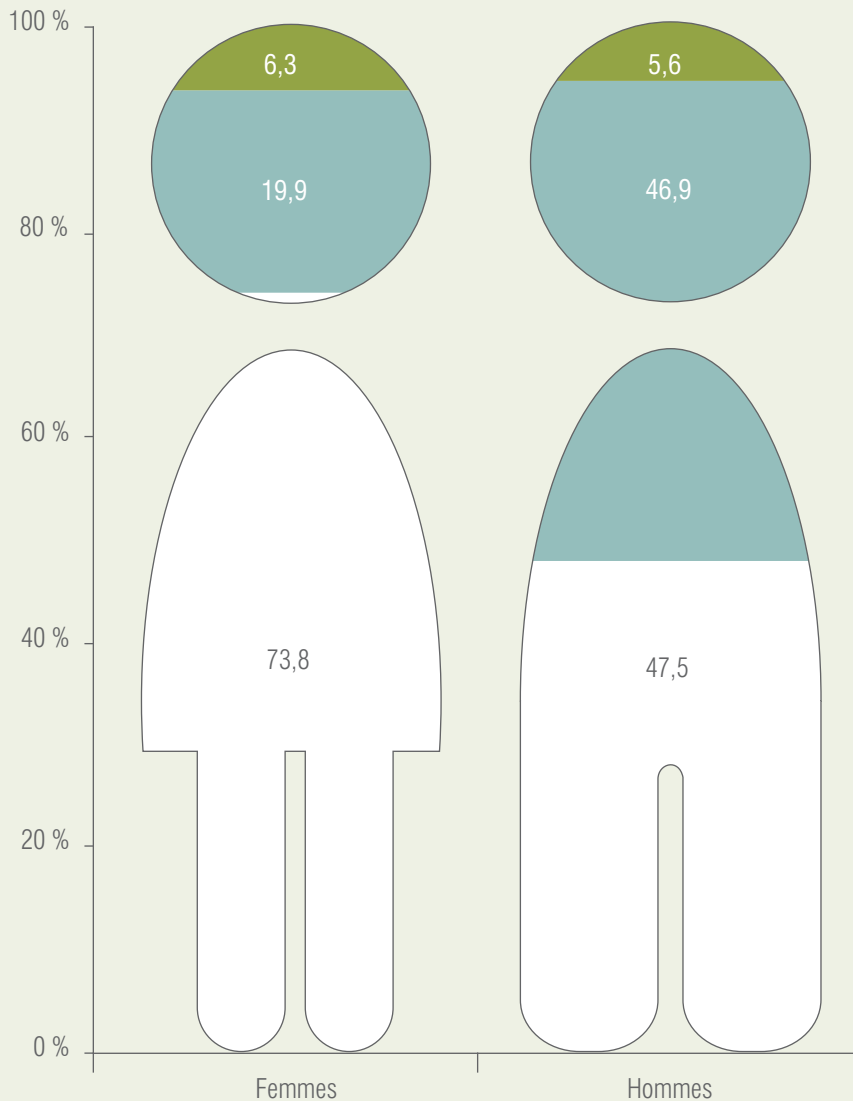
Chapitre 5

Emploi

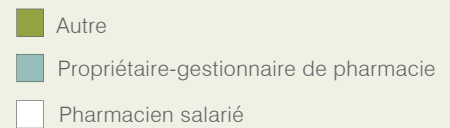


La proportion d'hommes propriétaires-gestionnaires de pharmacie représentait plus de deux fois celle de leurs homologues féminines. Chez les femmes, plus nombreuses étaient celles qui travaillaient à titre de pharmaciennes salariées. En outre, plus de 70 % des nouveaux diplômés ayant intégré la main-d'œuvre étaient des femmes, et la plupart de ces nouveaux diplômés (92,7 %) occupaient un poste de pharmacien salarié.

Plus **d'hommes** que
de **femmes** étaient
propriétaires-gestionnaires
de pharmacie.



Type de poste occupé par les pharmaciens selon le sexe



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les résultats ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'ICIS n'a pas recueilli ou reçu les données sur le poste pour 2008.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour poste au premier emploi : total (553; 2,7 %).

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Propriétaire-gestionnaire de pharmacie : propriétaire de pharmacie dont les fonctions principales consistent à exploiter une pharmacie et peuvent comporter une part de service direct à la clientèle.

Gestionnaire de pharmacie : exerce ses fonctions principales dans le cadre de l'exploitation quotidienne d'une pharmacie, avec une part importante de service direct à la clientèle.

Pharmacien salarié : exerce ses fonctions principales en fournissant directement des services de pharmacie aux clients.

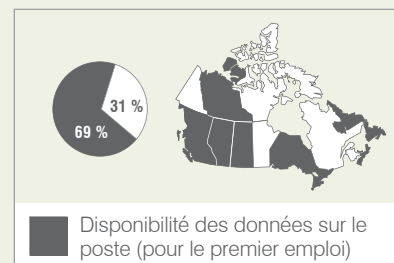
Autres comprend les directeurs de pharmacie, les chefs ou coordonnateurs en milieu institutionnel, les pharmaciens-conseils, les enseignants, les chercheurs, les pharmaciens industriels et d'autres postes non précisés.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

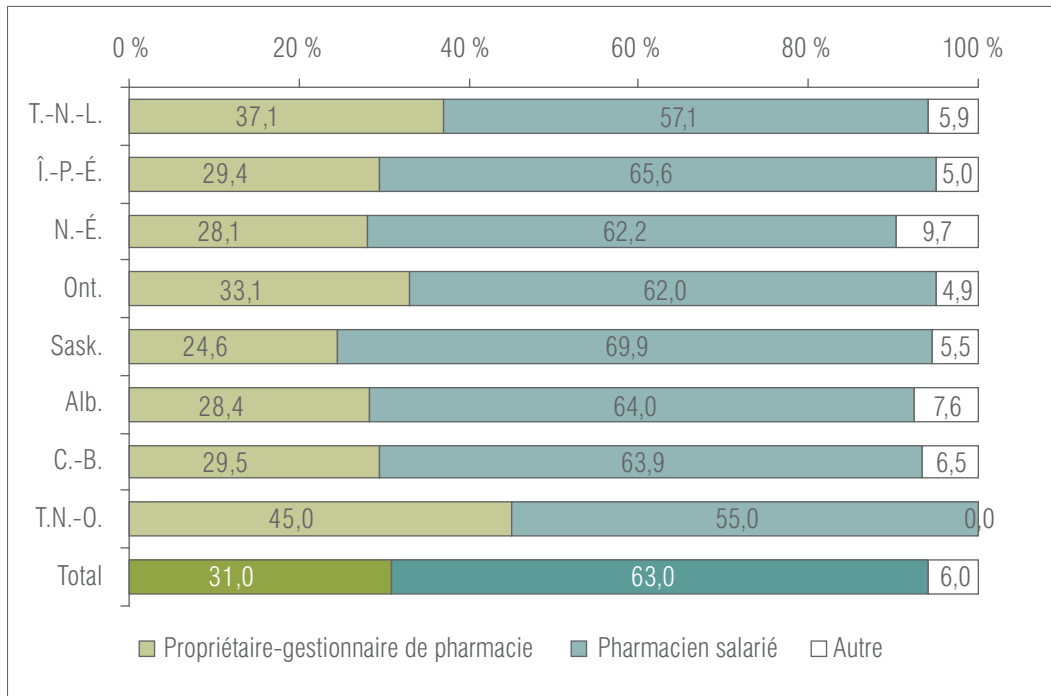
Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.



Poste occupé

Figure 5 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le poste au premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'ICIS n'a pas demandé ou reçu les données sur le poste pour 2008.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *poste au premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (42; 7,4 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (60; 5,5 %), Ontario (20; 0,2 %), Saskatchewan (139; 12,2 %), Colombie-Britannique (291; 7,8 %), total (553; 2,7 %).

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Propriétaire-gestionnaire de pharmacie : propriétaire de pharmacie dont les fonctions principales consistent à exploiter une pharmacie et peuvent comporter une part de service direct à la clientèle.

Gestionnaire de pharmacie : exerce ses fonctions principales dans le cadre de l'exploitation quotidienne d'une pharmacie, avec une part importante de service direct à la clientèle.

Pharmacien salarié : exerce ses fonctions principales en fournissant directement des services de pharmacie aux clients.

Autres comprend les directeurs de pharmacie, les chefs ou coordonnateurs en milieu institutionnel, les pharmaciens-conseils, les enseignants, les chercheurs, les pharmaciens industriels et d'autres postes non précisés.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre chez les pharmaciens salariés par rapport aux propriétaires-gestionnaires de pharmacie

Tableau 9 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le sexe et le poste au premier emploi sélectionné, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

	Pharmaciens salariés				Total	Propriétaires-gestionnaires de pharmacie				Total
	Femmes		Hommes			Femmes		Hommes		
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
T.-N.-L.	181	59,9	121	40,1	302	76	38,8	120	61,2	196
Î.-P.-É.	77	73,3	28	26,7	105	21	44,7	26	55,3	47
N.-É.	485	75,4	158	24,6	643	155	53,4	135	46,6	290
Ont.	4 057	66,8	2 014	33,2	6 071	1 188	36,7	2 051	63,3	3 239
Sask.	536	76,8	162	23,2	698	96	39,0	150	61,0	246
Alb.	1 656	72,6	626	27,4	2 282	420	41,5	593	58,5	1 013
C.-B.	1 505	68,0	708	32,0	2 213	333	32,6	690	67,4	1 023
Total	8 497	69,0	3 817	31,0	12 314	2 289	37,8	3 765	62,2	6 054

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les résultats ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'ICIS n'a pas recueilli ou reçu les données sur le poste pour 2008.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour *poste au premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (42; 7,4 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (60; 5,5 %), Ontario (20; 0,2 %), Saskatchewan (139; 12,2 %), Colombie-Britannique (291; 7,8 %), total (553; 2,7 %).

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Propriétaire-gestionnaire de pharmacie : propriétaire de pharmacie dont les fonctions principales consistent à exploiter une pharmacie et peuvent comporter une part de service direct à la clientèle.

Gestionnaire de pharmacie : exerce ses fonctions principales dans le cadre de l'exploitation quotidienne d'une pharmacie, avec une part importante de service direct à la clientèle.

Pharmacien salarié : exerce ses fonctions principales en fournissant directement des services de pharmacie aux clients.

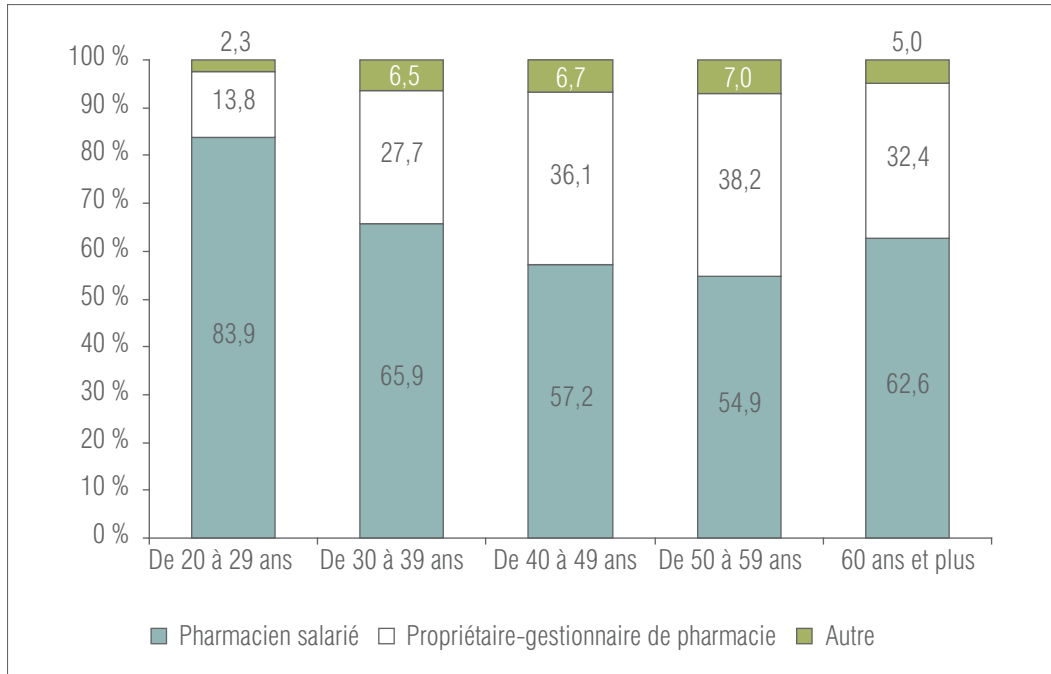
Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Figure 6 Main-d'œuvre chez les pharmaciens par tranche d'âge de 10 ans et le poste au premier emploi, 2008

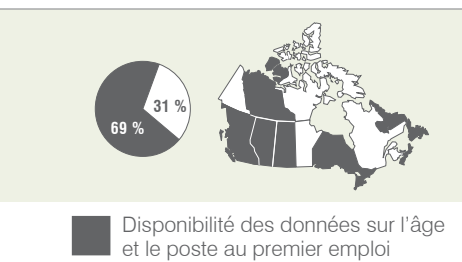


Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.
 Les résultats ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'ICIS n'a pas recueilli ou reçu les données sur le poste pour 2008.
 Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.
 Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *poste au premier emploi* : total (553; 2,7 %).
Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.
Propriétaire-gestionnaire de pharmacie : propriétaire de pharmacie dont les fonctions principales consistent à exploiter une pharmacie et peuvent comporter une part de service direct à la clientèle.
Gestionnaire de pharmacie : exerce ses fonctions principales dans le cadre de l'exploitation quotidienne d'une pharmacie, avec une part importante de service direct à la clientèle.
Pharmacien salarié : exerce ses fonctions principales en fournissant directement des services de pharmacie aux clients.
Autres comprend les directeurs de pharmacie, les chefs ou coordonnateurs en milieu institutionnel, les pharmaciens-conseils, les enseignants, les chercheurs, les pharmaciens industriels et d'autres postes non précisés.
 Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.
 Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

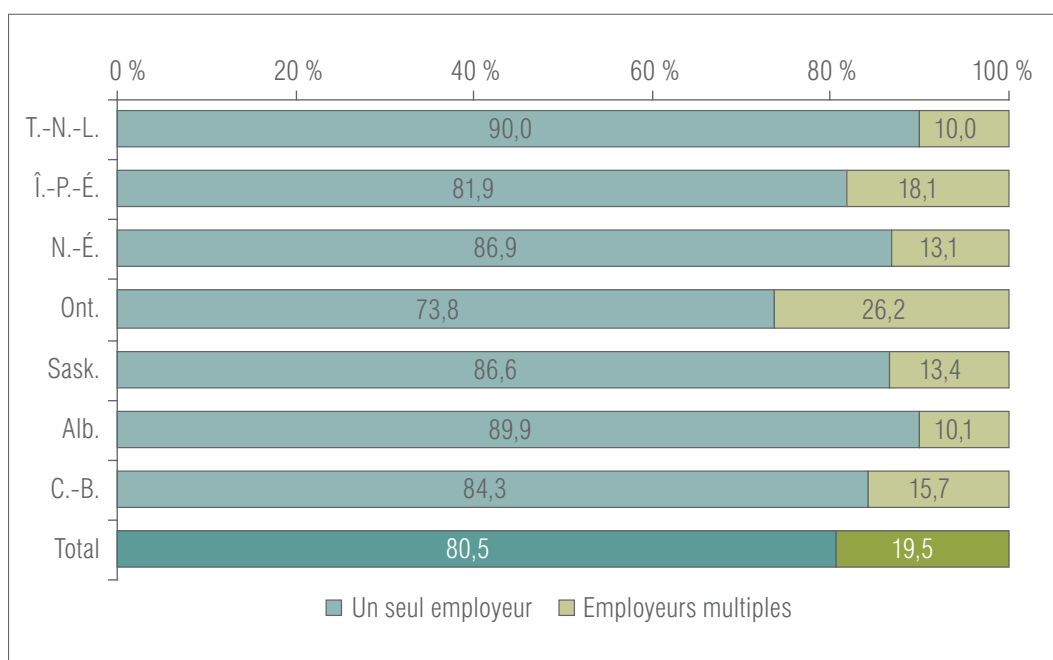
Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.



Un seul ou plusieurs employeurs

Les pharmaciens étaient plus susceptibles d'avoir plusieurs employeurs que la population active générale du Canada. Au Canada, la main-d'œuvre occupant plusieurs emplois comptait pour 5,3 % de l'ensemble des travailleurs³, par rapport à 19,5 % chez les pharmaciens.

Figure 7 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le nombre d'employeurs, provinces d'inscription sélectionnées, 2008



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles. Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest, où les renseignements sur le *premier*, le *deuxième* ou le *troisième emploi* n'ont pas été recueillis ou soumis. Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour le *nombre d'employeurs* : Terre-Neuve-et-Labrador (41; 7,2 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (56; 5,1 %), Saskatchewan (1; 0,1 %), Colombie-Britannique (20; 0,5 %), total (119; 0,6 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

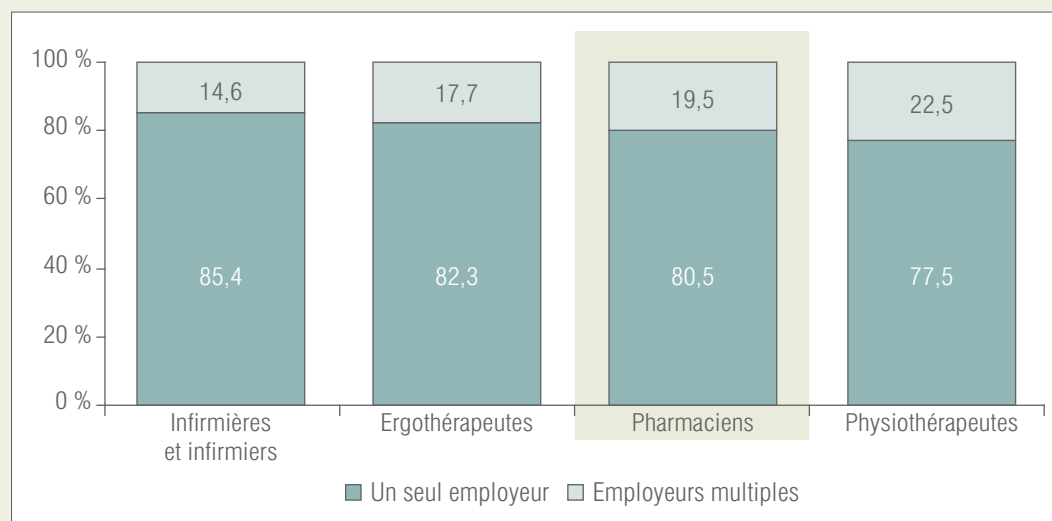
Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Comparaison selon le nombre d'employeurs

19,5 % des pharmaciens travaillaient pour plus d'un employeur, ce qui constitue une proportion semblable à celle des autres dispensateurs de soins de santé.

Professionnels de la santé selon le nombre d'employeurs



Remarques

Infirmières et infirmiers réglementés

Les statistiques sur les infirmières et infirmiers sont basées sur les données de 2007.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *statut d'emplois multiples* : total (1 075; 0,3 %).

Les infirmières et infirmiers réglementés comprennent les infirmières et infirmiers autorisés, les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés.

Ergothérapeutes

Les données du Québec n'étaient pas disponibles.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *statut d'emplois multiples* : total (2; < 0,1 %).

Pharmaciens

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest, où les renseignements sur le *premier*, le *deuxième* ou le *troisième* emploi n'ont pas été recueillis ou soumis.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *statut d'emplois multiples* : total (119; 0,6 %).

Physiothérapeutes

Les données de la Nouvelle-Écosse et du Yukon n'étaient pas disponibles.

Puisqu'il n'existe aucun organisme de réglementation dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, aucune donnée n'était disponible pour ces territoires.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *statut d'emplois multiples* : total (64; 0,4 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés, Base de données sur les ergothérapeutes, Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens et Base de données sur les physiothérapeutes, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 10 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le nombre d'employeurs et le sexe, 2008

	Un seul employeur		Employeurs multiples		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Femmes	9 622	82,1	2 104	17,9	11 726
Hommes	6 463	78,3	1 787	21,7	8 250
Total	16 085	80,5	3 891	19,5	19 976

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest, où les renseignements sur le *premier*, le *deuxième* ou le *troisième emploi* n'ont pas été recueillis ou soumis.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour le nombre d'employeurs : total (119; 0,6 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 11 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le nombre d'employeurs et par tranche d'âge de 10 ans, 2008

	Un seul employeur		Employeurs multiples		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
De 20 à 29 ans	2 113	85,4	362	14,6	2 475
De 30 à 39 ans	4 645	80,9	1 099	19,1	5 744
De 40 à 49 ans	4 415	79,5	1 135	20,5	5 550
De 50 à 59 ans	3 416	79,6	878	20,4	4 294
60 ans et plus	1 496	78,2	417	21,8	1 913
Total	16 085	80,5	3 891	19,5	19 976

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et les Territoires du Nord-Ouest, où les renseignements sur le *premier*, le *deuxième* ou le *troisième emploi* n'ont pas été recueillis ou soumis.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

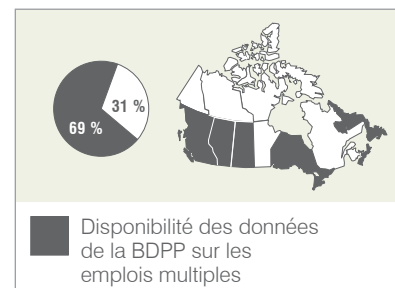
Pourcentage de valeurs *inconnu* pour le nombre d'employeurs : total (119; 0,6 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.



Catégorie d'emploi

Tableau 12 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la catégorie du premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

	Employé permanent		Employé temporaire ou occasionnel		Travailleur autonome		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
T.-N.-L.	441	83,4	35	6,6	53	10,0	529
Î.-P.-É.	146	91,3	8	5,0	6	3,8	160
N.-É.	896	86,7	49	4,7	88	8,5	1 033
Sask.	840	79,2	68	6,4	153	14,4	1 061
Alb.	2 987	83,8	196	5,5	383	10,7	3 566
C.-B.	3 024	87,9	245	7,1	173	5,0	3 442
Total	8 352	85,1	603	6,1	856	8,7	9 811

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'ICIS n'a pas recueilli ou reçu les données sur la *catégorie d'emploi* pour 2008.

Les données ne comprennent pas l'Ontario, puisque l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario n'était pas en mesure de préciser la *catégorie d'emploi* et a plutôt indiqué que la totalité de ses membres actifs dont les données ont été soumises à l'ICIS avaient le statut d'employé permanent.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *catégorie d'emploi au premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (42; 7,4 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (60; 5,5 %), Saskatchewan (77; 6,8 %), Colombie-Britannique (311; 8,3 %), total (491; 4,8 %).

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Employé permanent : statut d'employé permanent avec une durée d'emploi indéterminée (aucune date de fin prévue) et un nombre d'heures de travail par semaine garanti ou fixe.

Travailleur autonome : personne qui exerce la profession de façon autonome et qui exploite sa propre entreprise économique. La personne peut être le propriétaire actif d'une entreprise constituée ou non en personne morale ou d'un cabinet professionnel ou entretenir une relation d'affaires caractérisée par des ententes verbales ou écrites stipulant qu'elle consent à fournir un service précis à un payeur qui en retour lui versera une somme d'argent.

Employé temporaire : statut d'employé temporaire avec une durée d'emploi déterminée, dont la date d'entrée en fonction et la date de départ sont précisées, et un nombre d'heures de travail par semaine garanti ou fixe.

Employé occasionnel : statut d'employé occasionnel sans nombre d'heures de travail par semaine garanti ou fixe.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Lieu de travail

Tableau 13 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le lieu de travail du premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

	Hôpital et autres établissements de santé		Pharmacie communautaire		Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé		Autre		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
T.-N.-L.	93	17,5	405	76,4	*	*	**	**	530
Î.-P.-É.	27	16,9	124	77,5	0	0,0	9	5,6	160
N.-É.	171	16,5	795	76,7	14	1,4	57	5,5	1 037
Ont.	1 707	17,4	7 432	75,8	634	6,5	38	0,4	9 811
Alb.	718	20,1	2 629	73,7	28	0,8	191	5,4	3 566
C.-B.	720	19,4	2 840	76,7	**	**	**	**	3 705
Total	3 436	18,3	14 225	75,6	687	3,7	461	2,5	18 809

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.

** Chiffre supprimé par souci de confidentialité; la valeur de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, où le *lieu de travail* n'a pas été demandé ou soumis à l'ICIS en 2008.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Nombre et pourcentage de valeurs *inconnu* pour le *lieu de travail du premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (41; 7,2 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (56; 5,1 %), Ontario (2; 0,02 %), Colombie-Britannique (48; 1,3 %), total (148; 0,8 %).

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Hôpital et autres établissements de santé : cette catégorie inclut également les établissements de réadaptation, de santé mentale et de soins pour bénéficiaires internes.

Pharmacie communautaire : milieu de vente au détail où les médicaments et certains produits connexes sont vendus surtout directement aux clients (en personne).

Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé : industrie liée à la santé dont les activités ne visent pas la prestation de services directs de santé, mais concernent plutôt des produits, des services ou des activités de vente liés à la santé (entreprises de dispositifs médicaux, compagnies pharmaceutiques, assureurs, etc.).

Autres : comprend les autres pharmacies, les centres de pratique professionnelle en groupe, les centres de santé communautaires, les autres pharmacies en milieu communautaire, les établissements d'enseignement postsecondaire, les associations, gouvernements ou organismes paragouvernementaux, les sièges sociaux de pharmacies communautaires et d'autres lieux d'emploi non précisés.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 14 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le lieu de travail (hôpital ou pharmacie communautaire) du premier emploi et le sexe, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

	Pharmacie communautaire				Total	Hôpital				Total
	Femmes		Hommes			Femmes		Hommes		
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
T.-N.-L.	199	49,1	206	50,9	405	51	54,8	42	45,2	93
Î.-P.-É.	76	61,3	48	38,7	124	20	74,1	7	25,9	27
N.-É.	532	66,9	263	33,1	795	129	75,4	42	24,6	171
Ont.	3 792	51,0	3 640	49,0	7 432	1 355	79,4	352	20,6	1 707
Alb.	1 542	58,7	1 087	41,3	2 629	545	75,9	173	24,1	718
C.-B.	1 491	52,5	1 349	47,5	2 840	519	72,1	201	27,9	720
Total	7 632	53,7	6 593	46,3	14 225	2 619	76,2	817	23,8	3 436

Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, où le *lieu de travail* n'a pas été demandé ou soumis à l'ICIS en 2008.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour le *lieu de travail du premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (41; 7,2 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (56; 5,1 %), Ontario (2; 0,02 %), Colombie-Britannique (48; 1,3 %), total (148; 0,8 %).

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Hôpital et autres établissements de santé : cette catégorie inclut également les établissements de réadaptation, de santé mentale et de soins pour bénéficiaires internes.

Pharmacie communautaire : milieu de vente au détail où les médicaments et certains produits connexes sont vendus surtout directement aux clients (en personne).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 15 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon le lieu de travail (hôpital ou pharmacie communautaire) du premier emploi et la tranche d'âge de 10 ans, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	Ont.	Alb.	C.-B.	Total
Nombre							
Hôpital							
De 20 à 29 ans	13	*	**	193	119	103	428
De 30 à 39 ans	33	10	56	576	208	190	1 073
De 40 à 49 ans	29	9	50	494	208	226	1 016
De 50 à 59 ans	18	*	**	347	152	170	687
60 ans et plus	0	*	**	97	31	31	165
Total	93	27	171	1 707	718	720	3 436
Pharmacie communautaire							
De 20 à 29 ans	63	19	109	683	448	471	1 793
De 30 à 39 ans	103	43	256	1 935	822	793	3 952
De 40 à 49 ans	132	32	222	2 117	660	747	3 910
De 50 à 59 ans	69	19	152	1 729	495	591	3 055
60 ans et plus	38	11	56	968	204	238	1 515
Total	405	124	795	7 432	2 629	2 840	14 225
Pourcentage							
Hôpital							
De 20 à 29 ans	14,0	*	**	11,3	16,6	14,3	12,5
De 30 à 39 ans	35,5	37,0	32,7	33,7	29,0	26,4	31,2
De 40 à 49 ans	31,2	33,3	29,2	28,9	29,0	31,4	29,6
De 50 à 59 ans	19,4	*	**	20,3	21,2	23,6	20,0
60 ans et plus	0,0	*	**	5,7	4,3	4,3	4,8
Total	100	100	100	100	100	100	100
Pharmacie communautaire							
De 20 à 29 ans	15,6	15,3	13,7	9,2	17,0	16,6	12,6
De 30 à 39 ans	25,4	34,7	32,2	26,0	31,3	27,9	27,8
De 40 à 49 ans	32,6	25,8	27,9	28,5	25,1	26,3	27,5
De 50 à 59 ans	17,0	15,3	19,1	23,3	18,8	20,8	21,5
60 ans et plus	9,4	8,9	7,0	13,0	7,8	8,4	10,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

(Voir les remarques à la page suivante.)

Remarques

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.

** Chiffre supprimé par souci de confidentialité; la valeur de la cellule est égale ou supérieure à 5. Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, où le *lieu de travail* n'a pas été demandé ou soumis à l'ICIS en 2008.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour le *lieu de travail du premier emploi* : Terre-Neuve-et-Labrador (41; 7,2 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (56; 5,1 %), Ontario (2; 0,02 %), Colombie-Britannique (48; 1,3 %), total (148; 0,8 %).

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Hôpital et autres établissements de santé : cette catégorie inclut également les établissements de réadaptation, de santé mentale et de soins pour bénéficiaires internes.

Pharmacie communautaire : milieu de vente au détail où les médicaments et certains produits connexes sont vendus surtout directement aux clients (en personne).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

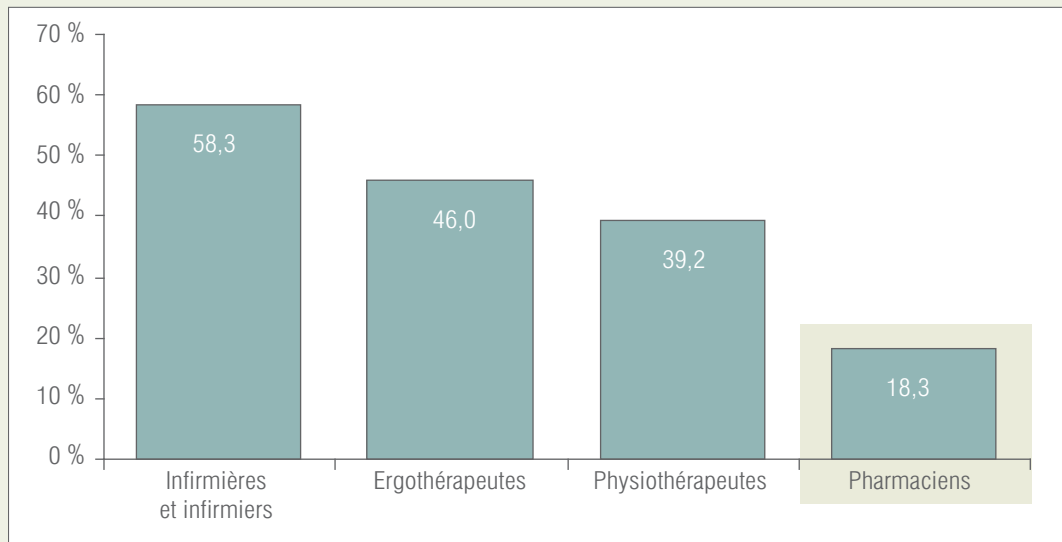
Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Comparaison selon le lieu de travail — hôpital

Comparativement à beaucoup d'autres professionnels de la santé, une plus faible proportion de pharmaciens travaillait dans le milieu hospitalier. Cela s'explique par le fait que plus des trois quarts des pharmaciens travaillaient dans une pharmacie communautaire.

Professionnels de la santé selon le lieu de travail — hôpital



(Voir les remarques à la page suivante.)

Remarques

Infirmières et infirmiers réglementés

Les statistiques sur le personnel infirmier sont basées sur les données de 2007.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *lieu de travail* : total (3 122; 0,9 %).

Hôpital regroupe les données des *hôpitaux* (soins généraux, maternité, pédiatrie, psychiatrie), des *centres de santé mentale* et des *centres de réadaptation ou de convalescence*.

Les infirmières et infirmiers réglementés comprennent les infirmières et infirmiers autorisés, les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés et les infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés.

Ergothérapeutes

Les données du Québec n'étaient pas disponibles.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *type d'employeur* : total (58; 0,7 %).

Hôpital comprend les sous-catégories *hôpital général*, *hôpital ou établissement de réadaptation*, *hôpital ou établissement de santé mentale*.

Physiothérapeutes

Les données de la Nouvelle-Écosse n'étaient pas disponibles.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *lieu de travail* : total (216; 1,3 %).

Hôpital comprend les sous-catégories *hôpital général*, *hôpital ou établissement de réadaptation*, *hôpital ou établissement de santé mentale*.

Pharmaciens

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, où le lieu d'emploi n'a pas été recueilli ou soumis à l'ICIS en 2008.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *lieu de travail* : total (148; 0,8 %).

Hôpital comprend les sous-catégories *établissement de réadaptation*, *établissement de santé mentale* et *établissement de soins en hébergement*.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

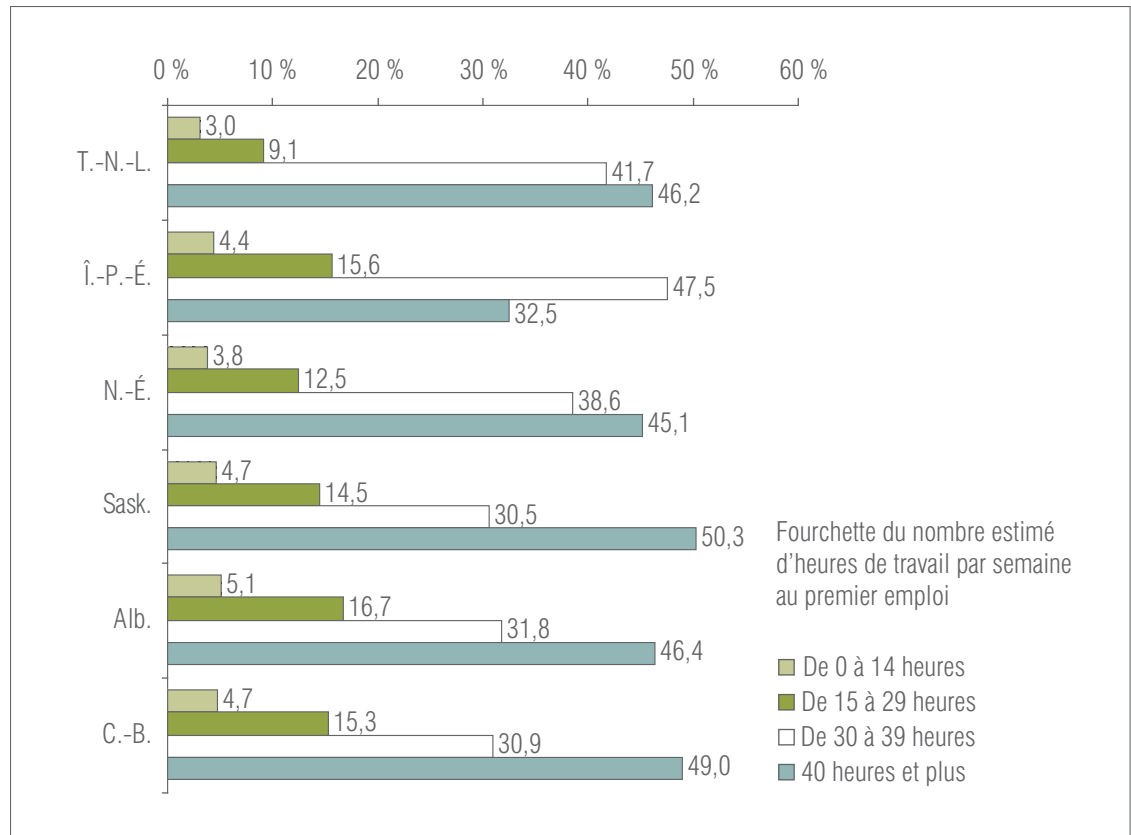
Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Sources

Base de données sur les infirmières et infirmiers réglementés, Base de données sur les ergothérapeutes, Base de données sur les physiothérapeutes, et Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine

Figure 8 Main-d'œuvre chez les pharmaciens selon la fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine au premier emploi, provinces d'inscription sélectionnées, 2008



Remarques

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, où *fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine* n'a pas été demandé ou soumis à l'ICIS en 2008.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

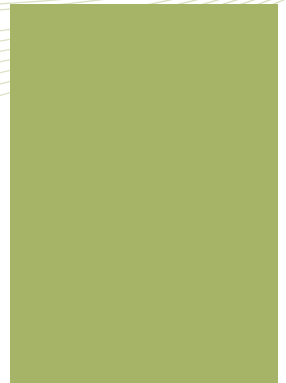
Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine* : Terre-Neuve-et-Labrador (77; 13,5 %), Île-du-Prince-Édouard (1; 0,6 %), Nouvelle-Écosse (74; 6,8 %), Saskatchewan (87; 7,6 %), Colombie-Britannique (360; 9,6 %), total (599; 5,8 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.



Chapitre 6

Point de mire

Nouveaux diplômés

Tableau 16 Nombre de diplômés de programmes agréés de pharmacie selon l'établissement d'obtention du diplôme, Canada, de 1998 à 2008

Université	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
T.-N.-L.											
Memorial University	31	36	38	40	35	32	37	35	36	20	18
N.-É.											
Dalhousie University	62	62	66	64	62	50	59	88	83	87	87
Qc	229	243	252	206	191	232	251	323	188	179	337
Université Laval	114	120	103	99	97	112	135	138	188 [§]	179 [§]	184
Université de Montréal	115	123	149	107	94	120	129	185	153
Ont.											
University of Toronto	129	109	122	111	117	119	132	165	170	183	237
University of Waterloo [†]	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Man.											
University of Manitoba	49	46	42	47	48	47	43	45	49	43	51
Sask.											
University of Saskatchewan	74	71	74	75	65	..	72	80	73	85	113
Alb.											
University of Alberta	96	99	104	104	95	98	93	97	102	115	135
C.-B.											
University of British Columbia [‡]	122	130	135	123	129	127	121	145	132	125	149
Canada	792	796	833	770	742	705	821	978	833	837	1 127

Remarques

.. Information non disponible.

– Données non applicables ou non existantes.

† Un nouvel établissement a ouvert en janvier 2008.

‡ Les données de la University of British Columbia pour 2001-2002 ont été fournies par le College of Pharmacists of British Columbia; en 2005, le nombre de diplômés s'est accru en raison de l'augmentation du nombre d'inscriptions; les données comprennent les diplômés du programme de maîtrise.

§ Comprend les diplômés des programmes de diplôme, de maîtrise et de doctorat.

Les données de 1998 à 2005 proviennent de la Base de données sur le personnel de la santé (BDPS), qui fait état des diplômés de programmes en pharmacie agréés au Canada.

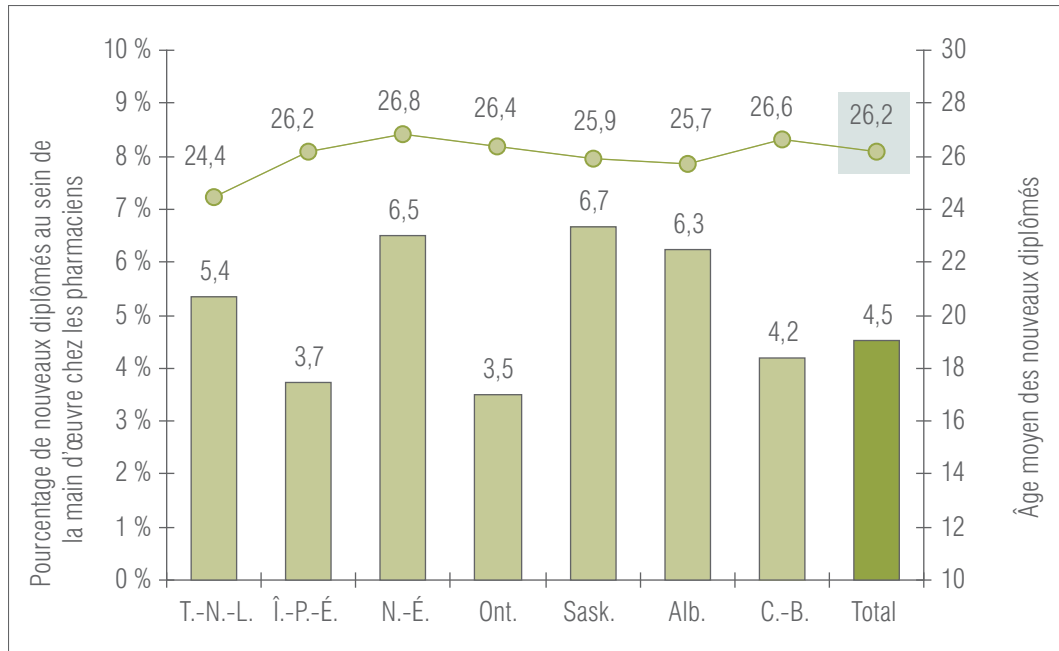
Les données contenues dans le tableau devraient être utilisées dans les limites indiquées dans les Notes méthodologiques du rapport *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, de 1997 à 2006 — guide de référence*.

Sources

1998 à 2005 : Base de données sur le personnel de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.

2006 à 2008 : Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada.

Figure 9 Nouveaux diplômés au sein de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, province d'inscription sélectionnée, 2008



Remarques

Nouveaux diplômés : diplômés dont l'année d'obtention du diplôme de la formation de base est 2007 ou 2008.

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie n'a pas été recueilli ou soumis.

Les données des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour année d'obtention du diplôme de la formation de base :

Terre-Neuve-et-Labrador (30; 5,3 %), Nouvelle-Écosse (3; 0,3 %), Ontario (3; < 0,1 %),

Colombie-Britannique (1; 0,03 %), total (37; 0,2 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité

des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Seuls les pharmaciens ayant obtenu leur diplôme en 2007 ou en 2008 étaient considérés comme des nouveaux diplômés.

Caractéristiques démographiques des nouveaux diplômés

Près des trois quarts (71,3 %) des nouveaux diplômés étaient des femmes. Il s'agit d'un ratio supérieur à la proportion de femmes au sein de l'ensemble de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, qui est de 59 % seulement.

Tableau 17 Nouveaux diplômés selon le sexe, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

	T.-N.-L.	N.-É.	Ont.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total
Nombre							
Femmes	22	52	256	60	150	102	642
Hommes	7	19	88	16	73	55	258
Total	29	71	344	76	223	157	900
Pourcentage							
Femmes	75,9	73,2	74,4	78,9	67,3	65,0	71,3
Hommes	24,1	26,8	25,6	21,1	32,7	35,0	28,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

Remarques

Nouveaux diplômés : diplômés dont l'année d'obtention du diplôme de la formation de base est 2007 ou 2008.

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'année d'obtention du diplôme de la formation de base n'a pas été demandée ou soumise.

Les données de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison des cellules de faible valeur.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour année d'obtention du diplôme de la formation de base : Terre-Neuve-et-Labrador (30; 5,3 %), Nouvelle-Écosse (3; 0,3 %), Ontario (3; 0,03 %), Colombie-Britannique (1; < 0,1 %), total (37; 0,2 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

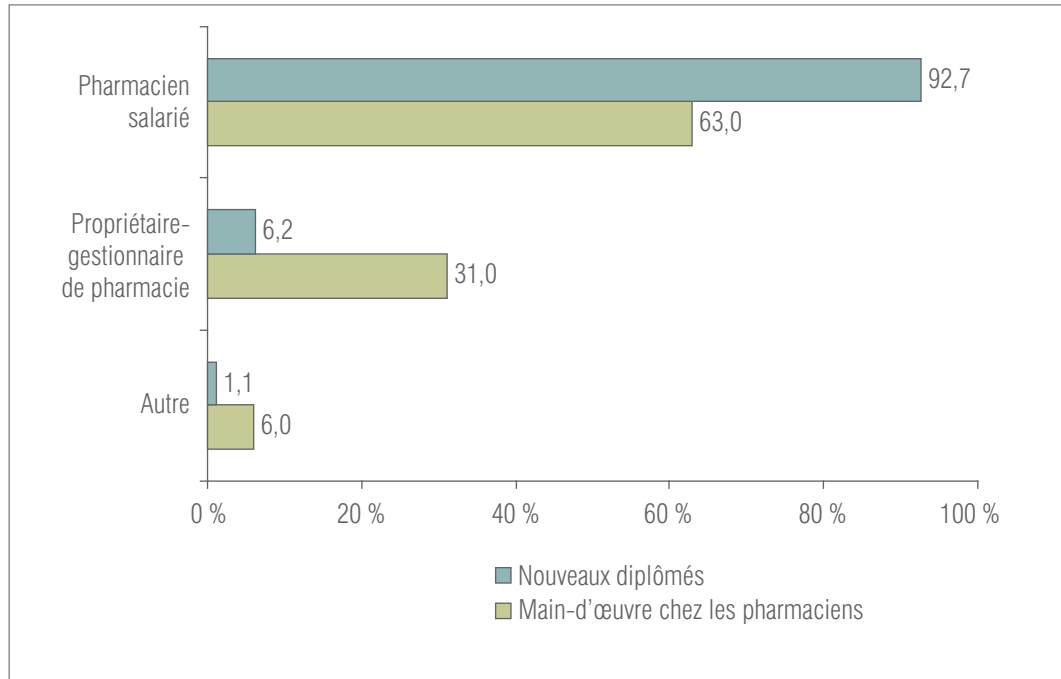
Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Poste au premier emploi des nouveaux diplômés

Figure 10 Nouveaux diplômés selon le poste au premier emploi, 2008



Remarques

Nouveaux diplômés : diplômés dont l'année d'obtention du diplôme de la formation de base est 2007 ou 2008. Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Les données ne comprennent pas le Nouveau-Brunswick, où l'année d'obtention du diplôme de la formation de base n'a pas été recueillie ou soumise.

Les données sur le poste au premier emploi des nouveaux diplômés ne comprennent pas Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse en raison d'une forte proportion de valeurs manquantes.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs inconnu.

Pourcentage de valeurs inconnu pour année d'obtention du diplôme de la formation de base : total (37; 0,2 %).

Pourcentage de valeurs inconnu pour le poste au premier emploi des nouveaux diplômés : total (16; 2,0 %).

Pourcentage de valeurs inconnu pour le poste au premier emploi de l'ensemble de la main-d'œuvre : (553; 2,7 %).

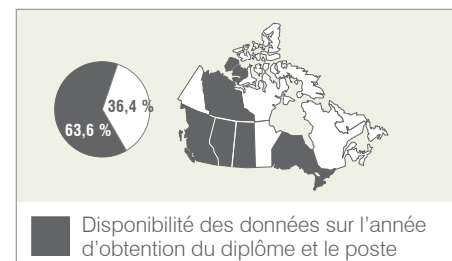
Premier emploi : emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

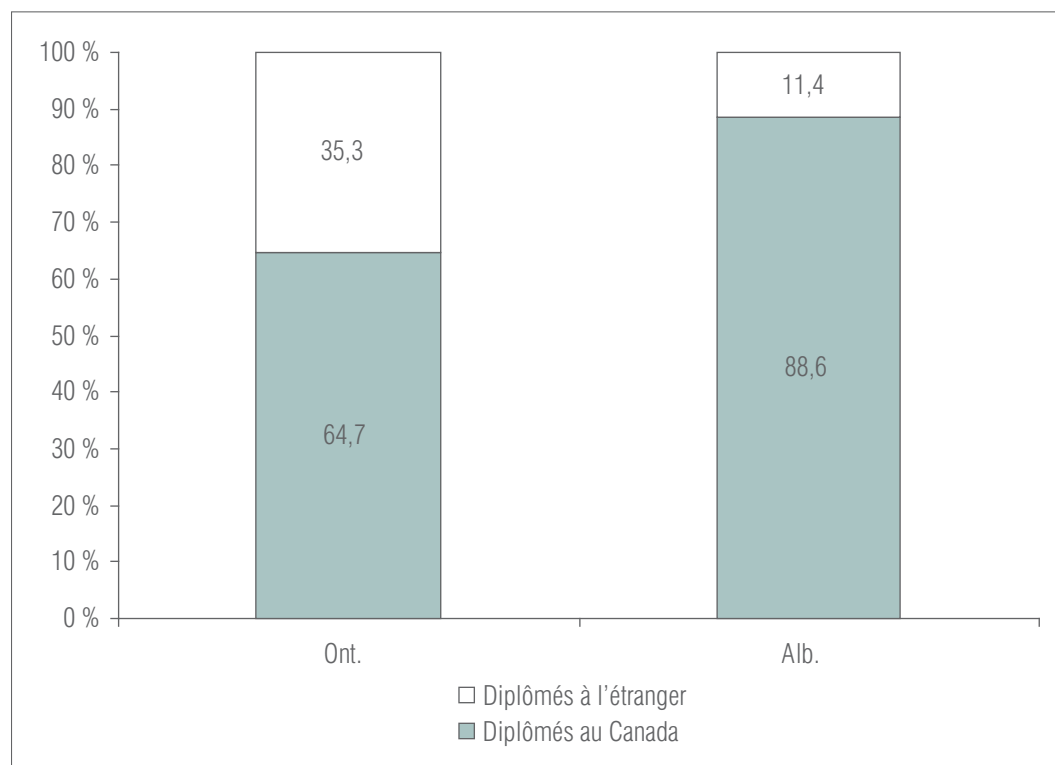


Pharmaciens formés à l'étranger

Afin de faire le suivi de la proportion de la main-d'œuvre chez les pharmaciens formée au Canada et à l'étranger, la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens contient le nom de l'université canadienne ou le pays d'obtention du diplôme.

En ce moment, seules les provinces de l'Alberta et de l'Ontario fournissent à l'ICIS des renseignements sur le pays d'obtention du diplôme. La section ci-dessous traite des pharmaciens formés à l'étranger inscrits en Alberta et en Ontario uniquement.

Figure 11 Pharmaciens formés à l'étranger, provinces d'inscription sélectionnées, 2008



Remarques

Un pharmacien dont le pays d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie n'est pas le Canada est considéré comme un pharmacien formé à l'étranger. Ainsi, le nombre total pourrait également comprendre des citoyens canadiens ayant étudié à l'étranger.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour pays d'obtention du diplôme de la formation de base : Ontario (50; 0,5 %), Alberta (1; < 0,1 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Cinq principaux pays d'obtention du diplôme

La plupart des pharmaciens de l'Alberta et de l'Ontario formés à l'étranger ont obtenu leur diplôme en Égypte. Les États-Unis et le Royaume-Uni occupent les deuxième et troisième rangs, respectivement.

Tableau 18 Cinq principaux pays d'obtention du diplôme des pharmaciens formés à l'étranger, provinces d'inscription sélectionnées, 2008

Cinq principaux pays	
Alberta	Ontario
Égypte : 16,2 %	Égypte : 22,1 %
Royaume-Uni : 12,3 %	États-Unis : 19,6 %
Pakistan : 9,8 %	Royaume-Uni : 11,0 %
États-Unis : 8,6 %	Inde : 8,9 %
Inde : 8,1 %	Philippines : 4,7 %

Remarques

Un pharmacien dont le pays d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie n'est pas le Canada est considéré comme un pharmacien formé à l'étranger. Ainsi, le nombre total pourrait également comprendre des citoyens canadiens ayant étudié à l'étranger.

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

Pourcentage de valeurs *inconnu* pour pays d'obtention du diplôme de la formation de base : Ontario (50; 0,5 %), Alberta (1; < 0,1 %).

Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

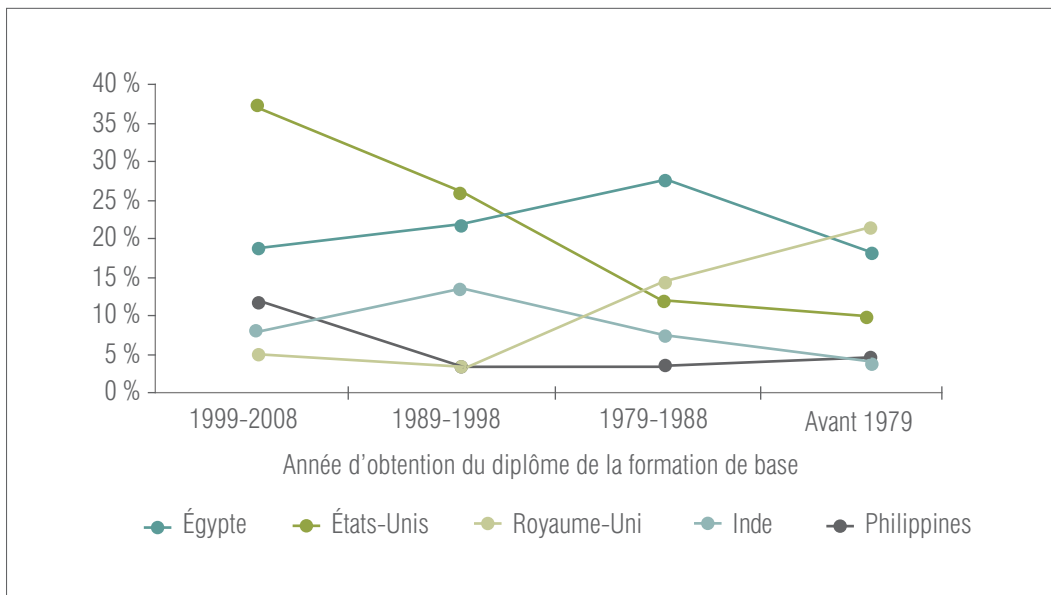
Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

En Ontario, les principaux pays d'obtention du diplôme des pharmaciens formés à l'étranger ont changé au fil du temps. Même si l'Égypte et les États-Unis sont actuellement les principaux pays d'obtention du diplôme, la majorité des pharmaciens formés à l'étranger avaient obtenu leur diplôme dans les universités du Royaume-Uni il y a 30 ans.

Figure 12 Cinq principaux pays d'obtention du diplôme des pharmaciens de l'Ontario formés à l'étranger selon l'année d'obtention du diplôme de la formation de base, 2008



Remarques

Les résultats ne comprennent pas les valeurs *inconnu*.

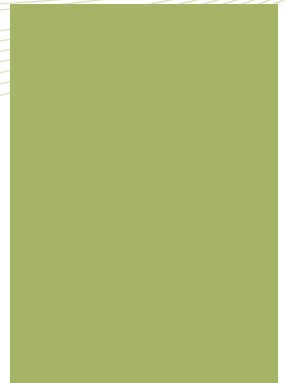
Pourcentage de valeurs *inconnu* pour *pays d'obtention du diplôme de la formation de base* : Ontario (50; 0,5 %). Les données de l'ICIS sont différentes des données provinciales et territoriales en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

Veillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDPP.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Cette page a été laissée vide délibérément.



Points saillants
et analyses par
province et territoire



Points saillants pour les pharmaciens de Terre-Neuve-et-Labrador, 2008

Nombre

- En 2008, on dénombrait 571 pharmaciens qui occupaient un emploi dans cette profession à Terre-Neuve-et-Labrador en 2008.
- Tout comme les autres provinces de l'Atlantique (Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse), Terre-Neuve-et-Labrador affichait un nombre élevé de pharmaciens par habitant, soit 112 pharmaciens par tranche de 100 000 habitants.

Caractéristiques démographiques

- Terre-Neuve-et-Labrador affichait le pourcentage de pharmaciennes le plus faible (51,3 %) de toutes les provinces participantes (59,0 %).
- Les pharmaciens de Terre-Neuve-et-Labrador étaient âgés en moyenne de 42,0 ans.
- Terre-Neuve-et-Labrador affichait le deuxième pourcentage le plus élevé de pharmaciens dans la tranche d'âge de 40 à 49 ans (31,5 %) et le pourcentage le plus faible de pharmaciens dans la tranche d'âge de 20 à 29 ans (15,8 %).

Formation

- Un programme d'études universitaires en pharmacie était offert à Terre-Neuve-et-Labrador (Université Memorial).
- Terre-Neuve-et-Labrador affichait le pourcentage le plus faible (56,9 %) de pharmaciens dont le niveau de formation actuel est le baccalauréat parmi toutes les provinces.
- Un peu plus de cinq pour cent (5,4 %) des pharmaciens de Terre-Neuve-et-Labrador étaient considérés comme des nouveaux diplômés.
- Comme dans la plupart des autres provinces, à Terre-Neuve-et-Labrador, les nouveaux diplômés en pharmacie comptaient plus de femmes (75,9 %).

Caractéristiques d'emploi

- Terre-Neuve-et-Labrador présentait le pourcentage le plus faible de pharmaciens occupant des emplois multiples (10,0 %) parmi toutes les provinces.
- Terre-Neuve-et-Labrador affichait le deuxième pourcentage le plus élevé de pharmaciens ayant le statut d'employé temporaire ou occasionnel (6,6 %) parmi toutes les provinces.
- Terre-Neuve-et-Labrador présentait un pourcentage plus élevé de pharmaciens propriétaires-gestionnaires de pharmacie (37,1 %).
- Terre-Neuve-et-Labrador affichait le pourcentage le plus faible de pharmaciens travaillant moins de 30 heures par semaine (12,1 %) parmi toutes les provinces figurant dans le rapport.

Répartition géographique et mobilité

- Parmi toutes les provinces, Terre-Neuve-et-Labrador présentait le pourcentage le plus faible (61,1 %) d'employeurs en pharmacie situés en région urbaine.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens
de Terre-Neuve-et-Labrador, 2008

		Terre-Neuve-et-Labrador			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		-	-	571	
Sexe	Hommes	-	-	278	48,7 %
	Femmes	-	-	293	51,3 %
	Valeurs manquantes	-	-	0	0,0 %
Âge moyen	Années	-	-	42.0	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	-	-	90	15,8 %
	De 30 à 39 ans	-	-	160	28,0 %
	De 40 à 49 ans	-	-	180	31,5 %
	De 50 à 59 ans	-	-	98	17,2 %
	De 60 à 69 ans	-	-	39	6,8 %
	De 70 à 79 ans	-	-	*	*
	80 ans et plus	-	-	*	*
	Valeurs manquantes	-	-	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	-	-	321	56,2 %
	Rurale	-	-	65	11,4 %
	Éloignée	-	-	139	24,3 %
	Territoires	-	-	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	-	-	46	8,1 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	-	-	221	38,7 %
	Baccalauréat	-	-	308	53,9 %
	Maîtrise	-	-	*	*
	PharmD	-	-	**	**
	Doctorat	-	-	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	-	-	30	5,3 %
Nouveaux diplômés	Non	-	-	512	89,7 %
	Oui	-	-	29	5,1 %
	Valeurs manquantes	-	-	30	5,3 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	-	-	477	83,5 %
	Employeurs multiples	-	-	53	9,3 %
	Valeurs manquantes	-	-	41	7,2 %
Catégorie d'emploi	Permanent	-	-	441	77,2 %
	Temporaire	-	-	5	0,9 %
	Occasionnel	-	-	30	5,3 %
	Travailleur autonome	-	-	53	9,3 %
	Valeurs manquantes	-	-	42	7,4 %
Lieu de travail	Hôpital et autres établissements de santé	-	-	93	16,3 %
	Pharmacie communautaire	-	-	405	70,9 %
	Autre pharmacie	-	-	0	0,0 %
	Centre de pratique en groupe	-	-	*	*
	Centre de santé communautaire	-	-	0	0,0 %
	Autre pharmacie en milieu communautaire	-	-	0	0,0 %
	Établissement d'enseignement postsecondaire	-	-	11	1,9 %
	Association, gouvernement ou organisme paragouvernemental	-	-	12	2,1 %
	Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé	-	-	*	*
	Siège social de pharmacies communautaires	-	-	*	*
	Autre	-	-	*	*
	Valeurs manquantes	-	-	41	7,2 %
	Poste	Directeur de pharmacie	-	-	8
Propriétaire-gestionnaire de pharmacie		-	-	196	34,3 %
Gestionnaire de pharmacie		-	-	0	0,0 %
Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel		-	-	*	*
Pharmacien salarié		-	-	302	52,9 %
Pharmacien-conseil		-	-	*	*
Enseignant		-	-	8	1,4 %
Chercheur		-	-	0	0,0 %
Pharmacien industriel		-	-	0	0,0 %
Autre		-	-	10	1,8 %
Valeurs manquantes		-	-	42	7,4 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
1011	Eastern Regional Integrated Health Authority	295 975	344	116
1012	Central Regional Integrated Health Authority	94 191	80	85
1013	Western Regional Integrated Health Authority	78 592	73	93
1014	Labrador-Grenfell Regional Integrated Health Authority	37 517	23	61
	Valeurs manquantes	–	51	–

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.
- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

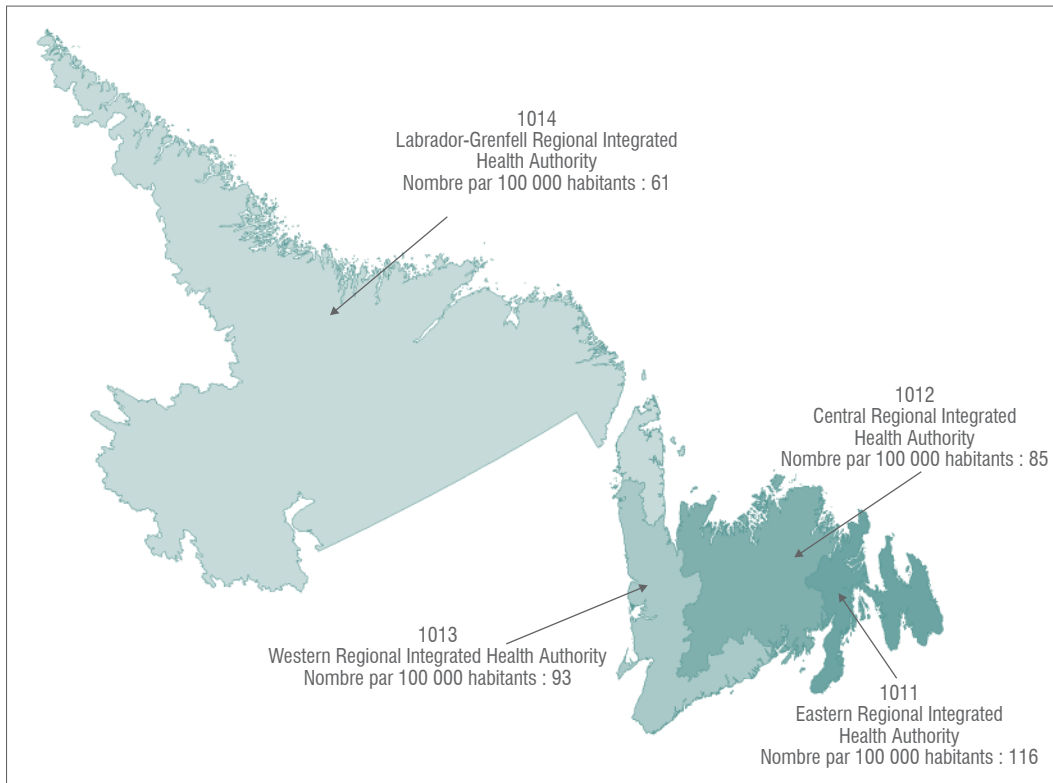
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Nombre de pharmaciens à Terre-Neuve-et-Labrador par 100 000 habitants en 2008, selon la classification des régions sanitaires de 2007



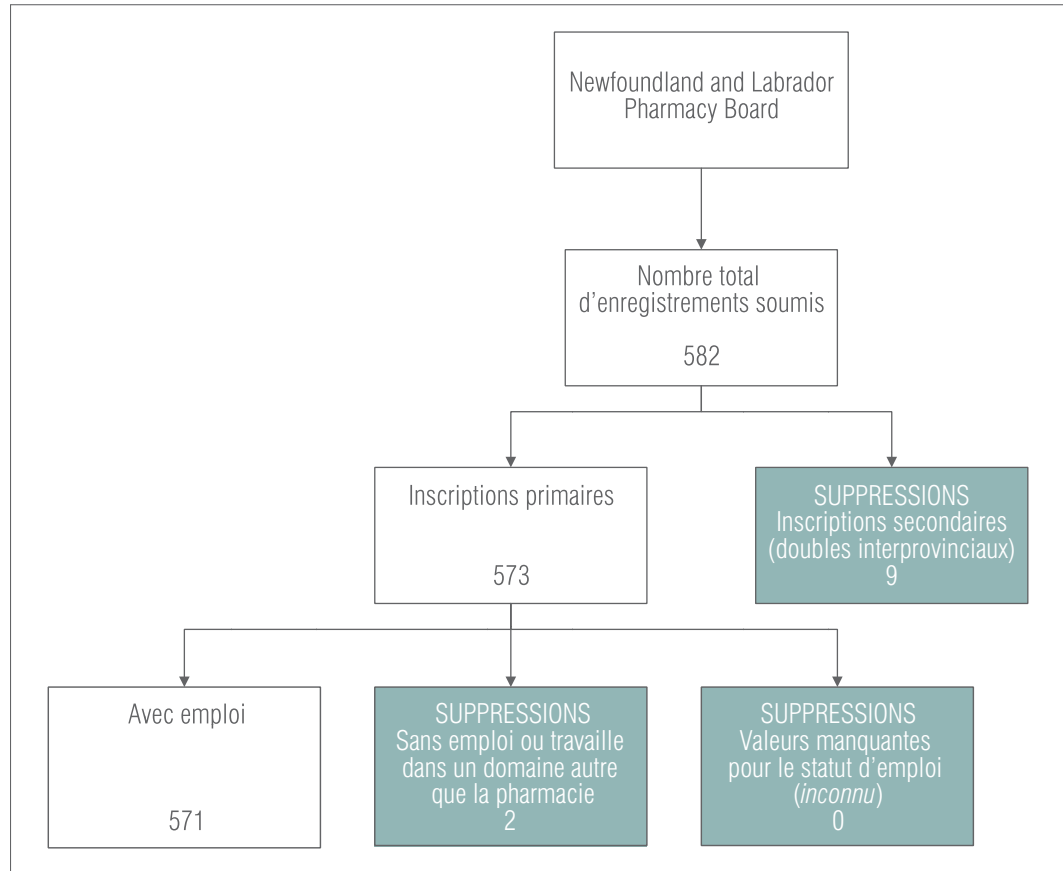
Remarque

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (no 91-213-SCB, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données du Newfoundland and Labrador Pharmacy Board à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens de l'Île-du-Prince-Édouard, 2008

Nombre

- De 2006 à 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens à l'Île-du-Prince-Édouard s'est accrue de 14,2 %, atteignant un total de 161 pharmaciens inscrits et occupant un emploi dans la province.

Caractéristiques démographiques

- À l'Île-du-Prince-Édouard, la main-d'œuvre chez les pharmaciens était composée d'un pourcentage de femmes supérieur (64,0 %) aux autres provinces et territoires participants.
- Les pharmaciens de l'Île-du-Prince-Édouard étaient âgés en moyenne de 41,9 ans.
- L'Île-du-Prince-Édouard affichait un pourcentage supérieur (48,5 %) de jeunes pharmaciens (moins de 40 ans).

Formation

- Aucun programme d'études universitaires en pharmacie n'était offert à l'Île-du-Prince-Édouard.
- Le niveau de formation actuel en pharmacie de la majorité des pharmaciens (91,3 %) de l'Île-du-Prince-Édouard était le baccalauréat.
- La plupart (85,4 %) des pharmaciens de l'Île-du-Prince-Édouard ont obtenu leur diplôme à l'Université Dalhousie (Nouvelle-Écosse).
- L'Île-du-Prince-Édouard affichait l'un des pourcentages les plus faibles (3,7 %) de nouveaux diplômés parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport.

Caractéristiques d'emploi

- L'Île-du-Prince-Édouard se classait au second rang de toutes les provinces au chapitre du pourcentage de pharmaciens occupant des emplois multiples (18,1 %).
- La majorité (91,3 %) des pharmaciens de l'Île-du-Prince-Édouard avaient le statut d'employé permanent.
- L'Île-du-Prince-Édouard présentait le pourcentage le plus élevé (65,6 %) de pharmaciens occupant un poste de pharmacien salarié.
- Parmi les provinces et territoires, l'Île-du-Prince-Édouard affichait le pourcentage le plus élevé (77,5 %) de pharmaciens travaillant dans une pharmacie communautaire et l'un des pourcentages les plus faibles (16,9 %) de pharmaciens travaillant dans un hôpital.
- L'Île-du-Prince-Édouard présentait le pourcentage le plus élevé (47,5 %) de pharmaciens travaillant de 30 à 39 heures par semaine et le pourcentage le plus faible (32,5 %) de pharmaciens travaillant plus de 40 heures parmi toutes les provinces.

Répartition géographique et mobilité

- L'Île-du-Prince-Édouard comptait la proportion la plus élevée (24,1 %) de pharmaciens travaillant en région rurale parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens de l'Île-du-Prince-Édouard, 2008

		Île-du-Prince-Édouard			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		155		161	
Sexe	Hommes	56	36,1 %	58	36,0 %
	Femmes	99	63,9 %	103	64,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Âge moyen	Années	41,4		41,9	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	25	16,1 %	22	13,7 %
	De 30 à 39 ans	53	34,2 %	56	34,8 %
	De 40 à 49 ans	41	26,5 %	45	28,0 %
	De 50 à 59 ans	23	14,8 %	26	16,1 %
	De 60 à 69 ans	**	**	**	**
	De 70 à 79 ans	*	*	*	*
	80 ans et plus	*	*	*	*
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	117	75,5 %	117	72,7 %
	Rurale	**	**	**	**
	Éloignée	*	*	*	*
	Territoires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	2	1,3 %	3	1,9 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	**	**	**	**
	Baccalauréat	143	92,3 %	147	91,3 %
	Maîtrise	*	*	*	*
	PharmD	0	0,0 %	*	*
	Doctorat	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouveaux diplômés	Non	144	92,9 %	155	96,3 %
	Oui	11	7,1 %	6	3,7 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	129	83,2 %	131	81,4 %
	Employeurs multiples	26	16,8 %	29	18,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	1	0,6 %
Catégorie d'emploi	Permanent	139	89,7 %	146	90,7 %
	Temporaire	7	4,5 %	*	*
	Occasionnel	*	*	**	**
	Travailleur autonome	**	**	6	3,7 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	1	0,6 %
Lieu de travail	Hôpital et autres établissements de santé	23	14,8 %	27	16,8 %
	Pharmacie communautaire	122	78,7 %	124	77,0 %
	Autre pharmacie	*	*	*	*
	Centre de pratique en groupe	0	0,0 %	0	0,0 %
	Centre de santé communautaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Autre pharmacie en milieu communautaire	*	*	*	*
	Établissement d'enseignement postsecondaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Association, gouvernement ou organisme paragouvernemental	**	**	**	**
	Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé	0	0,0 %	0	0,0 %
	Siège social de pharmacies communautaires	*	*	*	*
	Autre	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	1	0,6 %
	Poste	Directeur de pharmacie	0	0,0 %	0
Propriétaire-gestionnaire de pharmacie		21	13,5 %	20	12,4 %
Gestionnaire de pharmacie		25	16,1 %	27	16,8 %
Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel		*	*	*	*
Pharmacien salarié		102	65,8 %	105	65,2 %
Pharmacien-conseil		*	*	**	**
Enseignant		*	*	0	0,0 %
Chercheur		0	0,0 %	0	0,0 %
Pharmacien industriel		0	0,0 %	0	0,0 %
Autre		*	*	*	*
Valeurs manquantes		0	0,0 %	1	0,6 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
1101	Kings County	18,508	11	59
1102	Queens County	74,863	103	138
1103	Prince County	45,256	42	93
	Valeurs manquantes	–	5	–

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.
- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

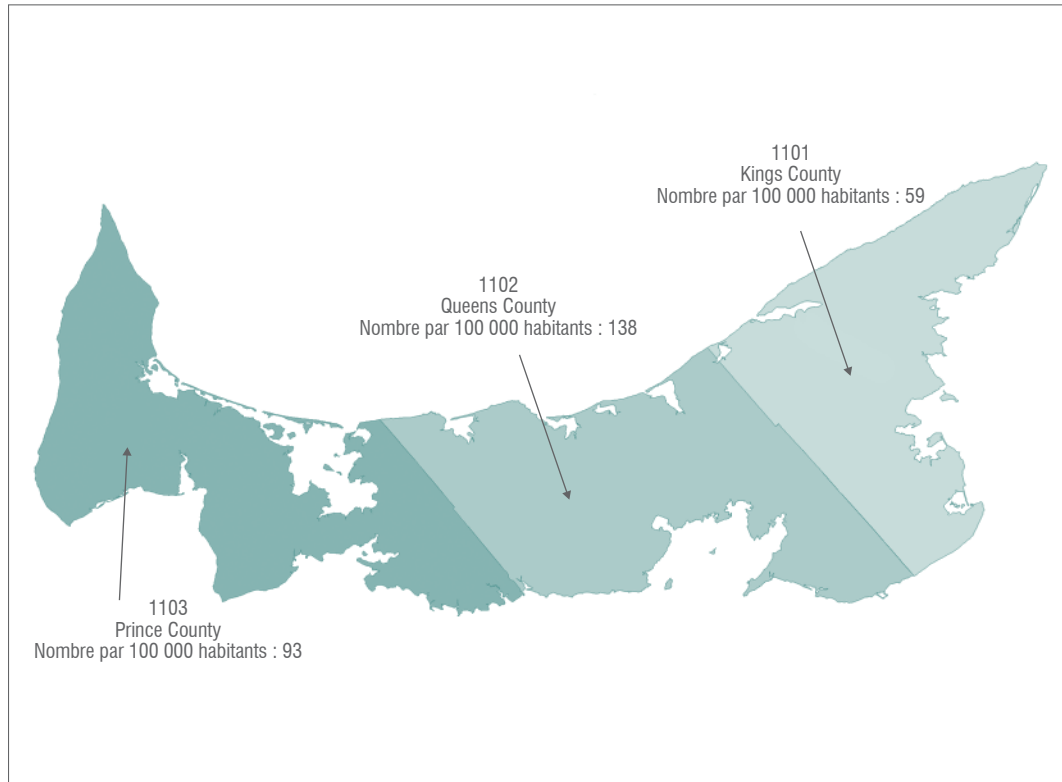
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Nombre de pharmaciens à l'Île-du-Prince-Édouard par 100 000 habitants en 2008, selon la classification des régions sanitaires en 2007



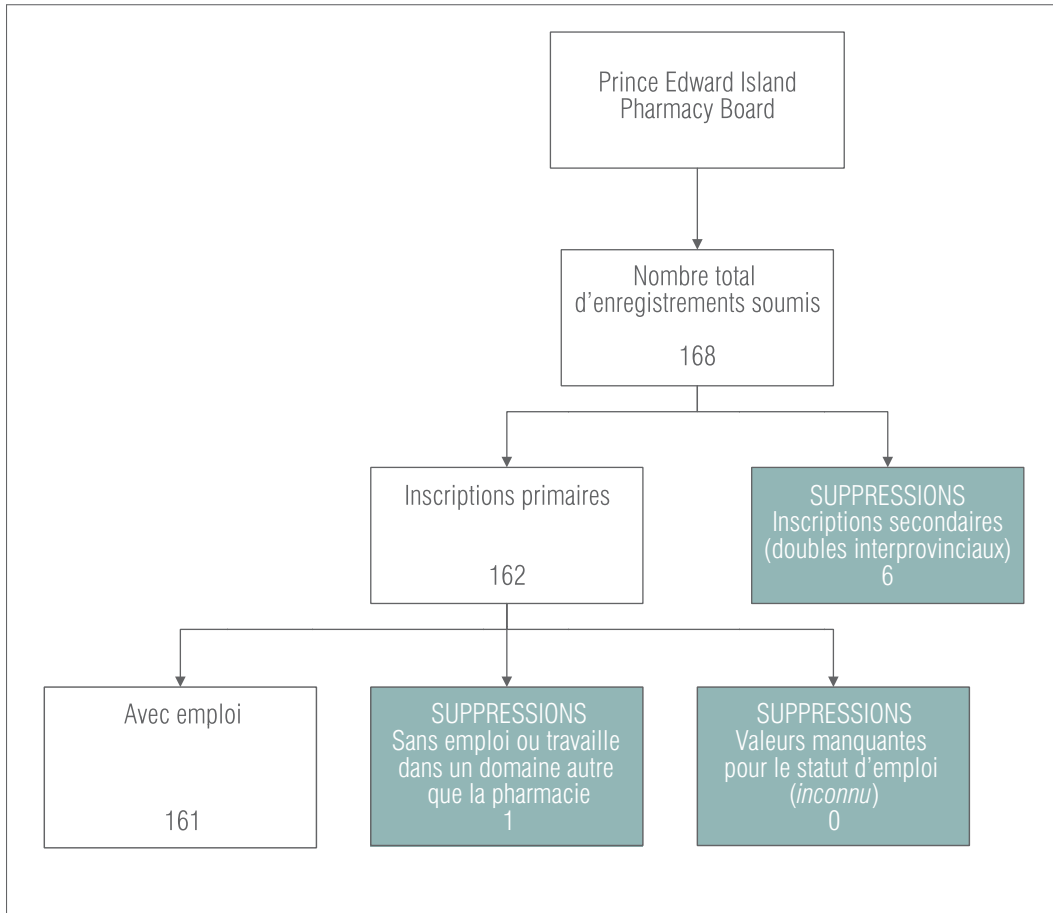
Remarque

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (no 91-213-SCB, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données du Prince Edward Island Pharmacy Board à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens de la Nouvelle-Écosse, 2008

Nombre

- De 2006 à 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Nouvelle-Écosse s'est accrue de 38,7 %, atteignant un total de 1 093 pharmaciens inscrits et occupant un emploi dans la provinceⁱ.

Caractéristiques démographiques

- La Nouvelle-Écosse affichait la proportion de femmes dans la main-d'œuvre la plus élevée (69,1 %) parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport.
- Les pharmaciens de la Nouvelle-Écosse étaient âgés en moyenne de 41,8 ans.
- La main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Nouvelle-Écosse était relativement jeune; en effet, près de la moitié (46,1 %) était âgée de moins de 40 ans.

Formation

- Un programme d'études universitaires en pharmacie était offert en Nouvelle-Écosse (Université Dalhousie).
- Le niveau de formation actuel en pharmacie de la majorité (94,0 %) des pharmaciens de la Nouvelle-Écosse était le baccalauréat.
- La Nouvelle-Écosse se classait au second rang au chapitre du pourcentage de nouveaux diplômés (6,5 %) parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport.
- En ce qui a trait à la répartition selon le sexe, les nouveaux diplômés en pharmacie en Nouvelle-Écosse étaient majoritairement des femmes (73,2 %).

Caractéristiques d'emploi

- La Nouvelle-Écosse présentait un pourcentage de pharmaciens ayant le statut d'employé permanent légèrement supérieur (86,7 %) à celui des autres provinces et territoires figurant dans le rapport.
- Les trois quarts (76,7 %) des pharmaciens de la Nouvelle-Écosse travaillaient dans une pharmacie communautaire.
- La plupart (86,9 %) des pharmaciens de la Nouvelle-Écosse n'occupaient qu'un seul emploi.

Répartition géographique et mobilité

- La Nouvelle-Écosse se classait au second rang au chapitre du pourcentage de pharmaciens travaillant en région rurale ou éloignée (29,2 %) parmi les provinces participantes.

i. L'augmentation du nombre de pharmaciens en Nouvelle-Écosse peut être attribuée en partie à une amélioration de la qualité des données. En 2008, 99 % des pharmaciens ont déclaré leur *statut d'emploi*, ce qui représente une augmentation de 27 % par rapport à 2006.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Nouvelle-Écosse, 2008

		Nouvelle-Écosse			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		1 002		1 093	
Sexe	Hommes	314	31,3 %	338	30,9 %
	Femmes	688	68,7 %	755	69,1 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Âge moyen	Années	41,9		41,8	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	132	13,2 %	158	14,5 %
	De 30 à 39 ans	322	32,1 %	345	31,6 %
	De 40 à 49 ans	291	29,0 %	306	28,0 %
	De 50 à 59 ans	198	19,8 %	220	20,1 %
	De 60 à 69 ans	50	5,0 %	56	5,1 %
	De 70 à 79 ans	**	**	**	**
	80 ans et plus	*	*	*	*
	Valeurs manquantes	1	0,1 %	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	621	62,0 %	675	61,8 %
	Rurale	87	8,7 %	91	8,3 %
	Éloignée	181	18,1 %	188	17,2 %
	Territoires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	113	11,3 %	139	12,7 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	**	**	32	2,9 %
	Baccalauréat	907	90,5 %	1 027	94,0 %
	Maîtrise	0	0,0 %	**	**
	PharmD	*	*	19	1,7 %
	Doctorat	0	0,0 %	*	*
	Valeurs manquantes	47	4,7 %	1	0,1 %
Nouveaux diplômés	Non	859	85,7 %	1 019	93,2 %
	Oui	49	4,9 %	71	6,5 %
	Valeurs manquantes	94	9,4 %	3	0,3 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	827	82,5 %	901	82,4 %
	Employeurs multiples	127	12,7 %	136	12,4 %
	Valeurs manquantes	48	4,8 %	56	5,1 %
Catégorie d'emploi	Permanent	836	83,4 %	896	82,0 %
	Temporaire	11	1,1 %	18	1,6 %
	Occasionnel	24	2,4 %	31	2,8 %
	Travailleur autonome	80	8,0 %	88	8,1 %
	Valeurs manquantes	51	5,1 %	60	5,5 %
Lieu de travail	Hôpital et autres établissements de santé	147	14,7 %	171	15,6 %
	Pharmacie communautaire	748	74,7 %	795	72,7 %
	Autre pharmacie	*	*	*	*
	Centre de pratique en groupe	*	*	*	*
	Centre de santé communautaire	*	*	*	*
	Autre pharmacie en milieu communautaire	*	*	*	*
	Établissement d'enseignement postsecondaire	16	1,6 %	23	2,1 %
	Association, gouvernement ou organisme paragouvernemental	10	1,0 %	12	1,1 %
	Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé	11	1,1 %	14	1,3 %
	Siège social de pharmacies communautaires	12	1,2 %	12	1,1 %
	Autre	*	*	*	*
	Valeurs manquantes	48	4,8 %	56	5,1 %
	Poste	Directeur de pharmacie	18	1,8 %	19
Propriétaire-gestionnaire de pharmacie		284	28,3 %	290	26,5 %
Gestionnaire de pharmacie		0	0,0 %	0	0,0 %
Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel		**	**	**	**
Pharmacien salarié		588	58,7 %	643	58,8 %
Pharmacien-conseil		14	1,4 %	19	1,7 %
Enseignant		14	1,4 %	20	1,8 %
Chercheur		*	*	*	*
Pharmacien industriel		0	0,0 %	0	0,0 %
Autre		22	2,2 %	30	2,7 %
Valeurs manquantes		51	5,1 %	60	5,5 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
1201	Zone 1	121 468	111	91
1202	Zone 2	82 490	68	82
1203	Zone 3	106 199	100	94
1204	Zone 4	92 605	88	95
1205	Zone 5	126 434	118	93
1206	Zone 6	404 951	468	116
	Valeurs manquantes	–	140	–

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.
- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

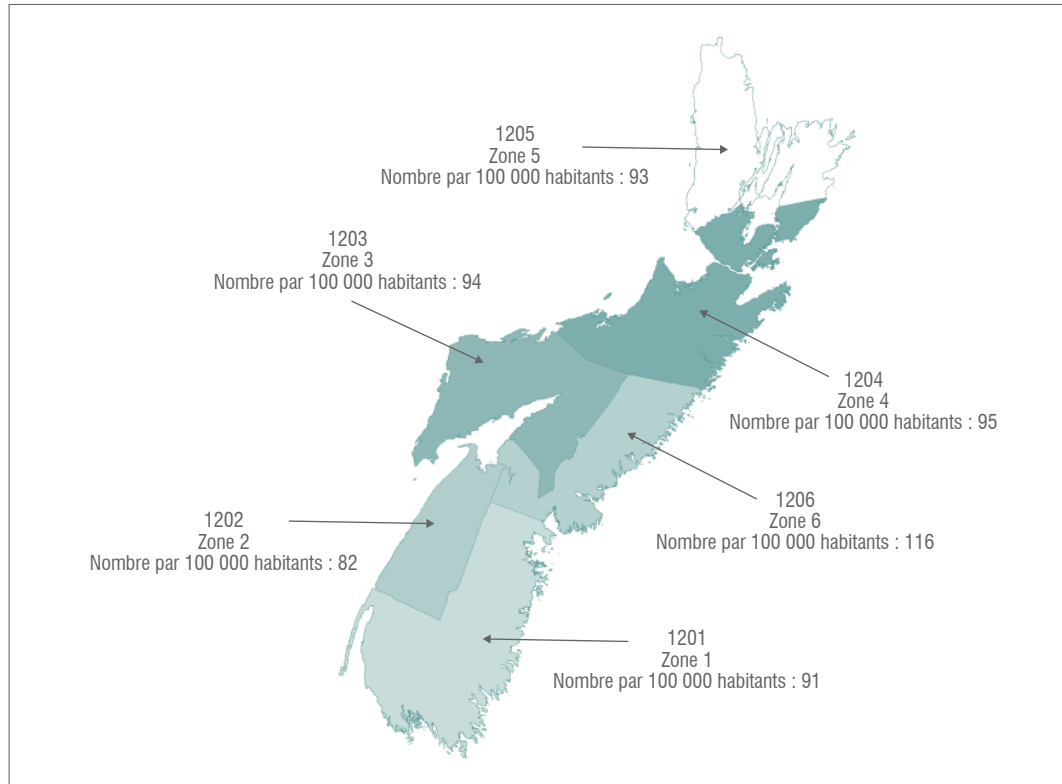
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Nombre de pharmaciens en Nouvelle-Écosse par 100 000 habitants en 2008, selon la classification des régions sanitaires en 2007



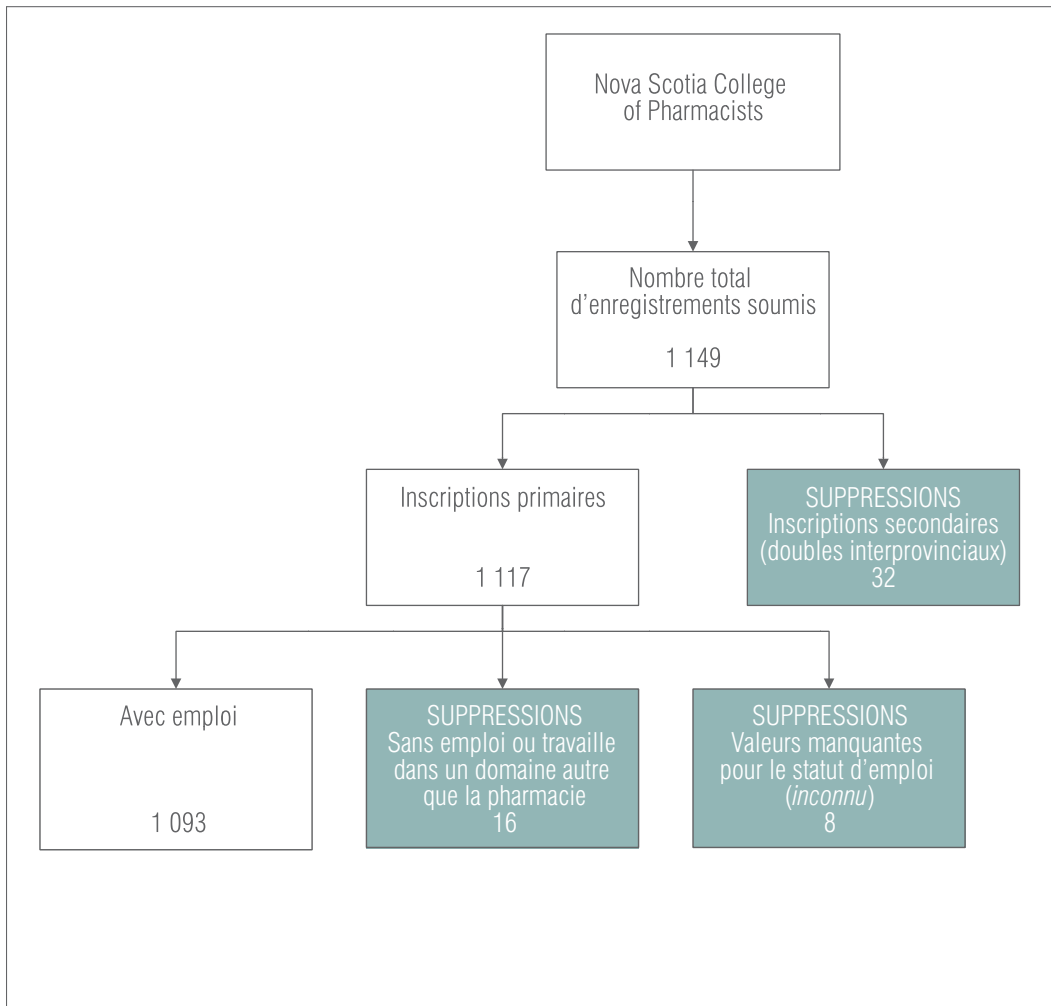
Remarque

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (no 91-213-SCB, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données du Nova Scotia College of Pharmacists à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens du Nouveau-Brunswick, 2008

Nombre

- En 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens du Nouveau-Brunswick était composée de 692 pharmaciens inscrits et occupant un emploi dans la province.

Caractéristiques démographiques

- Les deux tiers (66,4 %) de la main-d'œuvre chez les pharmaciens du Nouveau-Brunswick étaient des femmes.
- Les pharmaciens du Nouveau-Brunswick étaient âgés en moyenne de 41,2 ans, ce qui représente l'âge moyen le plus bas parmi toutes les provinces participantes.

Formation

- Aucun programme de pharmacie n'était offert au Nouveau-Brunswick.
- Les données sur la formation n'étaient pas disponibles.

Caractéristiques d'emploi

- Les données sur l'emploi n'étaient pas disponibles.

Répartition géographique et mobilité

- Les données sur la répartition géographique et la mobilité n'étaient pas disponibles.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens du Nouveau-Brunswick, 2008

		Nouveau-Brunswick			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		-	-	692	
Sexe	Hommes	-	-	232	33,5 %
	Femmes	-	-	459	66,3 %
	Valeurs manquantes	-	-	1	0,1 %
Âge moyen	Années	-	-	41,2	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	-	-	93	13,4 %
	De 30 à 39 ans	-	-	239	34,5 %
	De 40 à 49 ans	-	-	196	28,3 %
	De 50 à 59 ans	-	-	128	18,5 %
	De 60 à 69 ans	-	-	27	3,9 %
	De 70 à 79 ans	-	-	7	1,0 %
	80 ans et plus	-	-	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	-	-	2	0,3 %
Région urbaine et rurale	Non recueilli	-	-	-	-
Niveau de formation actuel en pharmacie	Non recueilli	-	-	-	-
Nouveaux diplômés	Non recueilli	-	-	-	-
Statut d'emplois multiples	Non recueilli	-	-	-	-
Catégorie d'emploi	Non recueilli	-	-	-	-
Lieu de travail	Non recueilli	-	-	-	-
Poste	Non recueilli	-	-	-	-

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Estimations démographiques	Par 100 000 habitants
1301	Région 1	197 703	Non recueilli	-
1302	Région 2	174 952	Non recueilli	-
1303	Région 3	172 180	Non recueilli	-
1304	Région 4	50 693	Non recueilli	-
1305	Région 5	28 281	Non recueilli	-
1306	Région 6	79 891	Non recueilli	-
1307	Région 7	46 082	Non recueilli	-
	Valeurs manquantes	-	Non recueilli	-

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

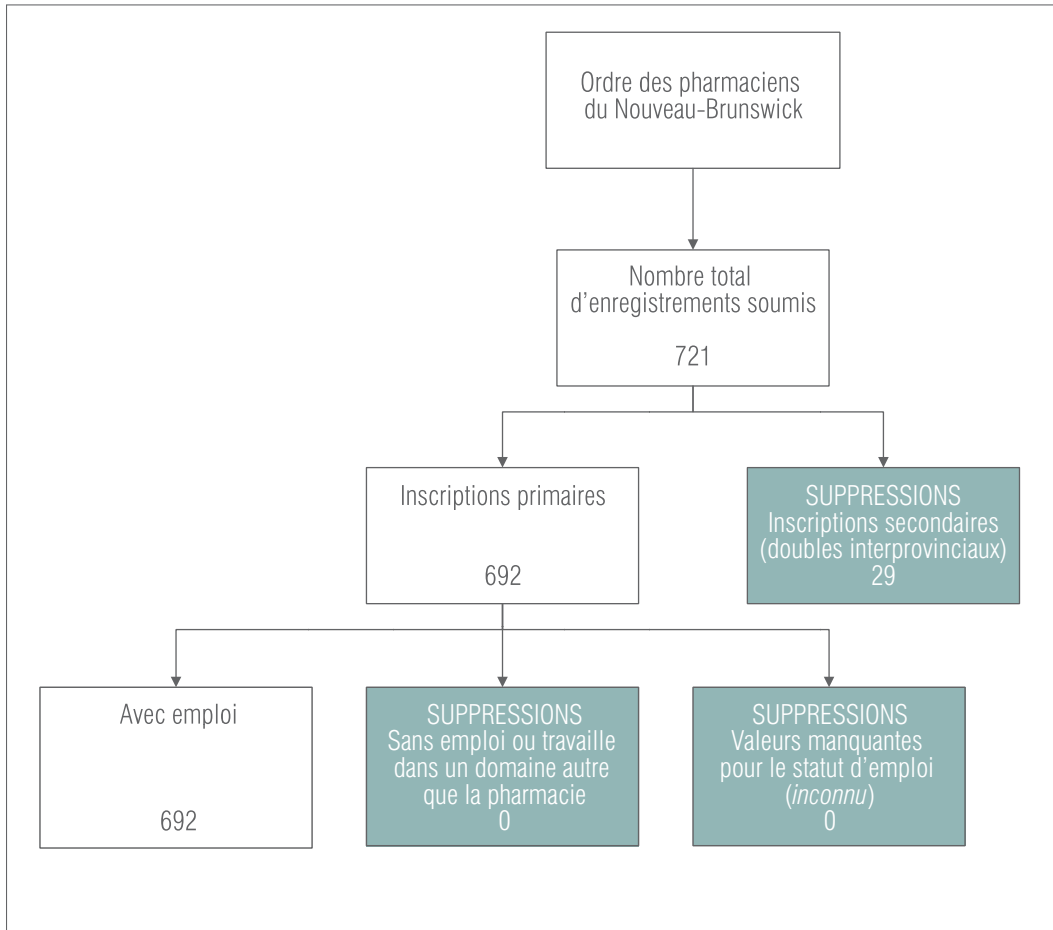
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données de l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens de l'Ontario en 2008

Nombre

- De 2006 à 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens de l'Ontario s'est accrue, atteignant un total de 9 813 pharmaciens inscrits et occupant un emploi en Ontario.

Caractéristiques démographiques

- La majorité des pharmaciens de l'Ontario étaient des femmes (56,9 %).
- Les pharmaciens de l'Ontario affichaient la moyenne d'âge la plus élevée parmi toutes les provinces, soit 44,7 ans.
- L'Ontario présentait le pourcentage le plus faible (9,3 %) de jeunes pharmaciens (âgés de 20 à 29 ans) ainsi que l'un des pourcentages les plus élevés (34,0 %) de pharmaciens plus âgés (âgés de plus de 50 ans) parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport.

Formation

- Dans la province de l'Ontario, deux universités offraient un programme d'études en pharmacie (Université de Toronto et Université de Waterloo).
- Le niveau de formation actuel en pharmacie de la majorité (96,6 %) des pharmaciens de l'Ontario était le baccalauréat.
- Plus des trois quarts (76,1 %) des pharmaciens de l'Ontario ont atteint leur *niveau de formation actuel* en pharmacie à l'Université de Toronto.
- L'Ontario affichait le pourcentage le plus faible (3,5 %) de nouveaux diplômés parmi toutes les provinces.
- En ce qui a trait à la répartition selon le sexe, les nouveaux diplômés en pharmacie de l'Ontario étaient majoritairement des femmes (74,4 %). La majorité de la main-d'œuvre était également féminine.

Caractéristiques d'emploi

- Parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport, l'Ontario présentait le pourcentage le plus élevé de pharmaciens ayant plusieurs employeurs (26,2 %) et, inversement, le pourcentage le plus faible (73,8 %) de pharmaciens travaillant pour un seul employeur.
- L'Ontario affichait le pourcentage le plus élevé (6,5 %) de pharmaciens travaillant dans le secteur industriel, manufacturier ou commercial parmi les provinces et les territoires figurant dans le rapport.

Répartition géographique et mobilité

- L'Ontario comptait la proportion la plus élevée de pharmaciens travaillant en région urbaine (93,0 %) parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens de l'Ontario, 2008

		Ontario			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		9 779		9 813	
Sexe	Hommes	4 318	44,2 %	4 230	43,1 %
	Femmes	5 461	55,8 %	5 583	56,9 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Âge moyen	Années	44,6		44,7	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	938	9,6 %	916	9,3 %
	De 30 à 39 ans	2 761	28,2 %	2 734	27,9 %
	De 40 à 49 ans	2 825	28,9 %	2 829	28,8 %
	De 50 à 59 ans	2 146	21,9 %	2 205	22,5 %
	De 60 à 69 ans	860	8,8 %	878	8,9 %
	De 70 à 79 ans	212	2,2 %	218	2,2 %
	80 ans et plus	37	0,4 %	33	0,3 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	8 819	90,2 %	9 031	92,0 %
	Rurale	475	4,9 %	484	4,9 %
	Éloignée	185	1,9 %	197	2,0 %
	Territoires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	300	3,1 %	101	1,0 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	87	0,9 %	93	0,9 %
	Baccalauréat	9 480	96,9 %	9 479	96,6 %
	Maîtrise	54	0,6 %	62	0,6 %
	PharmD	158	1,6 %	179	1,8 %
	Doctorat	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouveaux diplômés	Non	9 399	96,1 %	9 466	96,5 %
	Oui	379	3,9 %	344	3,5 %
	Valeurs manquantes	1	< 0,1 %	3	< 0,1 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	7 130	72,9 %	7 238	73,8 %
	Employeurs multiples	2 452	25,1 %	2 575	26,2 %
	Valeurs manquantes	197	2,0 %	0	0,0 %
Catégorie d'emploi	Permanent	9 582	98,0 %	9 813	100,0 %
	Temporaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Occasionnel	0	0,0 %	0	0,0 %
	Travailleur autonome	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	197	2,0 %	0	0,0 %
Lieu de travail	Hôpital et autres établissements de santé	1 668	17,1 %	1 707	17,4 %
	Pharmacie communautaire	7 254	74,2 %	7 432	75,7 %
	Autre pharmacie	0	0,0 %	0	0,0 %
	Centre de pratique en groupe	0	0,0 %	0	0,0 %
	Centre de santé communautaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Autre pharmacie en milieu communautaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Établissement d'enseignement postsecondaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Association, gouvernement ou organisme paragouvernemental	15	0,2 %	20	0,2 %
	Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé	628	6,4 %	634	6,5 %
	Siège social de pharmacies communautaires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Autre	13	0,1 %	18	0,2 %
	Valeurs manquantes	201	2,1 %	2	< 0,1 %
Poste	Directeur de pharmacie	0	0,0 %	0	0,0 %
	Propriétaire-gestionnaire de pharmacie	1 905	19,5 %	1 942	19,8 %
	Gestionnaire de pharmacie	1 308	13,4 %	1 297	13,2 %
	Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel	0	0,0 %	0	0,0 %
	Pharmacien salarié	5 876	60,1 %	6 071	61,9 %
	Pharmacien-conseil	108	1,1 %	101	1,0 %
	Enseignant	54	0,6 %	48	0,5 %
	Chercheur	9	0,1 %	9	0,1 %
	Pharmacien industriel	316	3,2 %	325	3,3 %
	Autre	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	203	2,1 %	20	0,2 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
3501	RLISS Erie St. Clair	645 636	433	67
3502	RLISS Sud-Ouest	936 578	601	64
3503	RLISS Waterloo Wellington	713 718	457	64
3504	RLISS Hamilton Niagara Haldimand Brant	1 376 923	991	72
3505	RLISS Centre-Ouest	779 481	404	52
3506	RLISS Mississauga Halton	1 140 162	888	78
3507	RLISS Toronto-Centre	1 168 185	1 391	119
3508	RLISS Centre	1 640 512	1 295	79
3509	RLISS Centre-Est	1 494 364	1 016	68
3510	RLISS Sud-Est	482 940	310	64
3511	RLISS Champlain	1 193 083	930	78
3512	RLISS Simcoe Nord Muskoka	431 214	264	61
3513	RLISS Nord-Est	565 736	408	72
3514	RLISS Nord-Ouest	235 329	179	76
	Valeurs manquantes	–	246	–

Remarques

– Données sans objet ou non existantes.

* Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.

** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

RLISS : réseau local d'intégration des services de santé.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

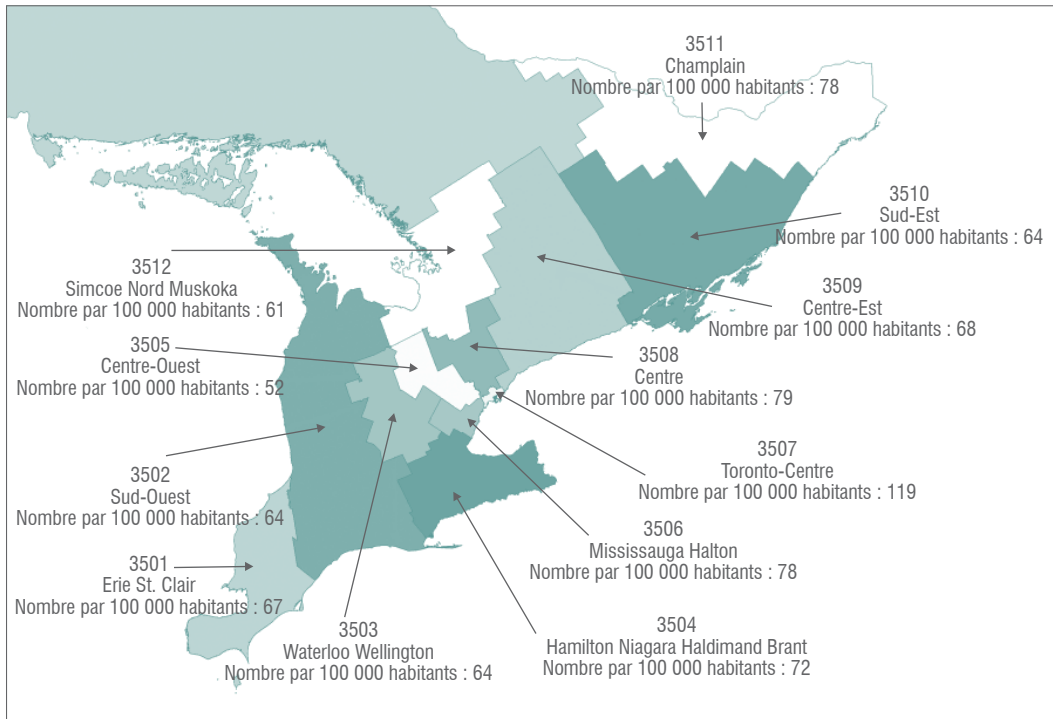
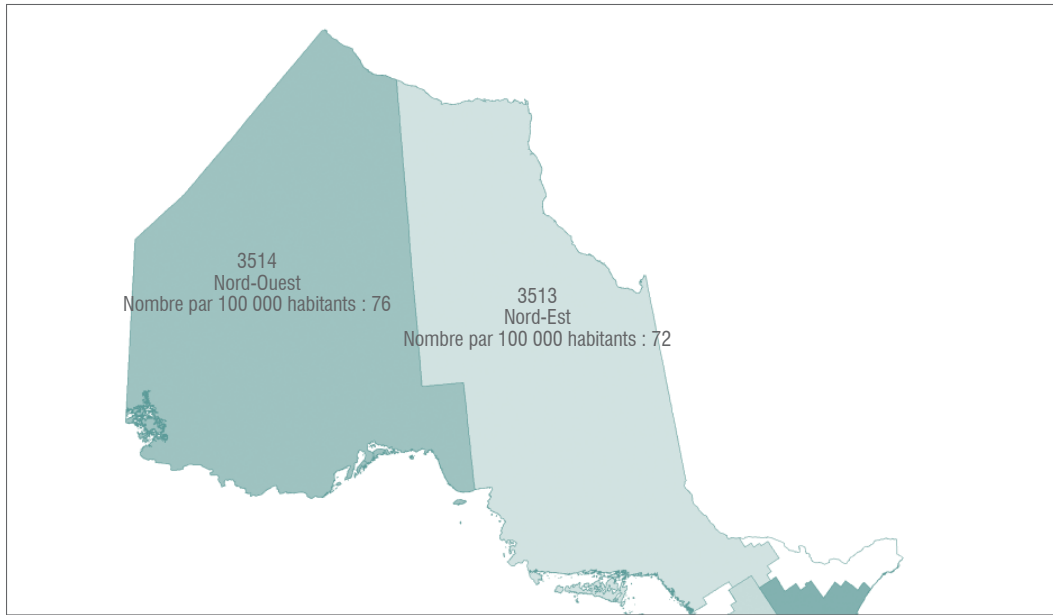
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Nombre de pharmaciens en Ontario par 100 000 habitants en 2008, selon la classification des régions sanitaires en 2007



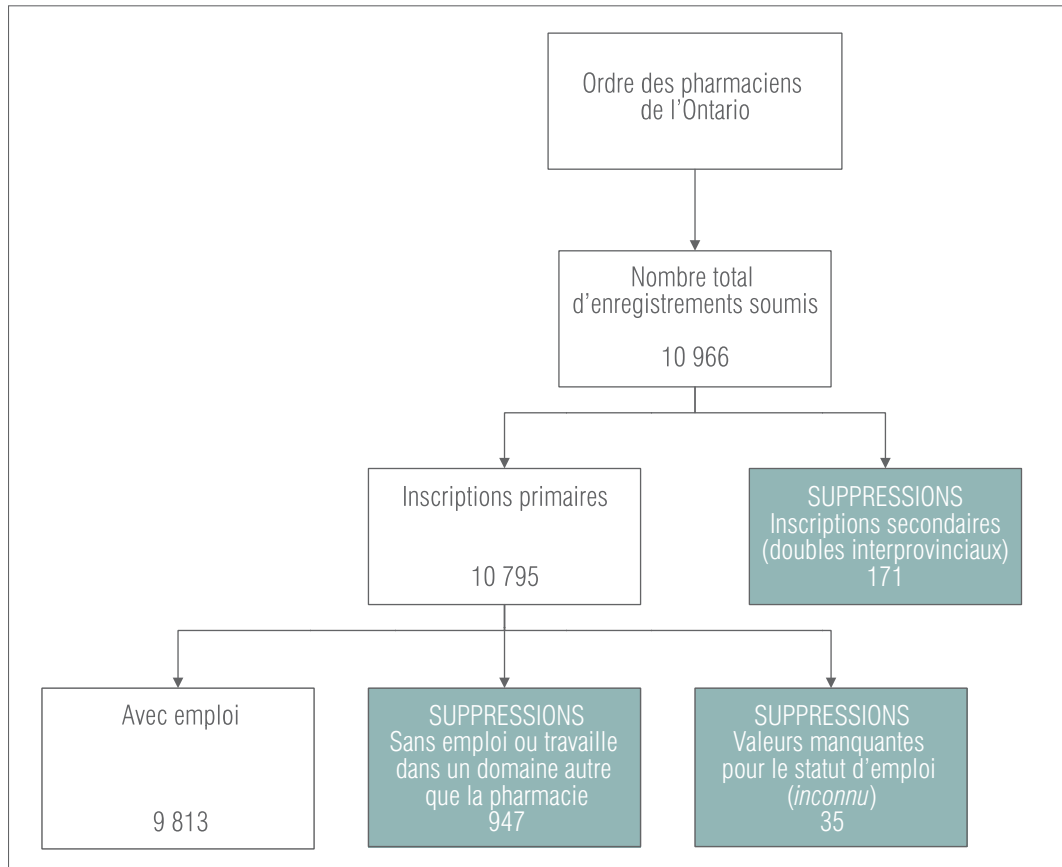
Remarque

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (no 91-213-SCB, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données de l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens de la Saskatchewan en 2008

Nombre

- De 2006 à 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Saskatchewan s'est accrue, atteignant un total de 1 138 pharmaciens inscrits et occupant un emploi dans la province.

Caractéristiques démographiques

- La majorité des pharmaciens travaillant en Saskatchewan étaient des femmes (62,8 %).
- L'âge moyen des pharmaciens travaillant en Saskatchewan était de 43,2 ans.
- La Saskatchewan présentait le pourcentage le plus élevé (11,5 %) de pharmaciens âgés de 60 ans ou plus parmi les provinces participantes.

Formation

- Un programme d'études universitaires en pharmacie était offert en Saskatchewan (Université de la Saskatchewan).
- La Saskatchewan affichait le pourcentage le plus élevé (97,5 %) de pharmaciens dont le niveau de formation actuel en pharmacie est le baccalauréat.
- La plupart (97,5 %) des pharmaciens travaillant en Saskatchewan ont obtenu leur diplôme à l'Université de la Saskatchewan.
- La Saskatchewan comptait la proportion la plus élevée (6,7 %) de nouveaux diplômés parmi les provinces et les territoires figurant dans le rapport.

Caractéristiques d'emploi

- La majorité (86,6 %) des pharmaciens de la Saskatchewan travaillaient pour un seul employeur.
- La Saskatchewan présentait le pourcentage le plus élevé (14,4 %) de pharmaciens ayant le statut de travailleur autonome parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport et, inversement, le pourcentage le plus faible de pharmaciens ayant le statut d'employé permanent (79,2 %).
- De toutes les provinces et tous les territoires figurant dans le rapport, la Saskatchewan comptait la proportion la plus élevée (69,9 %) de pharmaciens salariés et la proportion la plus faible de pharmaciens propriétaires-gestionnaires de pharmacie (24,6 %).
- La Saskatchewan affichait le pourcentage le plus élevé (50,3 %) de pharmaciens travaillant 40 heures ou plus par semaine parmi toutes les provinces.

Répartition géographique et mobilité

- Près des trois quarts (74,6 %) des pharmaciens de la Saskatchewan travaillaient en région urbaine, alors que 25,4 % travaillaient en région rurale ou éloignée.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Saskatchewan, 2008

		Saskatchewan			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		1 142		1 138	
Sexe	Hommes	435	38,1 %	423	37,2 %
	Femmes	707	61,9 %	715	62,8 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Âge moyen	Années	43,1		43,2	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	183	16,0 %	175	15,4 %
	De 30 à 39 ans	333	29,2 %	329	28,9 %
	De 40 à 49 ans	241	21,1 %	253	22,2 %
	De 50 à 59 ans	253	22,2 %	250	22,0 %
	De 60 à 69 ans	115	10,1 %	112	9,8 %
	De 70 à 79 ans	**	**	14	1,2 %
	80 ans et plus	*	*	5	0,4 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	821	71,9 %	805	70,7 %
	Rurale	90	7,9 %	91	8,0 %
	Éloignée	178	15,6 %	183	16,1 %
	Territoires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	53	4,6 %	59	5,2 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	*	*	*	*
	Baccalauréat	1 108	97,0 %	1 102	96,8 %
	Maîtrise	12	1,1 %	13	1,1 %
	PharmD	14	1,2 %	13	1,1 %
	Doctorat	*	*	**	**
	Valeurs manquantes	3	0,3 %	2	0,2 %
Nouveaux diplômés	Non	1 057	92,6 %	1 062	93,3 %
	Oui	85	7,4 %	76	6,7 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	1 011	88,5 %	985	86,6 %
	Employeurs multiples	131	11,5 %	152	13,4 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	1	0,1 %
Catégorie d'emploi	Permanent	837	73,3 %	840	73,8 %
	Temporaire	19	1,7 %	17	1,5 %
	Occasionnel	54	4,7 %	51	4,5 %
	Travailleur autonome	168	14,7 %	153	13,4 %
	Valeurs manquantes	64	5,6 %	77	6,8 %
Lieu de travail	Non recueilli	–	–	–	–
Poste	Directeur de pharmacie	11	1,0 %	10	0,9 %
	Propriétaire-gestionnaire de pharmacie	0	0,0 %	0	0,0 %
	Gestionnaire de pharmacie	259	22,7 %	246	21,6 %
	Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel	*	*	*	*
	Pharmacien salarié	643	56,3 %	698	61,3 %
	Pharmacien-conseil	*	*	*	*
	Enseignant	5	0,4 %	5	0,4 %
	Chercheur	*	*	*	*
	Pharmacien industriel	0	0,0 %	0	0,0 %
	Autre	35	3,1 %	35	3,1 %
	Valeurs manquantes	185	16,2 %	139	12,2 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
4701	Sun County	51 850	48	93
4702	Five Hills	52 753	46	87
4703	Cypress	42 449	37	87
4704	Regina Qu'Appelle	243 670	289	119
4705	Sunrise	54 976	51	93
4706	Saskatoon	290 587	386	133
4707	Heartland	43 721	36	82
4708	Kelsey Trail	40 163	28	70
4709	Prince Albert Parkland	74 588	91	122
4710	Prairie North	68 196	51	75
4711/4712/4713	Mamawetan/Keewatin/Athabasca	33 916	7	21
	Valeurs manquantes	–	68	–

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.
- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

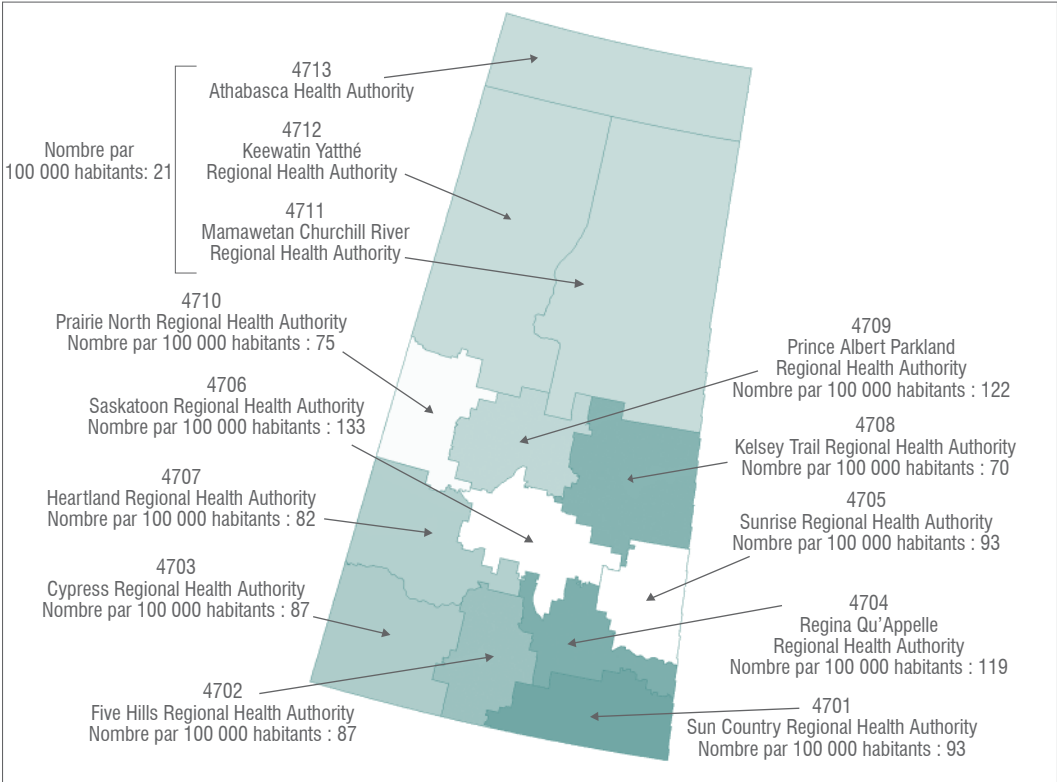
Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Nombre de pharmaciens en Saskatchewan par 100 000 habitants en 2008, selon la classification des régions sanitaires en 2007



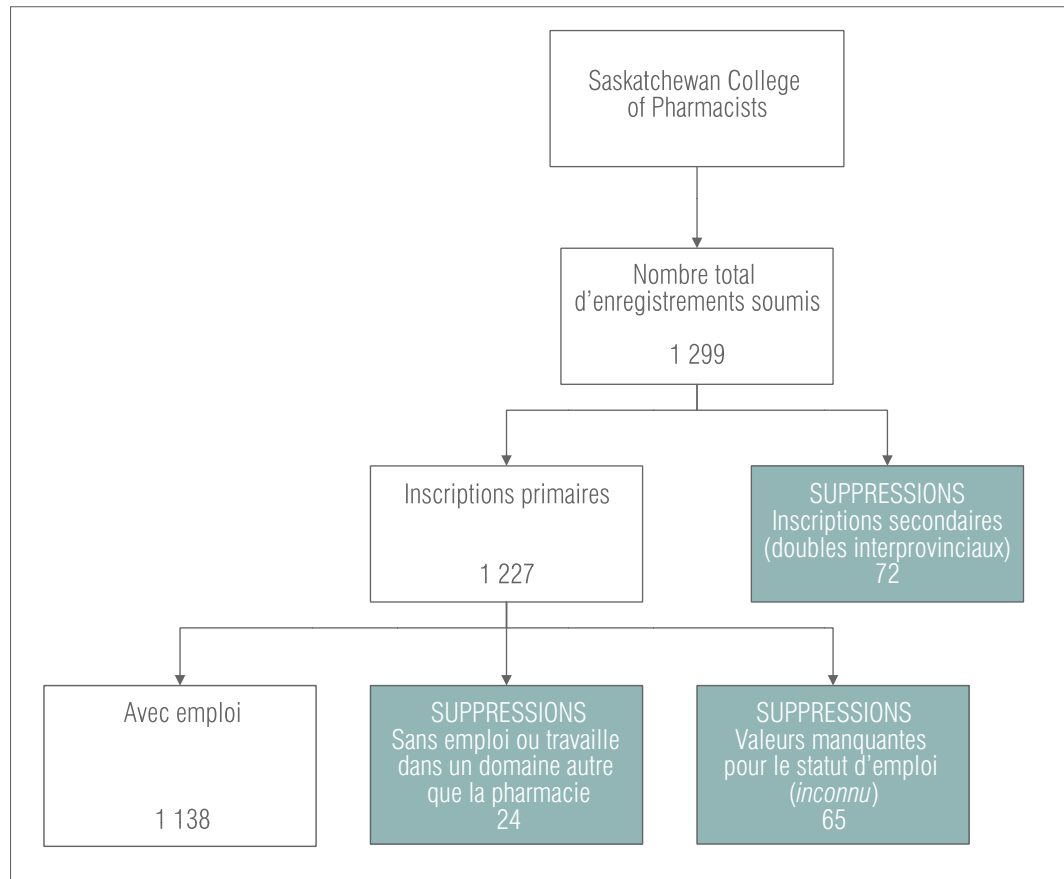
Remarque

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (no 91-213-SCB, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données du Saskatchewan College of Pharmacists à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens de l'Alberta en 2008

Nombre

- De 2006 à 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens de l'Alberta s'est accrue, atteignant un total de 3 566 pharmaciens inscrits et occupant un emploi dans la provinceⁱ.

Caractéristiques démographiques

- La majorité des pharmaciens travaillant en Alberta étaient des femmes (62,5 %).
- Les pharmaciens de l'Alberta étaient relativement jeunes. En 2008, l'âge moyen des pharmaciens travaillant en Alberta était de 41,5 ans.
- De toutes les provinces participantes, l'Alberta affichait la proportion la plus élevée (16,3 %) de pharmaciens âgés de moins de 30 ans.

Formation

- Un programme d'études universitaires en pharmacie était offert en Alberta (Université de l'Alberta).
- Le niveau de formation actuel en pharmacie de la majorité (96,1 %) des pharmaciens de l'Alberta était le baccalauréat.
- Les trois quarts (75,9 %) des pharmaciens travaillant en Alberta ont obtenu leur diplôme à l'Université de l'Alberta.
- La main-d'œuvre chez les pharmaciens de l'Alberta était composée d'un peu plus de six pour cent (6,3 %) de nouveaux diplômés.

i. L'augmentation du nombre de pharmaciens en Alberta peut être en partie attribuable à une amélioration de la qualité des données. En 2008, 99,2 % des pharmaciens ont déclaré leur *statut d'emploi*, ce qui représente une augmentation de 6,1 % par rapport à 2006.

Caractéristiques d'emploi

- Parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport, l'Alberta présentait l'un des pourcentages les plus faibles (10,1 %) de pharmaciens ayant plusieurs employeurs.
- L'Alberta se classait au second rang (10,7 %) au chapitre du pourcentage de pharmaciens ayant le statut de travailleur autonome parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport.
- En Alberta, 64 % des pharmaciens occupaient un poste de pharmacien salarié.
- Parmi les provinces et territoires figurant dans le rapport, l'Alberta affichait le pourcentage le plus élevé de pharmaciens travaillant dans des hôpitaux et d'autres établissements de soins de santé (20,1 %).
- L'Alberta présentait le pourcentage le plus faible (78,2 %) de pharmaciens travaillant 30 heures ou plus par semaine parmi les provinces et les territoires.

Répartition géographique et mobilité

- La majorité (85,1 %) des pharmaciens de l'Alberta travaillaient en région urbaine.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens de l'Alberta, 2008

		Alberta			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		3 444		3 566	
Sexe	Hommes	1 288	37,4 %	1 337	37,5 %
	Femmes	2 156	62,6 %	2 229	62,5 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Âge moyen	Années	41,4		41,5	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	567	16,5 %	581	16,3 %
	De 30 à 39 ans	1 072	31,1 %	1 111	31,2 %
	De 40 à 49 ans	919	26,7 %	927	26,0 %
	De 50 à 59 ans	665	19,3 %	695	19,5 %
	De 60 à 69 ans	192	5,6 %	225	6,3 %
	De 70 à 79 ans	**	**	**	**
	80 ans et plus	*	*	*	*
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	2 894	84,0 %	2 996	84,0 %
	Rurale	203	5,9 %	218	6,1 %
	Éloignée	298	8,7 %	308	8,6 %
	Territoires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	49	1,4 %	44	1,2 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	*	*	*	*
	Baccalauréat	3 331	96,7 %	3 427	96,1 %
	Maîtrise	60	1,7 %	68	1,9 %
	PharmD	40	1,2 %	55	1,5 %
	Doctorat	**	**	**	**
Valeurs manquantes	1	< 0,1 %	0	0,0 %	
Nouveaux diplômés	Non	3 240	94,1 %	3 343	93,7 %
	Oui	204	5,9 %	223	6,3 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	3 156	91,6 %	3 207	89,9 %
	Employeurs multiples	288	8,4 %	359	10,1 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Catégorie d'emploi	Permanent	2 903	84,3 %	2 987	83,8 %
	Temporaire	52	1,5 %	50	1,4 %
	Occasionnel	120	3,5 %	146	4,1 %
	Travailleur autonome	357	10,4 %	383	10,7 %
	Valeurs manquantes	12	0,3 %	0	0,0 %
Lieu de travail	Hôpital et autres établissements de santé	674	19,6 %	718	20,1 %
	Pharmacie communautaire	2 583	75,0 %	2 629	73,7 %
	Autre pharmacie	**	**	23	0,6 %
	Centre de pratique en groupe	12	0,3 %	16	0,4 %
	Centre de santé communautaire	*	*	9	0,3 %
	Autre pharmacie en milieu communautaire	19	0,6 %	32	0,9 %
	Établissement d'enseignement postsecondaire	31	0,9 %	29	0,8 %
	Association, gouvernement ou organisme paragouvernemental	31	0,9 %	35	1,0 %
	Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé	33	1,0 %	28	0,8 %
	Siège social de pharmacies communautaires	21	0,6 %	18	0,5 %
	Autre	18	0,5 %	29	0,8 %
	Valeurs manquantes	9	0,3 %	0	0,0 %
	Poste	Directeur de pharmacie	37	1,1 %	41
Propriétaire-gestionnaire de pharmacie		391	11,4 %	387	10,9 %
Gestionnaire de pharmacie		645	18,7 %	626	17,6 %
Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel		19	0,6 %	31	0,9 %
Pharmacien salarié		2 167	62,9 %	2 282	64,0 %
Pharmacien-conseil		49	1,4 %	74	2,1 %
Enseignant		24	0,7 %	21	0,6 %
Chercheur		**	**	**	**
Pharmacien industriel		*	*	*	*
Autre		84	2,4 %	87	2,4 %
Valeurs manquantes		10	0,3 %	0	0,0 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
4821	Chinook	162 685	160	98
4822	Palliser	106 856	92	86
4823	Calgary	1 274 920	1 233	97
4824	David Thompson	316 830	291	92
4825	East Central	118 258	131	111
4826	Capital Health	1 085 647	1 308	120
4827	Aspen	184 519	134	73
4828	Peace Country	146 757	95	65
4829	Northern Lights	77 512	52	67
	Valeurs manquantes	–	70	–

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.
- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*. Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

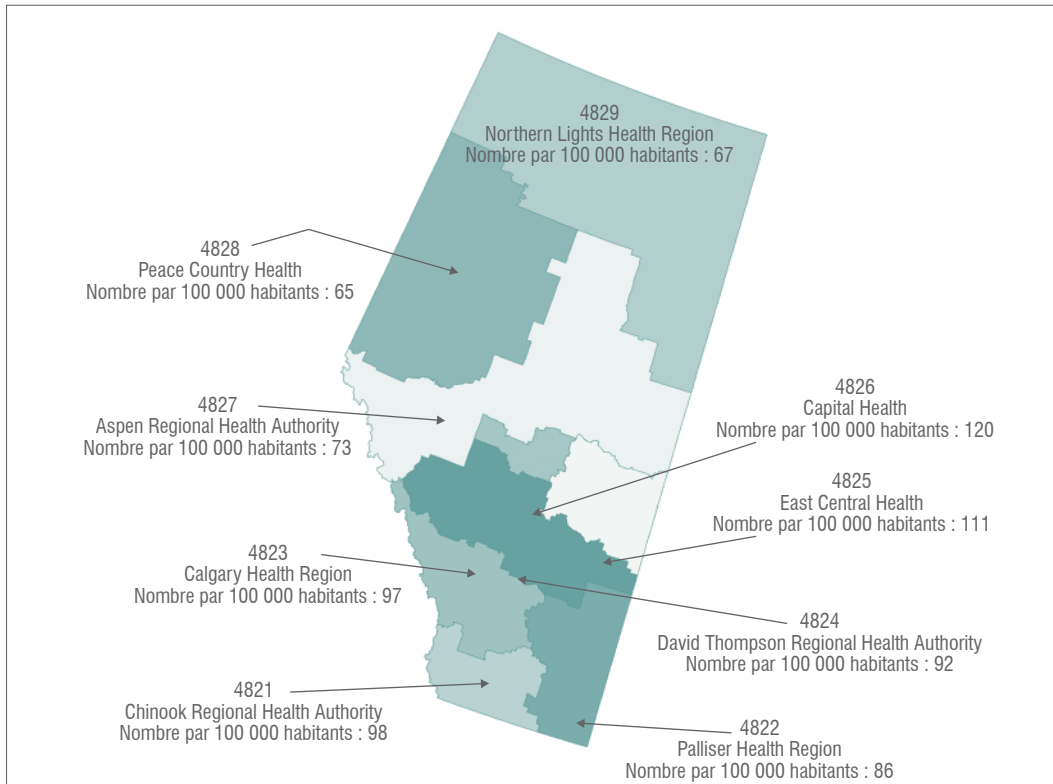
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Nombre de pharmaciens en Alberta par 100 000 habitants en 2008, selon la classification des régions sanitaires en 2007



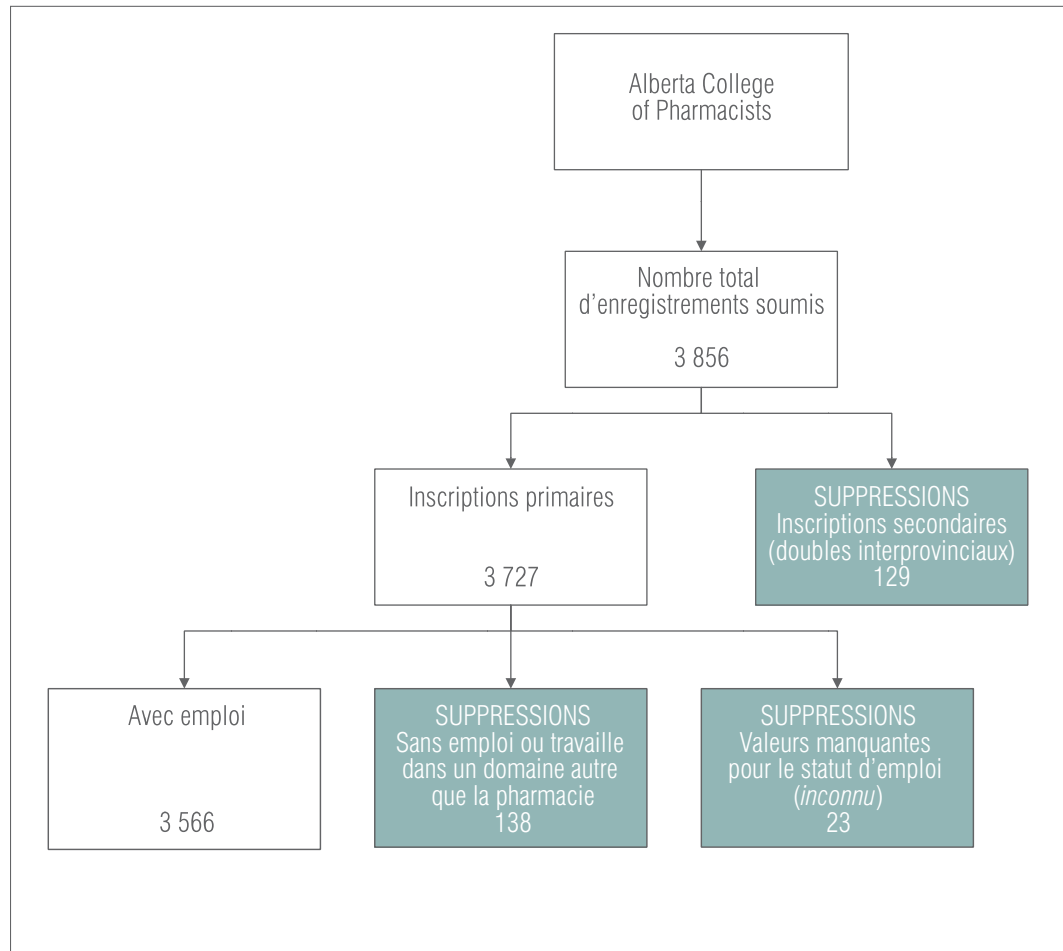
Remarque

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (no 91-213-SCB, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données de l'Alberta College of Pharmacists à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens de la Colombie-Britannique, 2008

Nombre

- De 2006 à 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Colombie-Britannique s'est accrue, atteignant un total de 3 753 pharmaciens inscrits et occupant un emploi dans la provinceⁱ.

Caractéristiques démographiques

- La Colombie-Britannique se classait au second rang (43,5 %) au chapitre du pourcentage d'hommes dans la main-d'œuvre parmi les provinces et les territoires. Inversement, la proportion de femmes était relativement faible (56,5 %).
- L'âge moyen des pharmaciens travaillant en Colombie-Britannique était de 42,5 ans.

Formation

- Un programme d'études universitaires en pharmacie était offert en Colombie-Britannique (Université de la Colombie-Britannique).
- Le niveau de formation actuel en pharmacie de la majorité (92,8 %) des pharmaciens de la Colombie-Britannique était le baccalauréat.
- Plus des trois quarts (79,1 %) des pharmaciens travaillant en Colombie-Britannique ont obtenu leur diplôme à l'Université de la Colombie-Britannique.
- La main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Colombie-Britannique était composée de moins de cinq pour cent (4,2 %) de nouveaux diplômés.

i. L'augmentation du nombre de pharmaciens en Colombie-Britannique peut être en partie attribuable à une amélioration de la qualité des données. En 2008, 90,2 % des pharmaciens ont déclaré leur *statut d'emploi*, ce qui représente une augmentation de 9,9 % par rapport à 2006.

Caractéristiques d'emploi

- La majorité (84,3 %) des pharmaciens travaillaient pour un seul employeur, tandis que 15,7 % travaillaient pour plus d'un employeur.
- La majorité (87,9 %) des pharmaciens travaillant en Colombie-Britannique avaient le statut d'employé permanent.
- Parmi les provinces et les territoires figurant dans le rapport, la Colombie-Britannique se classait au second rang (19,4 %) au chapitre du pourcentage de pharmaciens travaillant dans des hôpitaux et d'autres établissements de soins de santé.
- Près de la moitié (49 %) des pharmaciens de la Colombie-Britannique travaillaient plus de 40 heures par semaine.

Répartition géographique et mobilité

- La Colombie-Britannique affichait l'un des pourcentages les plus élevés (91,8 %) de pharmaciens travaillant en région urbaine et, inversement, l'un des pourcentages les plus faibles (8,2 %) de pharmaciens travaillant en région rurale ou éloignée.

Profil provincial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens de la Colombie-Britannique, 2008

		Colombie-Britannique			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		3 435		3 753	
Sexe	Hommes	1 530	44,5 %	1 634	43,5 %
	Femmes	1 905	55,5 %	2 119	56,5 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Âge moyen	Années	42,6		42,5	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	523	15,2 %	589	15,7 %
	De 30 à 39 ans	942	27,4 %	1 042	27,8 %
	De 40 à 49 ans	963	28,0 %	1 022	27,2 %
	De 50 à 59 ans	764	22,2 %	812	21,6 %
	De 60 à 69 ans	214	6,2 %	245	6,5 %
	De 70 à 79 ans	**	**	**	**
	80 ans et plus	*	*	*	*
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	**	0,4 %	3 324	88,6 %
	Rurale	*	< 0,1 %	123	3,3 %
	Éloignée	0	0,0 %	172	4,6 %
	Territoires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	3 419	99,5 %	134	3,6 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	19	0,6 %	24	0,6 %
	Baccalauréat	3 232	94,1 %	3 481	92,8 %
	Maîtrise	62	1,8 %	86	2,3 %
	PharmD	113	3,3 %	148	3,9 %
	Doctorat	9	0,3 %	12	0,3 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	2	0,1 %
Nouveaux diplômés	Non	3 311	96,4 %	3 595	95,8 %
	Oui	124	3,6 %	157	4,2 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	1	< 0,1 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	2 883	83,9 %	3 146	83,8 %
	Employeurs multiples	552	16,1 %	587	15,6 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	20	0,5 %
Catégorie d'emploi	Permanent	2 471	71,9 %	3 024	80,6 %
	Temporaire	34	1,0 %	37	1,0 %
	Occasionnel	211	6,1 %	208	5,5 %
	Travailleur autonome	141	4,1 %	173	4,6 %
	Valeurs manquantes	578	16,8 %	311	8,3 %
Lieu de travail	Hôpital et autres établissements de santé	646	18,8 %	720	19,2 %
	Pharmacie communautaire	2 661	77,5 %	2 840	75,7 %
	Autre pharmacie	10	0,3 %	11	0,3 %
	Centre de pratique en groupe	*	*	*	*
	Centre de santé communautaire	11	0,3 %	14	0,4 %
	Autre pharmacie en milieu communautaire	**	**	9	0,2 %
	Établissement d'enseignement postsecondaire	18	0,5 %	20	0,5 %
	Association, gouvernement ou organisme paragouvernemental	27	0,8 %	44	1,2 %
	Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé	12	0,3 %	**	**
	Siège social de pharmacies communautaires	18	0,5 %	22	0,6 %
	Autre	15	0,4 %	17	0,5 %
	Valeurs manquantes	10	0,3 %	48	1,3 %
Poste	Directeur de pharmacie	35	1,0 %	40	1,1 %
	Propriétaire-gestionnaire de pharmacie	279	8,1 %	337	9,0 %
	Gestionnaire de pharmacie	575	16,7 %	686	18,3 %
	Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel	17	0,5 %	27	0,7 %
	Pharmacien salarié	1 813	52,8 %	2 213	59,0 %
	Pharmacien-conseil	29	0,8 %	44	1,2 %
	Enseignant	17	0,5 %	20	0,5 %
	Chercheur	7	0,2 %	**	**
	Pharmacien industriel	6	0,2 %	*	*
	Autre	76	2,2 %	84	2,2 %
	Valeurs manquantes	581	16,9 %	291	7,8 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
5911	East Kootenay	79 014	58	73
5912	Kootenay–Boundary	80 101	67	84
5913	Okanagan	345 202	309	90
5914	Thompson–Cariboo	222 124	149	67
5921	Fraser East	274 514	147	54
5922	Fraser North	578 733	439	76
5923	Fraser South	673 124	500	74
5931	Richmond	186 628	137	73
5932	Vancouver	624 666	747	120
5933	North Shore–Coast Garibaldi	275 873	218	79
5941	South Vancouver Island	366 265	322	88
5942	Central Vancouver Island	262 371	201	77
5943	North Vancouver Island	120 990	94	78
5951	Northwest	77 059	47	61
5952	Northern Interior	145 217	97	67
5953	Northeast	68 375	38	56
	Valeurs manquantes	–	183	–

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.
- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

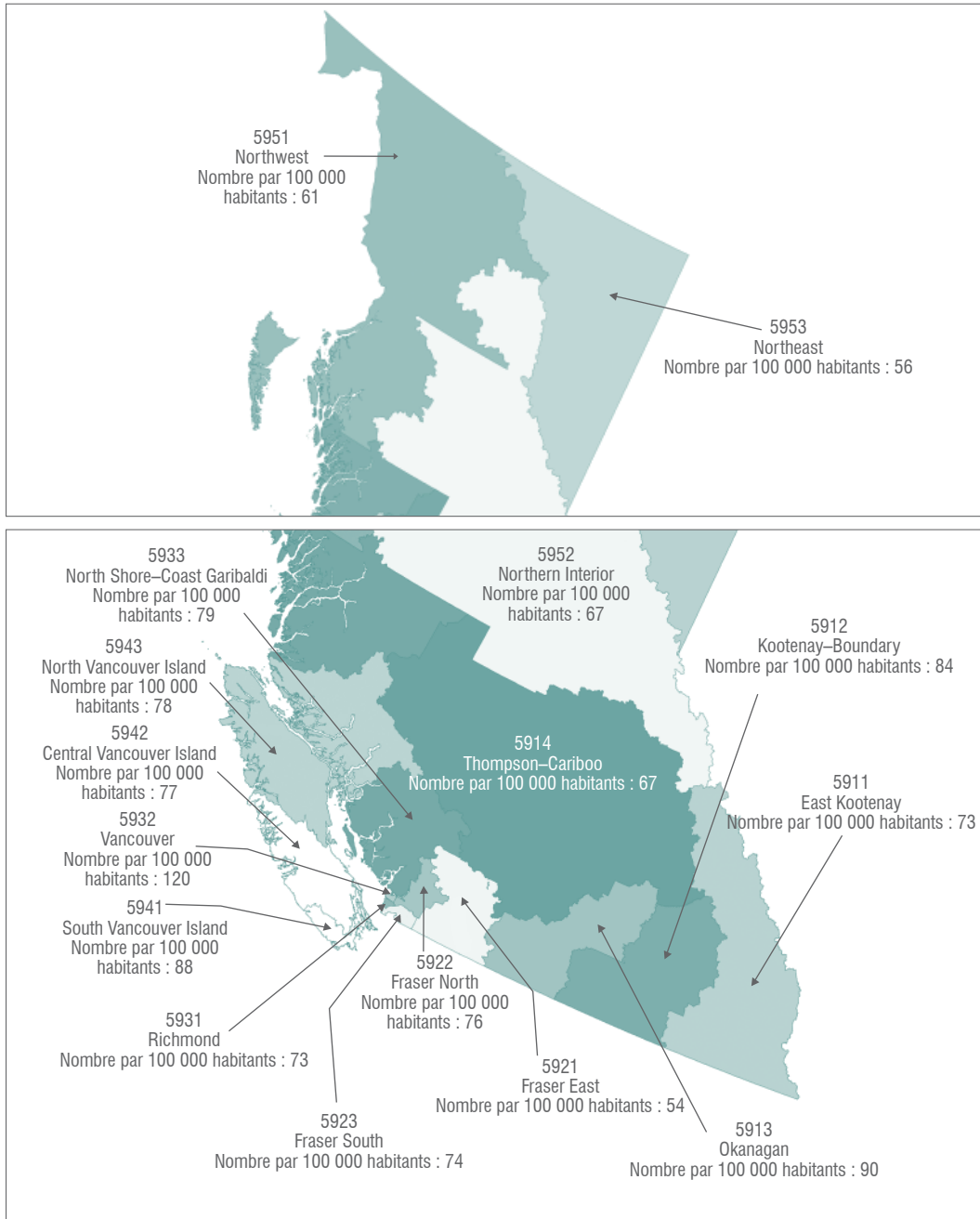
Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Nombre de pharmaciens en Colombie-Britannique par 100 000 habitants en 2008, selon la classification des régions sanitaires en 2007



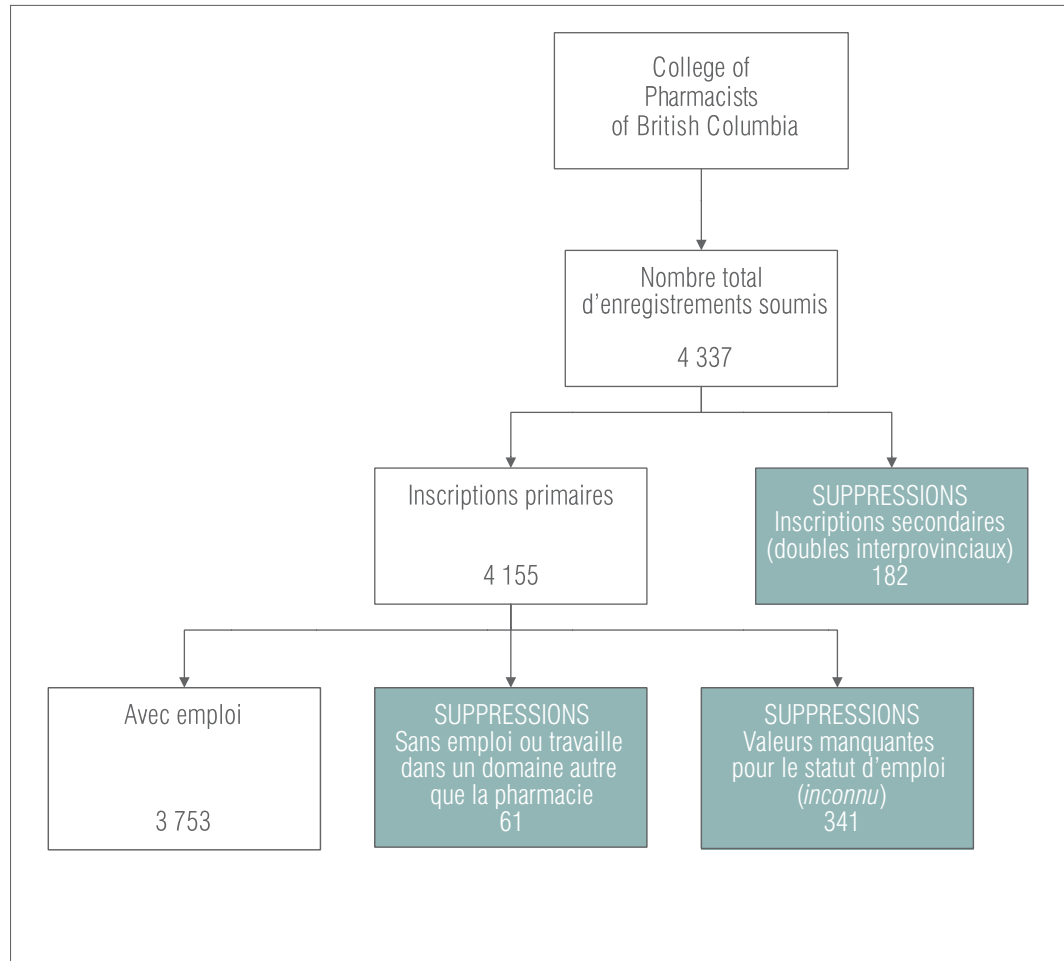
Remarque

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (no 91-213-SCB, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données du
College of Pharmacists of British Columbia à l'ICIS, 2008



Points saillants pour les pharmaciens des Territoires du Nord-Ouest, 2008

Nombre

- De 2006 à 2008, la main-d'œuvre chez les pharmaciens des Territoires du Nord-Ouest a baissé à un total de 20 pharmaciens inscrits et occupant un emploi dans le territoire.

Caractéristiques démographiques

- L'âge moyen des pharmaciens des Territoires du Nord-Ouest était de 38,4 ans, ce qui constitue la main-d'œuvre la plus jeune parmi les provinces et les territoires figurant dans le rapport.

Formation

- Aucun programme d'études universitaires en pharmacie n'était offert aux Territoires du Nord-Ouest.

Caractéristiques d'emploi

- Les Territoires du Nord-Ouest présentaient le pourcentage le plus élevé (45 %) de pharmaciens propriétaires-gestionnaires de pharmacie et, inversement, le pourcentage le plus faible (55 %) de pharmaciens salariés.

Répartition géographique et mobilité

- La majorité (60 %) des pharmaciens des Territoires du Nord-Ouest travaillaient en région urbaine, tandis que les autres (40 %) travaillaient en région rurale ou éloignée.

Profil territorial de la main-d'œuvre chez les pharmaciens des Territoires du Nord-Ouest, 2008

		Territoires du Nord-Ouest			
		2007		2008	
Pharmaciens occupant un emploi en pharmacie		22		20	
Sexe	Hommes	9	40,9 %	8	40,0 %
	Femmes	13	59,1 %	12	60,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Âge moyen	Années	37,3		38,4	
Tranches d'âge de 10 ans	De 20 à 29 ans	**	**	*	*
	De 30 à 39 ans	9	40,9 %	7	35,0 %
	De 40 à 49 ans	6	27,3 %	7	35,0 %
	De 50 à 59 ans	*	*	*	*
	De 60 à 69 ans	0	0,0 %	0	0,0 %
	De 70 à 79 ans	0	0,0 %	0	0,0 %
	80 ans et plus	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Région urbaine et rurale	Urbaine	13	59,1 %	12	60,0 %
	Rurale	0	0,0 %	0	0,0 %
	Éloignée	0	0,0 %	0	0,0 %
	Territoires	9	40,9 %	8	40,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Niveau de formation actuel en pharmacie	Diplôme	0	0,0 %	0	0,0 %
	Baccalauréat	22	100,0 %	22	100,0 %
	Maîtrise	0	0,0 %	0	0,0 %
	PharmD	0	0,0 %	0	0,0 %
	Doctorat	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Nouveaux diplômés	Non	**	**	**	**
	Oui	*	*	*	*
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Statut d'emplois multiples	Employeur unique	22	100,0 %	20	100,0 %
	Employeurs multiples	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Catégorie d'emploi	Permanent	**	**	**	**
	Temporaire	*	*	*	*
	Occasionnel	0	0,0 %	0	0,0 %
	Travailleur autonome	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Lieu de travail	Hôpital et autres établissements de santé	*	*	*	*
	Pharmacie communautaire	**	**	**	**
	Autre pharmacie	0	0,0 %	0	0,0 %
	Centre de pratique en groupe	0	0,0 %	0	0,0 %
	Centre de santé communautaire	0	0,0 %	*	*
	Autre pharmacie en milieu communautaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Établissement d'enseignement postsecondaire	0	0,0 %	0	0,0 %
	Association, gouvernement ou organisme paragouvernemental	0	0,0 %	0	0,0 %
	Secteur industriel, manufacturier ou commercial lié à la santé	0	0,0 %	0	0,0 %
	Siège social de pharmacies communautaires	0	0,0 %	0	0,0 %
	Autre	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %
Poste	Directeur de pharmacie	0	0,0 %	0	0,0 %
	Propriétaire-gestionnaire de pharmacie	*	*	**	**
	Gestionnaire de pharmacie	*	*	*	*
	Chef ou coordonnateur en milieu institutionnel	0	0,0 %	0	0,0 %
	Pharmacien salarié	14	63,6 %	11	55,0 %
	Pharmacien-conseil	0	0,0 %	0	0,0 %
	Enseignant	0	0,0 %	0	0,0 %
	Chercheur	0	0,0 %	0	0,0 %
	Pharmacien industriel	0	0,0 %	0	0,0 %
	Autre	0	0,0 %	0	0,0 %
	Valeurs manquantes	0	0,0 %	0	0,0 %

(suite à la page suivante)

Code de la région sanitaire	Nom de la région sanitaire	Estimations démographiques	Nombre de pharmaciens	Par 100 000 habitants
6101	Northwest Territories	42 637	20	49
	Valeurs manquantes	–	0	–

Remarques

- Données sans objet ou non existantes.
- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.

Valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Il existe trois types de valeurs manquantes : la valeur *non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il n'a pas pu la soumettre; la valeur *inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite; et la valeur *sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite. Par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, il n'y a pas de *province de résidence*.

Les données sur le code postal du premier emploi ont été classées dans les catégories régions urbaines, régions rurales et régions éloignées à l'aide des données de juillet 2006 et d'avril 2007 du FCCP de Statistique Canada.

La *catégorie d'emploi*, le *lieu d'emploi* et le *poste* concernent le *premier emploi*.

Il se peut que les données ne totalisent pas 100 % en raison de l'arrondissement.

Les statistiques de l'ICIS sont différentes des statistiques diffusées par les organismes provinciaux de réglementation en raison de la méthodologie de collecte, de traitement et de déclaration de l'ICIS.

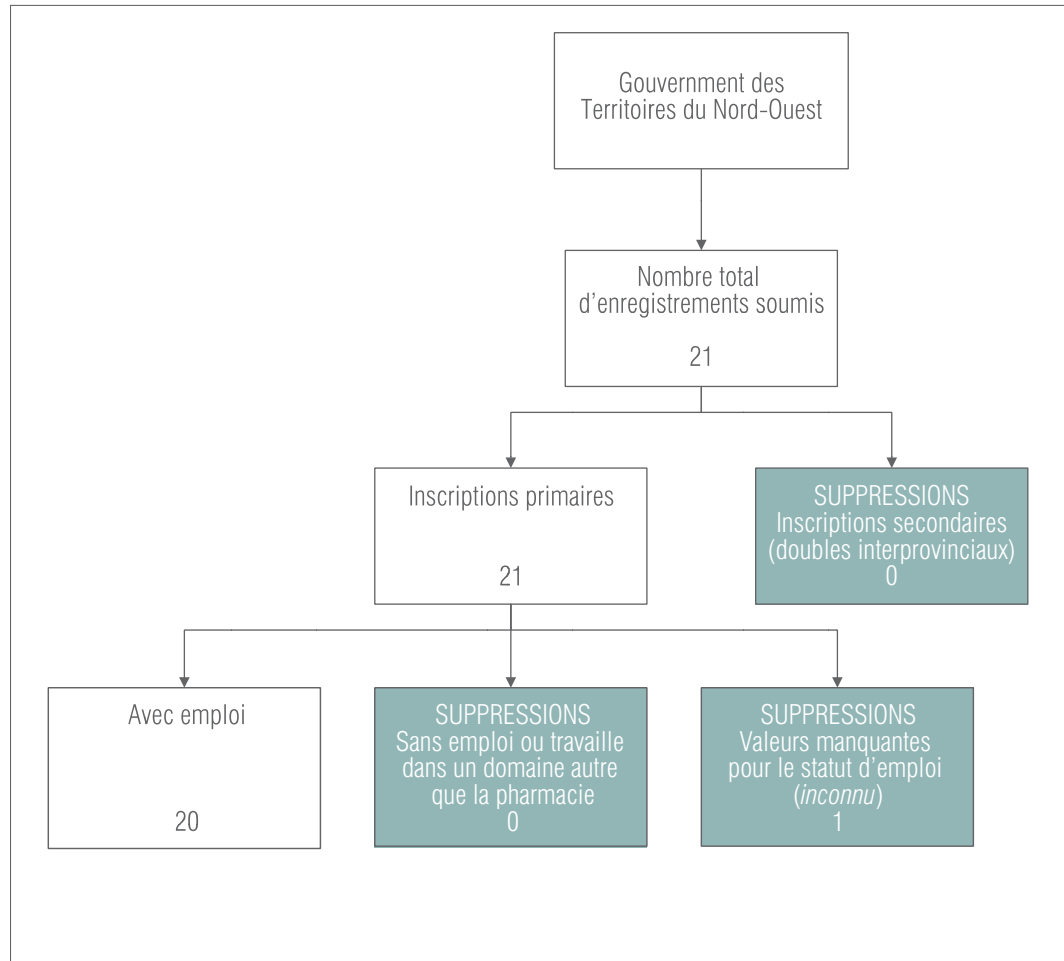
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie, veuillez écrire à bdpp@icis.ca.

Les estimations démographiques utilisées dans le présent rapport sont fondées sur les estimations postcensitaires provisoires annuelles (année civile) de la population calculées le 1^{er} juillet 2007 pour le Canada, les provinces et les territoires (numéro 91-213-SCB au catalogue, fichier AS0107.xls), Statistique Canada.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Statistique Canada.

Organigramme du cheminement des données du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à l'ICIS, 2008



Notes méthodologiques

Les présentes notes décrivent les concepts de base sous-jacents aux données fournies dans ce document ainsi que la méthodologie qui sous-tend la collecte des données, de même que certains aspects essentiels de la qualité des données. Elles aident à mieux comprendre les avantages et les limites des données ainsi que la façon dont elles peuvent être utilisées efficacement. Cette information revêt une importance particulière dans les comparaisons avec des données d'autres sources et dans les conclusions fondées sur les changements au fil du temps.

L'Institut canadien d'information sur la santé se fonde sur des principes rigoureux de qualité des données, de respect de la vie privée et de confidentialité. L'ICIS s'engage à suivre les pratiques de respect de la vie privée non seulement dans la collecte de données de qualité, mais également dans le traitement, l'analyse et la diffusion des données. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les principes de l'ICIS en matière de respect de la vie privée énoncés dans le document *Respect de la vie privée et confidentialité de l'information sur la santé à l'ICIS : principes et politiques pour la protection des renseignements personnels sur la santé, mise à jour de novembre 2007, 3^e édition*, rendez-vous au www.icis.ca.

Contexte

But du présent rapport

Cette troisième édition du rapport annuel *Les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés au Canada* présente au lecteur les statistiques les plus récentes sur la main-d'œuvre chez les pharmaciens. Elle comprend de l'information sur les caractéristiques démographiques et géographiques ainsi que sur les caractéristiques de formation et d'emploi. Les analyses sont assorties d'information détaillée sur le processus de collecte des données, les limites pertinentes des données actuelles et une explication des méthodes d'analyse utilisées.

Divers organismes gouvernementaux et non gouvernementaux utiliseront l'information contenue dans le présent document afin de mieux comprendre l'évolution du nombre de pharmaciens dans tout le Canada et de leur répartition. Par conséquent, cette information contribuera à la formulation de politiques et à la prise de décisions, tant à l'échelle pancanadienne que provinciale ou territoriale.

Valeur de l'information

Les données sur le dénombrement et la répartition présentées ici sont une composante fondamentale de la planification des ressources humaines de la santé à l'échelle du Canada, des provinces et des territoires. Toute planification ou projection du nombre de professionnels de la santé requis dans une province ou un territoire en particulier doit être fondée sur une bonne compréhension de l'effectif actuel et de son évolution.

La présentation de données et d'analyses claires et objectives facilite la prise de décisions et la formulation de politiques éclairées.

Rétrospective

Les rapports sur les politiques et les rapports de recherche ont maintes fois démontré qu'il existe très peu de données normalisées sur les professionnels de la santé à l'échelle pancanadienne, sauf en ce qui concerne les médecins et le personnel infirmier réglementé. Des consultations auprès des ministères de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux ont fait ressortir la nécessité d'élaborer de telles données sur la profession de pharmacien. La collecte des données dans tout le Canada dans le but d'alimenter la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens (BDPP) a débuté en 2006.

Portée des données

Population d'intérêt

La population d'intérêt de la BDPP correspond à tous les pharmaciens inscrits auprès d'un organisme de réglementation dans une province ou un territoire.

Population de référence

La population de référence comprend tous les pharmaciens dûment inscrits en tant que membres actifs auprès d'un organisme provincial de délivrance des permis d'exercice ou d'un gouvernement territorial.

Période de référence

Chaque année, la population de référence inclut les pharmaciens qui s'inscrivent entre le début de la période d'inscription de leur organisme de réglementation ou de leur gouvernement territorial et le 1^{er} octobre.

Données incluses

Les données recueillies pour la BDPP comprennent :

- l'information sur les inscriptions auprès des registraires provinciaux ou des gouvernements territoriaux (à l'exception des données du Manitoba et du Québec, ainsi que du gouvernement du Nunavut de 2006 à 2008 et du gouvernement du Yukon en 2008);
- toutes les inscriptions de membres actifs soumises par les provinces et territoires participants avant le 1^{er} octobre 2008;
- selon les processus administratifs en vigueur dans certaines provinces et certains territoires, les pharmaciens en congé temporaire (congé parental, congé d'invalidité de courte durée ou autre) qui ont conservé leur statut de membre actif auprès de leur organisme provincial de réglementation ou de leur gouvernement territorial;

Données exclues

Les données recueillies pour la BDPP ne comprennent pas :

- les données de 2008 du Manitoba, du Québec, du Yukon et du Nunavut;
- les données de 2007 du Québec, du Manitoba et du Nunavut;
- les données de 2006 de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, du Québec, du Manitoba et du Nunavut;
- les pharmaciens qui se sont inscrits auprès d'un organisme provincial de réglementation ou du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest après le 1^{er} octobre 2008;
- les pharmaciens inscrits à titre de membres inactifs.

Cheminement des données depuis le premier collecteur de données jusqu'à l'ICIS

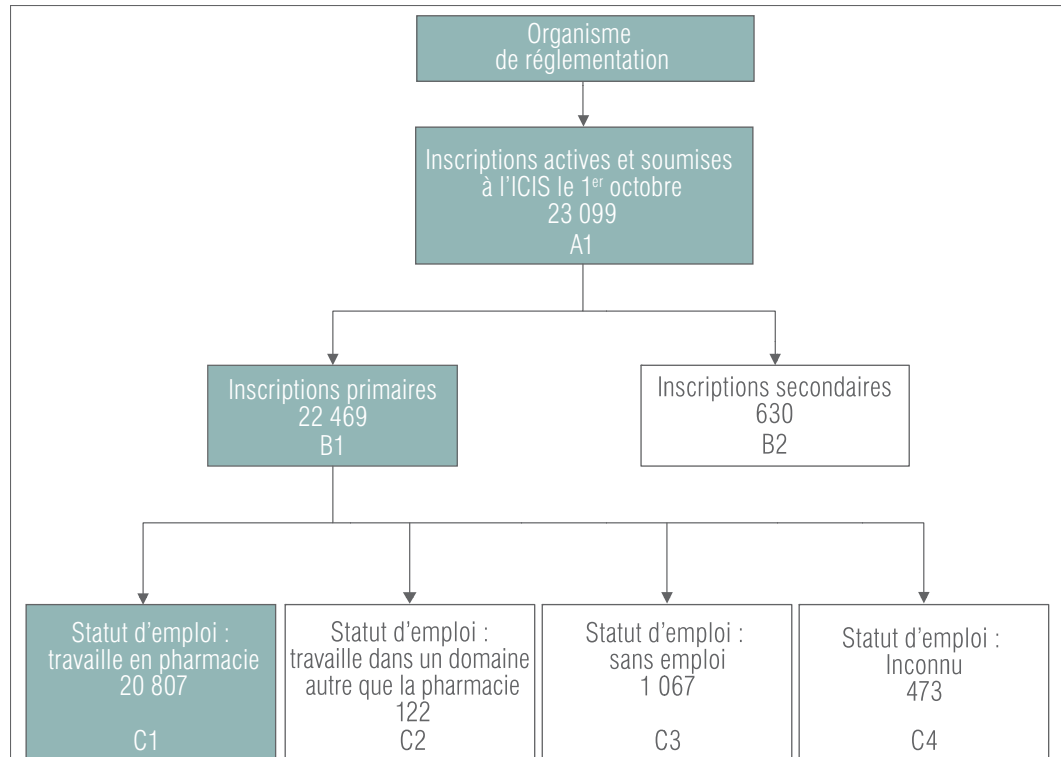
Dans le cadre du processus d'inscription et de délivrance de permis, les organismes de réglementation recueillent des données sur leurs membres chaque année, notamment sur tous les membres qui demandent à être inscrits comme actifs ou inactifs.

Puisque la BDPP vise à recueillir de l'information sur la main-d'œuvre chez les pharmaciens au Canada, la population de référence comprend les pharmaciens autorisés à exercer, c'est-à-dire les pharmaciens actifs inscrits au 1^{er} octobre 2008.

Les données recueillies par les organismes provinciaux de réglementation et par les gouvernements territoriaux étant plus vastes que celles de la population de référence de la BDPP, l'ICIS utilise une méthodologie de filtrage dès la collecte des données et jusqu'à leur traitement. Cette méthodologie cible les enregistrements pertinents qui satisfont aux critères de sélection de la population de référence de la BDPP et répond du même coup aux besoins d'information précisés dans le rapport annuel à des fins d'analyse.

La figure 13 illustre le cheminement des données au cours du processus de filtrage. Chacune des étapes de ce cheminement est expliquée dans la section qui suit le diagramme.

Figure 13 Cheminement des données depuis le premier collecteur de données jusqu'à l'ICIS

**Source**

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Le nombre total d'inscriptions auprès des organismes de réglementation en pharmacie comprend les inscriptions des membres actifs et inactifs.

Case A1 : Parmi toutes les inscriptions auprès des organismes de réglementation provinciaux et des gouvernements territoriaux, seules les données des membres actifs au 1^{er} octobre sont soumises à l'ICIS.

Case B1 : Cette case représente les inscriptions primaires, c'est-à-dire celles dont la province ou le territoire d'inscription correspond à la province ou au territoire du premier emploi du membre inscrit (consultez les explications de la case B2).

Case B2 : Les pharmaciens du Canada peuvent travailler dans plus d'une province ou d'un territoire en même temps, pour autant qu'ils s'inscrivent auprès de l'organisme pertinent et qu'ils aient obtenu l'autorisation d'exercer. Cette case représente les inscriptions secondaires, ou doubles interprovinciales, afin qu'il n'y ait pas de comptage double des pharmaciens travaillant dans plus d'une province ou d'un territoire. La méthodologie utilisée pour repérer les inscriptions primaires et secondaires est expliquée en détail à la section Méthodes de traitement des données.

Cases

C1 à C4 : Dans la plupart des cas, les statistiques produites par les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux englobent tous les membres actifs et en exercice, peu importe leur statut d'emploi. En revanche, celles de l'ICIS n'englobent habituellement que les membres qui déclarent explicitement leur emploi en pharmacie (case C1). Les pharmaciens qui occupent un emploi dans un domaine autre que la pharmacie (case C2), qui sont sans emploi (case C3) ou ceux dont le *statut d'emploi* est *inconnu* (case C4) sont exclus des statistiques finales.

Les résultats découlant de la méthodologie de l'ICIS sont présentés dans le tableau 19 ci-dessous.

Tableau 19 Nombre de pharmaciens dans la main-d'œuvre dénombrés par la BDPP selon la province ou le territoire d'inscription, 2008

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Ont.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O.	Total
Total des inscriptions de membres actifs soumises à l'ICIS	582	168	1 149	721	10 966	1 299	3 856	4 337	21	23 099
Inscriptions primaires	573	162	1 117	692	10 795	1 227	3 727	4 155	21	22 469
Travaillent en pharmacie	571	161	1 093	692	9 813	1 138	3 566	3 753	20	20 807

Remarque

Les données du Québec, du Manitoba, du Yukon et du Nunavut n'étaient pas disponibles.

Sources

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé; Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick.

Collecte ponctuelle de données

La méthode ponctuelle de collecte des données fournit un aperçu de la main-d'œuvre chez les pharmaciens d'une province et d'un territoire à l'autre. L'utilisation constante d'une même période permet de réaliser des comparaisons rétrospectives, nécessaires pour déterminer précisément les tendances. Toutefois, cette méthode ne rend pas nécessairement compte de manière uniforme des dénombrements totaux de fin d'année pour chaque province et territoire.

La période de collecte s'étend du début de la période d'inscription annuelle jusqu'au 1^{er} octobre. Cette période est considérée comme celle qui rend le mieux compte du nombre de pharmaciens qui s'inscrivent pour la première fois ou qui renouvellent leur inscription, y compris les nouveaux diplômés.

Définition par l'ICIS de la main-d'œuvre chez les pharmaciens

En choisissant avec soin la population de déclaration de la main-d'œuvre chez les pharmaciens, l'ICIS est en mesure de fournir des données comparables normalisées pouvant être utilisées à des fins d'analyse et d'établissement des tendances. Comme nous l'avons déjà expliqué, la population de référence comprend tous les pharmaciens inscrits actifs autorisés à exercer et occupant un emploi au 1^{er} octobre 2008, et dont l'enregistrement n'est pas considéré comme secondaire. La population de référence des organismes provinciaux de réglementation et des gouvernements territoriaux peut varier pour diverses raisons : des différences relativement à la date limite utilisée, l'inclusion d'autres types d'inscription (comme les membres inactifs et d'autres), des différences relativement au statut d'emploi (occupe un emploi ou sans emploi), et l'inclusion des inscriptions secondaires. Les écarts entre les données des publications de l'ICIS et celles qui sont présentées par les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux (fournisseurs de données de la BDPP) résultent souvent de ces différences. Le lecteur doit donc tenir compte de ces différences lorsqu'il compare les données de la BDPP avec celles d'autres publications et banques de données.

Méthodes de collecte des données

Sources de données

Les sources de données de la BDPP sont les organismes provinciaux de réglementation et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les pharmaciens qui désirent exercer leur profession dans une province ou un territoire doivent s'inscrire chaque année auprès d'un organisme de réglementation. Ces données appartiennent aux organismes provinciaux de réglementation et au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, qui sont considérés comme les sources primaires de collecte des données.

Collecte des données

Les organismes provinciaux de réglementation et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest recueillent habituellement les données au moyen de formulaires d'inscription sur papier ou en ligne qui permettent aux pharmaciens de s'inscrire et d'obtenir un permis d'exercice.

Une fois les données en format électronique, on en prépare un extrait qui sera soumis à l'ICIS. Seuls les éléments de données définis dans le *Dictionnaire des données de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens* (accessible au www.icis.ca) sont soumis à l'ICIS. L'extrait de données doit respecter les spécifications de la BDPP, présentées dans le *Manuel de spécifications pour la soumission des données à la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens* (accessible au www.icis.ca). Le fournisseur transmet ensuite ces données à l'ICIS à l'aide d'un système en ligne sécuritaire.

Une lettre d'entente régit la collecte de données sur les pharmaciens à l'ICIS. Chaque année, les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux qui contribuent à la BDPP révisent les éléments de données de base que les fournisseurs de données incluent dans leur formulaire d'inscription. Dans le cadre de l'entente actuelle, chaque fournisseur de données a accepté de prendre toutes les mesures raisonnables pour recueillir auprès de chaque pharmacien et de soumettre 38 éléments de données selon les définitions du *Dictionnaire des données de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens*.

Concepts et définitions clés

Seuls les éléments de données ayant servi aux analyses du présent rapport sont ici décrits. Pour obtenir une liste complète des éléments de données présents dans la BDPP et leurs définitions, téléchargez le *Dictionnaire des données de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens* à partir du site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Caractéristiques démographiques

Sexe

Sexe de la personne inscrite au moment de l'inscription ou du renouvellement et utilisé à des fins administratives.

Année de naissance

Année de naissance de la personne inscrite.

Âge

Obtenu à partir de l'année de naissance de la personne inscrite.

Caractéristiques géographiques

Province ou territoire de résidence

Au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Pays de résidence

Au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Province ou territoire d'inscription

Selon la province ou le territoire de l'organisme responsable de la soumission des données.

Région urbaine, rurale ou éloignée (pour le premier emploi)

Consultez la définition de *code postal de l'emploi (pour le premier emploi)*.

Région sanitaire

Consultez la définition de *code postal de l'emploi (pour le premier emploi)*.

Formation

Niveau de la formation de base en pharmacie

Programme de formation de base qui prépare un pharmacien à l'exercice. Cet élément désigne la formation initiale en pharmacie nécessaire, en tout ou en partie, à l'attribution d'un permis de pharmacien au Canada. Les diplômes de maîtrise ou de doctorat ne sont identifiés à titre de « Formation de base en pharmacie » que si la formation a permis l'accès direct à la pratique (p. ex. doctorat professionnel en pharmacie Pharm. D.). Toute autre formation postsecondaire en pharmacie est saisie sous *niveau le plus élevé de la formation supérieure en pharmacie*.

Année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie

Année d'obtention d'un diplôme du programme de formation initiale visant à préparer les pharmaciens à l'exercice de la profession.

Université canadienne d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie

Nom de l'université canadienne où a été obtenu le diplôme du programme de formation initiale visant à préparer le pharmacien à l'exercice de la profession.

Pays d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie

Nom du pays d'obtention d'un diplôme du programme de formation initiale visant à préparer les pharmaciens à l'exercice de la profession.

Niveau le plus élevé de la formation supérieure en pharmacie

Comprend les autres études postsecondaires en pharmacie ayant mené à l'obtention d'un diplôme (p. ex. programmes de transition ou de mise à jour).

Niveau actuel de la formation en pharmacie

Le niveau actuel de la formation en pharmacie correspond au niveau de formation en pharmacie le plus élevé et le plus récent déclaré par la personne inscrite.

Le *niveau actuel de la formation en pharmacie* est obtenu à partir des éléments de données suivants : le *niveau de la formation de base en pharmacie* et le *niveau le plus élevé de la formation supérieure en pharmacie*. Si le *niveau le plus élevé de la formation supérieure en pharmacie* existe, le *niveau de la formation de base en pharmacie* est alors comparé avec le *niveau le plus élevé de la formation supérieure en pharmacie*. Le plus élevé des deux est le niveau actuel de la formation. Si le *niveau de la formation de base* est le même que le *niveau le plus élevé de la formation supérieure*, celui des deux qui a été acquis le plus récemment est le niveau actuel de la formation. Cependant, si le *niveau le plus élevé de la formation supérieure en pharmacie* n'existe pas, le *niveau de la formation de base en pharmacie* est le niveau de formation actuel. Le *niveau actuel de la formation en pharmacie* correspond au niveau de formation en pharmacie le plus élevé et le plus récent déclaré par la personne inscrite.

Années écoulées depuis l'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie

Cet élément de données est obtenu en soustrayant l'*année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie* de l'année de déclaration courante (2008) pour chaque personne inscrite.

Emploi

Statut d'emploi

Le statut d'emploi (« travaille » ou « sans emploi ») au moment de l'inscription ou du renouvellement du permis d'exercice.

Premier emploi

Emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Catégorie d'emploi (pour le premier emploi)

Au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Province ou territoire de l'emploi (pour le premier emploi)

Au moment de l'inscription ou du renouvellement.

Code postal de l'emploi (pour le premier emploi)

Le code postal de l'emploi est le code postal assigné par Postes Canada au lieu d'emploi au moment de l'inscription ou du renouvellement. Le code postal désigne le lieu de prestation des services, et le code postal du bureau de l'employeur sert de code de rechange (p. ex. si le lieu de l'employeur ou du bureau ne correspond pas au lieu de prestation des services et que le code postal connexe de ces derniers constitue le seul élément qui peut être fourni). Il s'agit du lieu où la personne inscrite occupe un emploi lié directement à l'exercice, à des services directs, à la gestion de la clientèle, à l'administration, à la formation ou à la recherche dans un domaine connexe à la pharmacie.

Le *Code postal du lieu du premier emploi* sert à déterminer la répartition géographique de la main-d'œuvre selon les régions urbaines, rurales et éloignées à l'aide du Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) de Statistique Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthodologie utilisée pour ce système de classification géographique, veuillez consulter la section Méthodes d'analyse des notes méthodologiques.

Le FCCP est également utilisé pour délimiter les régions sanitaires.

Poste (premier emploi)

Le rôle principal au lieu d'emploi au moment de l'inscription ou du renouvellement (dans le cas des personnes qui jouent plusieurs rôles dans le cadre de leur emploi, correspond au poste lié au plus grand nombre d'heures de travail).

Lieu de travail (premier emploi)

Le lieu de travail du premier emploi, qu'il s'agisse d'un employé ou d'un travailleur autonome, au moment de l'inscription ou du renouvellement. Il s'agit du lieu de prestation des services. Le lieu de prestation des services représente le lieu où la personne inscrite occupe un emploi lié à la pharmacie, en tant que pharmacien ou dans un domaine connexe à la pharmacie.

Fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine (pour le premier emploi)

Au moment de l'inscription ou du renouvellement, le nombre total (habituel ou moyen) d'heures de travail par semaine liées à la pratique. Pour les personnes inscrites dans une catégorie d'emploi « employé/employeur », les heures indiquées comprennent toutes les heures de travail sans toutefois dépasser le nombre d'heures (y compris les heures supplémentaires) prévues, approuvées et reconnues. En ce qui concerne les professionnels autonomes, les heures indiquées comprennent toutes les heures de travail (p. ex., le temps de déplacement, la préparation et la prestation des services).

Méthodes de traitement des données

Traitement des fichiers

Une fois que l'ICIS a reçu les fichiers de données, il soumet tous les enregistrements à un traitement en deux étapes avant de les incorporer à la base de données pancanadienne. La première étape du traitement consiste à s'assurer que les données sont bien disposées et que toutes les réponses satisfont à des tests précis de validation et de logique. Lorsque les codes soumis ne correspondent pas aux codes normalisés de l'ICIS, un rapport d'exception et un sommaire des fichiers de données (qui relève et explique les erreurs) sont envoyés au fournisseur de données. De plus, les données sont soumises à un contrôle de la relation logique entre des champs précis. (Par exemple, une erreur est signalée dans le rapport d'exception si l'année d'obtention du diplôme est antérieure à l'année de naissance).

L'ICIS et le représentant de chaque fournisseur de données vérifient conjointement les erreurs. Lorsque le fournisseur de données n'est pas en mesure d'effectuer les corrections, l'ICIS les apporte directement après avoir obtenu l'autorisation du fournisseur. S'il est tout simplement impossible d'effectuer une correction, le code est remplacé par la valeur par défaut pertinente.

Traitement des inscriptions secondaires

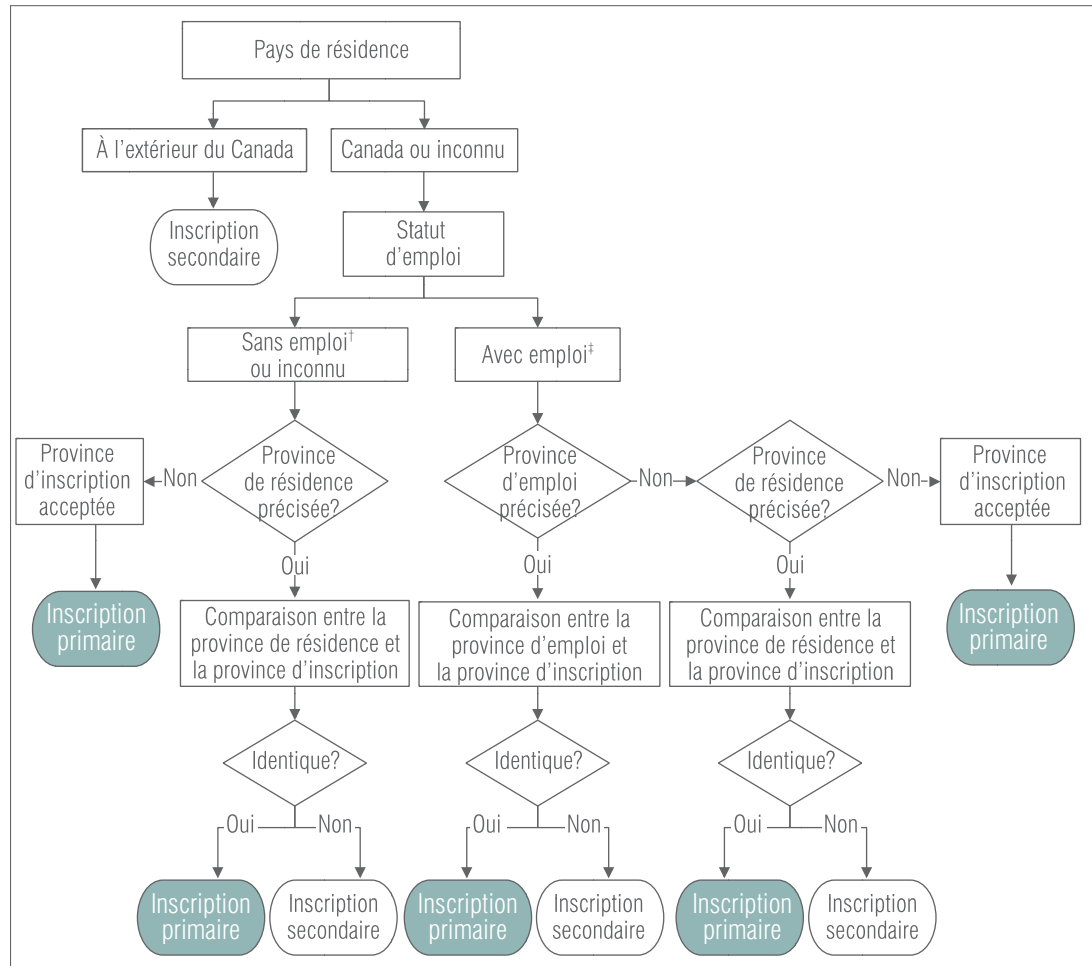
La deuxième étape de traitement débute dès que le fichier a réussi tous les tests de validation et de logique. Étant donné que les pharmaciens peuvent s'inscrire simultanément dans plus d'une province ou d'un territoire, on a mis en place une méthodologie afin de repérer les pharmaciens résidant à l'étranger ou inscrits dans plus d'une province ou d'un territoire et de calculer ainsi avec exactitude le nombre de pharmaciens inscrits et exerçant au Canada uniquement. Par exemple, des incitatifs administratifs encouragent les pharmaciens à conserver leur droit d'exercer au Canada même s'ils vivent ou travaillent à l'étranger. Ainsi, un pharmacien vivant à l'étranger peut continuer de s'inscrire chaque année auprès d'un organisme canadien de réglementation de la pharmacie, même s'il n'a pas l'intention de rentrer au Canada au cours de la prochaine période de 12 mois. Étant donné que le rapport de l'ICIS ne fait état que de la main-d'œuvre chez les pharmaciens au Canada, il importe de repérer les pharmaciens vivant à l'étranger et de retirer leurs données de l'analyse.

Dans le cas des pharmaciens qui vivent et travaillent au Canada, l'ICIS doit également repérer les inscriptions dont les données ne correspondent pas toutes à la province ou au territoire du premier emploi. À l'instar des pharmaciens vivant à l'étranger, ces pharmaciens sont encouragés, par des incitatifs administratifs, à conserver leur droit d'exercer dans une province ou un territoire même s'ils vivent ou travaillent dans une autre province ou un autre territoire au Canada. Afin d'éviter le comptage double, l'ICIS évalue chaque inscription pour s'assurer qu'elle reflète la province ou le territoire du premier emploi. Ces inscriptions secondaires sont aussi appelées doubles interprovinciaux.

Une inscription primaire se dit d'un dossier qui satisfait aux conditions suivantes :

- la *province de résidence* est soit au Canada, soit *inconnue*, ou le *pays de résidence* est soit le Canada, soit *inconnu*;
- dans le cas d'un pharmacien qui travaille en pharmacie, la *province d'emploi* correspond à la *province d'inscription*; si la *province d'emploi* est *inconnue*, la *province de résidence* correspond alors à la *province d'inscription*;
- dans le cas d'un pharmacien qui ne travaille pas en pharmacie (ou dont le *statut d'emploi* est *inconnu*), la *province de résidence* correspond à la *province d'inscription*; si la *province de résidence* est *inconnue*, la *province d'inscription* est alors acceptée.

Figure 14 Diagramme illustrant le processus de repérage des inscriptions secondaires



Remarques

† Ne travaille pas en pharmacie comprend *travaille dans un domaine autre que la pharmacie et cherche un emploi en pharmacie, travaille dans un domaine autre que la pharmacie et ne cherche pas d'emploi en pharmacie, sans emploi et cherche un emploi en pharmacie, sans emploi et ne cherche pas d'emploi en pharmacie* ainsi que le statut d'emploi *inconnu*.

‡ Travaille en pharmacie.

La méthodologie utilisée pour éliminer les inscriptions secondaires ou doubles interprovinciaux a peu changé au fil du temps. Elle présente toutefois certaines limites. Par exemple, un pharmacien vivant aux États-Unis mais travaillant au Canada serait éliminé par erreur, car il serait considéré comme résidant à l'étranger. En outre, un pharmacien inscrit et exerçant dans une province du Canada et qui accepte une offre de travail temporaire dans une autre province peut être compté en double à partir des renseignements sur sa province de résidence temporaire.

Méthodes d'analyse

Statistiques sur les régions urbaines et rurales

À des fins analytiques, les régions urbaines sont définies (en partie) comme les collectivités comptant plus de 10 000 habitants. Statistique Canada les classe dans la catégorie des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou des agglomérations de recensement (AR). Les régions rurales et éloignées correspondent aux collectivités situées à l'extérieur des frontières des RMR et des AR, et sont appelées « régions rurales et petites villes » (RRPV) par Statistique Canada.

Les RRPV sont subdivisées à leur tour en fonction du degré auquel elles sont influencées (en termes d'intégration sociale et économique) par les grands centres urbains. La classification géographique basée sur les zones d'influence métropolitaines (ZIM) divise les municipalités des RRPV en quatre sous-groupes : ZIM forte, ZIM modérée, ZIM faible et aucune ZIM. Les catégories urbaines, rurales et éloignées s'appliquent aux collectivités (villes, villages, etc.) qui peuvent correspondre à la désignation « subdivision de recensement » (SDR) de Statistique Canada.

Pour les besoins du présent rapport, les catégories RMR/AR et ZIM ont été combinées et peuvent être interprétées simplement comme suit :

RMR/AR = grand centre urbain (régions urbaines).

ZIM forte et modérée = villages et régions rurales situés relativement près des grands centres urbains (régions rurales).

ZIM faible et aucune ZIM = villages et régions rurales et éloignées situés à bonne distance des grands centres urbains (régions éloignées).

Les ouvrages des auteurs suivants contiennent de plus amples détails sur les systèmes de classification des RRVP et des ZIM : McNiven et coll.⁴, du Plessis et coll.⁵ et ICIS⁶.

Valeurs manquantes dans les statistiques sur les régions urbaines et rurales

Les valeurs manquantes figurant dans les statistiques sur les régions urbaines et rurales représentent la somme des réponses *non précisé* et *inconnu*. Par exemple, si, pour une personne inscrite, le fournisseur de données n'a pas soumis de code postal, celui-ci est classé dans la catégorie *non précisé*. Si le fournisseur de données a soumis un code postal pour la personne inscrite, mais que celui-ci ne figure pas dans le FCCP, il est alors classé dans la catégorie *inconnu*.

Suppression de données

L'ICIS s'emploie à protéger toute information de nature confidentielle sur les pharmaciens. Des directives régissant la publication et la diffusion d'information sur la santé ont été élaborées aux fins de protection des renseignements personnels et de la confidentialité des données reçues par l'ICIS. Ces politiques régissent également la diffusion des données de l'ICIS à l'égard des demandes spéciales de renseignements et des études analytiques spéciales.

Aux fins de préservation de l'anonymat de chaque pharmacien, les cellules comprenant des valeurs de 1 à 4 ont été supprimées des tableaux fournis dans le présent document et ont été remplacées par un seul astérisque (*). Cependant, la présentation des totaux par ligne et par colonne exige la suppression d'une deuxième valeur afin d'empêcher le lecteur de déterminer la valeur supprimée au moyen d'une soustraction. Par conséquent, une deuxième valeur, généralement la plus petite valeur suivante, est également supprimée dans chaque ligne et chaque colonne comportant une valeur supprimée. Toutefois, dans le cas où la deuxième valeur est supérieure à 4, celle-ci doit alors être remplacée par un symbole différent, d'où l'utilisation d'un double astérisque (**).

Remarque : La suppression de cellules ne s'applique pas aux valeurs manquantes (c'est-à-dire les valeurs *non recueilli*, *sans objet* et *inconnu*) dans les tableaux de données.

Symboles

Dans la mesure du possible, nous avons utilisé les symboles normalisés et numériques suivants :

- * Chiffre supprimé conformément à la politique de l'ICIS sur le respect de la vie privée; la taille de la cellule est de 1 à 4.
- ** Chiffre supprimé pour assurer la confidentialité; la taille de la cellule est égale ou supérieure à 5.
- Données non existantes ou sans objet.
- .. Données non recueillies.

Au besoin, d'autres symboles sont expliqués au bas du tableau ou de la figure où ils apparaissent.

Évaluation de la qualité des données

Afin de garantir un niveau élevé d'exactitude et d'utilité, l'ICIS a élaboré un système pour évaluer et faire état de la qualité des données que contiennent ses bases de données et ses registres. Ce système s'articule autour des cinq dimensions de la qualité des données : l'actualité, l'exactitude, la facilité d'utilisation, la pertinence et la comparabilité. La section des notes méthodologiques explique en détail les limites de l'interprétation des données. Voici un bref résumé de ces limites :

L'actualité est assurée par la collecte des données à un point dans le temps déterminé et convenu par les fournisseurs de données, lequel reflète la majorité des enregistrements. Cette méthode permet à l'ICIS d'analyser et de publier les données en temps opportun.

La facilité d'utilisation comprend la disponibilité, la documentation et la facilité d'interprétation des données.

La pertinence du fichier comprend l'adaptabilité et la valeur des données utilisées par les décideurs, les responsables de l'élaboration de politiques, les chercheurs et les médias.

L'exactitude est une évaluation du caractère adéquat des données par rapport à la réalité ou de la précision des données par rapport à la population de référence, plus précisément, les pharmaciens qui étaient des membres actifs au Canada au 1^{er} octobre et qui occupaient un emploi en pharmacie.

La comparabilité est une évaluation de la façon dont les données de l'année en cours se comparent avec celles des années précédentes, ainsi que de la façon dont les données de la BDPP se comparent avec les données sur les pharmaciens obtenues d'autres sources. La présente publication fournit les données sur les pharmaciens pour les années d'inscription 2006 à 2008. En ce qui concerne les années de données précédentes, seuls les nombres agrégés de la Base de données sur le personnel de la santé de l'ICIS sont disponibles.

Il est important de noter que les critères d'exactitude et d'intégralité correspondant aux exigences financières et administratives d'un registre peuvent être différents de ceux nécessaires à la recherche. L'ICIS a entrepris un vaste exercice de mise en correspondance avec chaque fournisseur de données afin de s'assurer que les données recueillies à l'aide des formulaires d'inscription et les éléments de données du *Dictionnaire des données de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens* de l'ICIS concordent. Les différences repérées ont été recensées, prises en compte dans les analyses et décrites dans les Notes méthodologiques ou les notes en bas de page. Dans certains cas, les fournisseurs de données ont inclus les définitions de certains éléments de données ou valeurs de l'ICIS dans leurs directives d'inscription, ce qui contribue à l'exactitude des données.

Définitions des valeurs manquantes

Les valeurs manquantes sont attribuées lorsqu'un fournisseur de données n'est pas en mesure de fournir les renseignements d'une personne inscrite pour un élément de données en particulier. Trois situations sont alors possibles :

- *Non recueilli* signifie que le fournisseur de données ne recueille pas l'information sur le formulaire d'inscription ou qu'il ne l'a pas soumise.
- *Inconnu* indique que l'information n'a pas été précisée par la personne inscrite.
- *Sans objet* signifie que l'élément de données ne correspond pas à la situation de la personne inscrite (par exemple, si un pharmacien réside aux États-Unis, la *province de résidence* ne s'applique pas).

En ce qui concerne les valeurs manquantes *inconnu* et *sans objet*, l'ICIS a mis en œuvre la méthode de validation et de correction suivante :

- Lorsqu'une personne inscrite a fourni des données valides correspondant à un ou plusieurs éléments de données pour la même catégorie de formation ou d'emploi et qu'une partie des autres éléments de données connexes sont manquants, la valeur *inconnu* (au lieu de la valeur *sans objet*) est attribuée.
- Lorsqu'une personne inscrite a omis de fournir des données correspondant à tous les éléments de données de la même catégorie de formation ou d'emploi, la valeur *sans objet* (au lieu de la valeur *inconnu*) est attribuée.
- Toutes les données sur l'emploi des pharmaciens qui ne travaillent pas en pharmacie sont classées sous la catégorie *sans objet* dans la BDPP. Le tableau 20 ne fait pas état des données des pharmaciens n'occupant pas un emploi en pharmacie; ainsi, les valeurs *inconnu* représentent réellement des non-réponses de pharmaciens travaillant en pharmacie.

Certains résultats dont le pourcentage de valeurs manquantes est élevé n'ont pas été inclus dans la section Analyse des données du présent rapport ou dans les tableaux de données affichés sur le site Web de l'ICIS, car leur exactitude douteuse limite la facilité d'utilisation de ces données et ouvre la porte aux interprétations erronées. Dans certains cas, le nombre de valeurs manquantes est clairement indiqué dans l'analyse et expliqué dans une note au besoin.

Sous-dénombrement

Il s'ensuit un sous-dénombrement lorsque des données qui devraient être recueillies pour la base de données ne sont pas incluses. Il n'y a pas de sources connues de sous-déclaration pour la BDPP.

Surdénombrement

Le surdénombrement désigne l'inclusion de données au-delà de la population cible.

Un surdénombrement peut survenir lorsqu'un pharmacien en congé pour une raison particulière, comme un congé de maternité ou de paternité, de formation ou d'invalidité de courte durée, a le choix de s'inscrire comme membre en congé, actif ou inactif, ou de ne pas s'inscrire du tout. Ainsi, les pharmaciens en congé qui décident de s'inscrire à titre de membre actif et de soumettre les renseignements sur leur emploi sont inclus dans la main-d'œuvre, alors qu'en fait ils ne travaillent pas.

Toutes les données sur les pharmaciens soumises par le Newfoundland and Labrador Pharmacy Board pour 2007 et par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick pour 2007 et 2008 ont été classées sous *travaille en pharmacie* puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Pour 2007, l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick a soumis des données agrégées sur les pharmaciens actifs inscrits entre le début de la période d'inscription et le 2 juillet 2008. Les données du Nouveau-Brunswick pourraient donc inclure des catégories de membres inscrits différentes.

Non-réponse

Dans la BDPP, une non-réponse désigne la proportion de réponses *inconnu* pour chacun des éléments de données, comme l'indique le tableau 21.

Données du Québec, Manitoba, Nunavut et Yukon

Les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut n'étaient pas disponibles de 2006 à 2008; les données du Yukon n'étaient pas disponibles pour 2008. Par conséquent, les données du Québec, du Manitoba, du Nunavut et du Yukon ne sont pas incluses dans la BDPP pour 2008.

Tableau 20 Pourcentage d'enregistrements des pharmaciens dont les réponses portent la mention Inconnu selon l'élément de données et la province ou le territoire d'inscription, 2007 et 2008

	Province ou territoire d'inscription																	
	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Ont.		Sask.		Alb.		C.-B.		T.N.-O.	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Sexe (%)	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	§	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Année de naissance (%)	1,9	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	–	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie (%)	..	5,3	0,0	0,0	9,4	0,3	–	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie (%)	..	5,3	0,0	0,0	..	3,1	–	..	0,5	0,5	0,0	0,0	11,8	13,4	0,0	0,0
Niveau de formation actuel en pharmacie [†] (%)	..	5,3	0,0	0,0	4,7	0,1	–	..	0,0	0,0	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Université d'atteinte du niveau de formation actuel (%)	..	5,3	0,0	0,0	..	0,6	–	..	0,7	0,7	3,1	2,3	0,0	0,0	12,7	13,4	0,0	0,0
Catégorie d'emploi (pour le premier emploi) (%)	..	7,4	0,0	0,6	5,1	5,5	–	..	0,0	0,0	5,6	6,8	0,0	0,0	16,8	8,3	0,0	0,0
Poste (pour le premier emploi) (%)	..	7,4	0,0	0,6	5,1	5,5	–	..	0,1	0,2	16,2	12,2	0,0	0,0	16,9	7,8	0,0	0,0
Lieu de travail (pour le premier emploi) (%)	..	7,2	0,0	0,6	4,8	5,1	–	..	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	1,3	0,0	0,0
Région urbaine ou rurale [‡] (%)	..	7,2	0,0	0,6	10,8	12,0	–	..	2,1	0,1	4,5	4,9	0,4	0,3	99,5	3,2	0,0	0,0
Fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine au premier emploi (%)	..	13,5	0,0	0,6	6,1	6,8	–	3,7	7,6	0,0	0,0	17,3	9,6	0,0	0,0

Remarques

† Le niveau de formation actuel est dérivé de la valeur la plus élevée soumise aux *niveau de la formation de base en pharmacie* et *niveau de formation le plus élevé en pharmacie*.

‡ La catégorie région urbaine ou rurale est obtenue à partir du *code postal du lieu du premier emploi*. La catégorie région urbaine ou rurale comprend les valeurs *sans objet* et *inconnu* pour ce qui est des données de 2008.

§ Données agrégées fournies.

.. Données non recueillies ou non soumises.

– Données non disponibles.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Tableau 21 Enregistrements des pharmaciens dont les données n'ont pas été recueillies, selon l'élément de données et la province ou le territoire d'inscription, 2007 et 2008

	Province ou territoire d'inscription																		
	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Ont.		Sask.		Alb.		C.-B.		T.N.-O.		
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	
Sexe																			
Année de naissance							X												
Année d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie	X						X	X											
Pays d'obtention du diplôme de la formation de base en pharmacie	X						X	X			X	X							
Niveau de formation actuel en pharmacie†	X						X	X											
Université d'atteinte du niveau de formation actuel	X						X	X											
Catégorie d'emploi (pour le premier emploi)	X						X	X											
Poste (pour le premier emploi)	X						X	X											
Lieu de travail (pour le premier emploi)	X						X	X			X	X							
Région urbaine ou rurale‡	X						X	X											
Fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine au premier emploi	X						X	X	X	X									

Remarques

† Le niveau de formation actuel est dérivé de la valeur la plus élevée soumise aux *niveau de la formation de base en pharmacie* et *niveau de formation le plus élevé en pharmacie*.

‡ La catégorie région urbaine ou rurale est obtenue à partir du *code postal du lieu du premier emploi*. La catégorie région urbaine ou rurale comprend les valeurs *sans objet* et *inconnu* pour ce qui est des données de 2006.

.. Données non disponibles.

X Indique que le pourcentage des données *non recueillies* était de 100 %.

Source

Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens, Institut canadien d'information sur la santé.

Limites des données

Le manque d'information sur la main-d'œuvre chez les pharmaciens du Québec, du Manitoba, du Nunavut et du Yukon constitue la plus importante limite des données présentées dans le rapport. La BDPP vise avant tout à présenter un profil pancanadien de la main-d'œuvre chez les pharmaciens qui pourra servir à dégager des tendances au fil du temps. Sans une pleine participation de chaque province et territoire, le portrait complet des considérations dont les pharmaciens sont aujourd'hui en présence demeure incomplet.

Par ailleurs, les provinces et les territoires participants n'ont pas tous réussi à se conformer à l'ensemble des normes du *Dictionnaire des données de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens*. Par conséquent, pour les années d'inscription 2006, 2007 et 2008, plusieurs provinces et territoires n'ont pas recueilli de données pour certains éléments de données.

Pour 2007 et 2008, toutes les données sur les pharmaciens fournies par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible. De plus, pour 2007, toutes les données sur les pharmaciens soumises par le Newfoundland and Labrador Pharmacy Board ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

Participation des provinces et des territoires

La BDPP contient les données de 2008 de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest.

Les données du Yukon pour l'année 2008 n'étaient pas disponibles. Les données du Québec, du Manitoba et du Nunavut pour 2006 à 2008 n'étaient pas disponibles. Les données sur les pharmaciens inscrits et actifs de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick pour l'année 2006 n'étaient pas disponibles.

Niveau de la formation de base ou la plus élevée en pharmacie

Comme aucun renseignement sur la formation au Nouveau-Brunswick n'a été recueilli ou soumis pour 2008, l'analyse du niveau de formation actuel dans cette province a été exclue.

Université d'obtention du diplôme de la formation de base ou du dernier diplôme obtenu en pharmacie

Comme l'université d'obtention du diplôme de la formation de base ou du dernier diplôme obtenu en pharmacie au Nouveau-Brunswick n'a pas été recueillie ou soumise pour 2008, elle a été exclue de l'analyse du niveau de formation actuel dans cette province.

En raison d'un pourcentage élevé de valeurs manquantes pour 2008, l'université d'obtention du dernier diplôme a été exclue de l'analyse du niveau de formation actuel à Terre-Neuve-et-Labrador.

Nouveau diplômé

Comme aucun renseignement sur la formation au Nouveau-Brunswick n'a été recueilli ou soumis pour 2008, l'analyse des nouveaux diplômés de cette province a été exclue.

Les données sur les nouveaux diplômés des Territoires-du-Nord-Ouest ont été supprimées en raison de la faible valeur des cellules et ont été exclues de l'analyse des nouveaux diplômés.

Répartition par région urbaine et rurale

Étant donné la forte proportion de valeurs manquantes pour 2008, l'analyse de la répartition urbaine et rurale au Nouveau-Brunswick a été exclue.

Statut d'emploi

Toutes les données sur les pharmaciens de 2008 soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick et toutes les données de 2007 soumises par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick et par le Newfoundland and Labrador Pharmacy Board ont été classées sous *travaille en pharmacie*, puisque le *statut d'emploi* n'était pas disponible.

De plus, pour 2007 seulement, les données agrégées sur les pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont été fournies par l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick.

Les données de 2006 à 2008 de la BDPP ne permettent pas d'identifier les personnes inscrites qui sont en congé.

Premier emploi

L'emploi (autonome ou non) associé au nombre le plus élevé d'heures de travail par semaine.

Poste

Comme aucun renseignement sur les postes au Nouveau-Brunswick n'a été recueilli ou soumis pour 2008, l'analyse des postes dans cette province a été exclue.

Catégorie d'emploi

Pour 2006 à 2008, l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario n'était pas en mesure de préciser les catégories d'emploi et a plutôt indiqué que la totalité de ses membres actifs avaient le statut d'employé permanent.

Comme aucun renseignement sur les postes au Nouveau-Brunswick n'a été recueilli ou soumis pour 2008, l'analyse des catégories d'emploi dans cette province a été exclue.

Les données sur les catégories d'emploi aux Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison de la faible valeur des cellules et ont été exclues de l'analyse.

Lieu de travail

Comme les renseignements sur les lieux de travail en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick n'ont pas été recueillis ou soumis pour 2008, l'analyse des lieux de travail dans ces provinces a été exclue.

Les données sur les lieux de travail aux Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison de la faible valeur des cellules et ont été exclues de l'analyse.

Fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine

Comme aucun renseignement sur les heures de travail en Ontario et au Nouveau-Brunswick n'a été recueilli ou soumis pour 2008, l'analyse des heures de travail dans ces provinces a été exclue.

Les données sur la *fourchette du nombre estimé d'heures de travail par semaine* aux Territoires du Nord-Ouest ont été supprimées en raison de la faible valeur des cellules et ont été exclues de l'analyse.

Emplois multiples

Comme les renseignements sur le premier, le deuxième ou le troisième emploi au Nouveau-Brunswick et aux Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été recueillis ou soumis pour 2008, l'analyse des emplois multiples dans cette province et ce territoire a été exclue.

Respect de la vie privée et confidentialité

Le Secrétariat au respect de la vie privée de l'ICIS a créé une série de directives visant à protéger le caractère confidentiel des données que l'ICIS reçoit. Ces politiques régissent la publication des données dans les rapports, les communiqués de presse, le site Web de l'ICIS ainsi que les demandes et les études spéciales. Les documents intitulés *Respect de la vie privée et confidentialité de l'information sur la santé à l'ICIS : principes et politiques pour la protection des renseignements personnels sur la santé* et *Évaluation des incidences sur la vie privée de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens* se trouvent sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca).

Produits et services sur la main-d'œuvre liés à la BDPP

Les documents ci-dessous, liés au présent rapport, peuvent être téléchargés sans frais en format électronique (PDF) au www.icis.ca :

- *Les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés 2008*
- *Tendances de la main-d'œuvre chez les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés au Canada 2007*
- *Tendances de la main-d'œuvre chez les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés au Canada 2006*
- *Dictionnaire des données de la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens*, version 1.0 (pour les éléments de données et les définitions)
- *Manuel de spécifications pour la soumission des données à la Base de données sur les pharmaciennes et les pharmaciens*, version 1.0 (pour les spécifications de fichiers concernant les éléments de données transmis par les organismes provinciaux de réglementation et les gouvernements territoriaux)

Demandes de services

L'ICIS répond aux demandes spéciales de renseignements et de projets analytiques spéciaux selon le principe du recouvrement des coûts en utilisant des données de la BDPP. Les demandes spéciales sont généralement des demandes d'information qui n'exigent pas de ressources de programmation importantes et qui peuvent être traitées au moyen des rapports standards, tandis que les projets spéciaux exigent une planification de projet et l'apport de ressources supplémentaires.

Pour connaître les coûts associés à ces produits et services, veuillez vous adresser à la personne suivante :

Chef de section de la BDPP, Ressources humaines de la santé
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613 241-7860
Télécopieur : 613 241-8120
Courriel : bdpp@icis.ca
Site Web : www.icis.ca

Références

1. Statistique Canada, *Quarterly Demographic Estimates [Estimations démographiques trimestrielles]*, vol. 22, n° 4, Ottawa (Ont.), Statistique Canada, 2009, n° 91-002-X au catalogue.
2. Statistique Canada, *Population Counts, for Canada, Provinces and Territories, Census Divisions by Urban Population Size Groups and Rural, 2006 Census—100% Data [Chiffres de population par groupes de taille de la population urbaine et des régions rurales, provinces et territoires et divisions de recensement, recensement de 2006 — données intégrales]*. Consulté en automne 2009. Internet : <<http://www12.statcan.ca/english/census06/data/popdwell/Table.cfm?T=703&SR=1&S=0&O=A&RPP=25&CMA=0&PR=62>>.
3. Statistique Canada, *The Canadian Labour Market at a Glance [Regard sur le marché du travail canadien]*, 2008, n° 71-222-XWE au catalogue. Consulté en automne 2009. Internet : <<http://www.statcan.gc.ca/pub/71-222-x/2008001/section/l-age-eng.htm>>.
4. C. McNiven, H. Puderer et D. Janes, *Census Metropolitan Area and Census Agglomeration Influenced Zones (MIZ): A Description of the Methodology [Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement (ZIM) : une description de la méthodologie]*, Ottawa (Ont.), Statistique Canada, 2000, n° 92F0138MIE au catalogue. Consulté en automne 2009. Internet : <<http://www.statcan.gc.ca/pub/92f0138m/92f0138m2000002-eng.pdf>>.
5. V. du Plessis et coll., « Definitions of Rural », *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin* [« Définitions de « rural », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*], vol. 3, n° 3 (novembre 2001), n° 21-006-XIE au catalogue. Consulté en automne 2009. Internet : <<http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/Collection/Statcan/21-006-X/21-006-XIE2001003.pdf>>.
6. Institut canadien d'information sur la santé, *Supply and Distribution of Registered Nurses in Rural and Small Town Canada [Nombre et répartition des infirmières et infirmiers autorisés dans les régions rurales au Canada]*, Ottawa (Ont.), ICIS, 2002. Consulté en automne 2009. Internet : <http://secure.cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw_page=AR_28_E>.

Tous droits réservés.

Aucune section de la présente publication ne peut être reproduite ni transmise sous quelque forme que ce soit, ni par quelque procédé électronique ou mécanique que ce soit, y compris les photocopies et les enregistrements, ou par tout autre moyen de stockage d'information et de recherche documentaire, qui existe ou non à l'heure actuelle, sans le consentement écrit de l'auteur qui en possède les droits . Ne sont cependant pas soumises à cette règle les personnes désirant citer de brefs passages pour une publication dans une revue, un journal ou encore pour une émission radiodiffusée ou télédiffusée.

Les demandes d'autorisation doivent être acheminées à :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa, Ontario (K2A 4H6)

Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
www.icis.ca

ISBN 978-1-55465-663-9 (PDF)

© 2009 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé, *Les pharmaciennes et pharmaciens de provinces et territoires sélectionnés au Canada 2008* Ottawa (Ont.), ICIS, 2009.

This publication is also available in English under the title *Pharmacists in Selected Provinces and Territories in Canada, 2008*.

ISBN 978-1-55465-661-5 (PDF)

Parlez-nous

ICIS Ottawa

495, rue Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
Téléphone : 613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge, bureau 300
Toronto (Ontario) M2P 2B7
Téléphone : 416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas, bureau 600
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 2B7
Téléphone : 250-220-4100

ICIS Edmonton

10235, rue 101, bureau 1414
Edmonton (Alberta) T5J 3G1
Téléphone : 780-409-5438

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3A 2R7
Téléphone : 514-842-2226

ICIS St. John's

140, rue Water, bureau 701
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6H6
Téléphone : 709-576-7006

www.icis.ca

Décembre 2009



Institut canadien
d'information sur la santé

Canadian Institute
for Health Information